RÉPUBLIQUE DU NIGER

République du Niger

GEF

PROJET DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT DES CUVETTES OASIENNES (PLECO) DANS LES DÉPARTEMENTS DE GOURE (RÉGION DE ZINDER) ET DE MAÏNÉ-SOROA (RÉGION DE DIFFA)
(*PLECO - PIMS No. 3225*)

MISSION D'ÉVALUATION FINALE DU PLECO (RAPPORT FINAL)

Soumis au

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD-NIGER)
Niamey, NIGER

Par

Dr Syaka SADIO: Consultant International e, Chef de mission
Pierre Nignon: Expert National

Décembre 2015

REMERCIEMENTS

Au terme de cette évaluation finale Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes oasiennes dans les Départements de Gouré (Zinder) et Maïné-Soroa (Diffa) - PLECO (FEM/PNUD-Niger, PIMS: 3225), les Consultants expriment leur vive reconnaissance au PNUD-Niger pour la confiance qui leur a été accordée et le soutien indéfectible durant la mission.

Les Consultants remercient le Gouvernement du Niger et plus particulièrement les autorités du MESUDD/DGEF, la Coordination nationale du PLECO et ses équipes de terrain des antennes départementales (Gouré et Maïné-Soroa), ainsi que les partenaires de mise en œuvre (structures techniques de l'état, agences de coopération technique et financière, ONG, Communautés villageoises, etc.) pour leur appui et contribution à la mission.

Nos remerciement vont tout particulièrement aux Autorités des Régions de Zinder et de Diffa, aux Autorités départementales et communales de Gouré, Goudoumaria et Maïné-Soroca, ainsi qu'aux populations bénéficiaires du projet, pour leur disponibilité et leur participation active aux entretiens lors des visites de terrain.

En effet, sans la contribution effective de l'ensemble de tous ces acteurs et les informations et données fournies, la mission n'aurait pu réaliser avec succès l'évaluation et atteindre ses objectifs dans les délais impartis.

Table des matières

1. CADRE DE L'ÉVALUATION 8
1.1. Introduction générale 8
1.2. Objectifs et portée des résultats de la mission 8
1.3. Activités et méthodologie de l'évaluation 8
1.3.1. Activités de la mission 8
1.3.2. Méthodologie de l'évaluation 9
2. ANALYSE DU CADRE DE FINANCEMENT DU PROJET 11
2.1. Problèmes à résoudre 11
2.2. Au niveau de l'éligibilité du pays 12
2.3. Au niveau du cofinancement 12
2.4. Au niveau des arrangements institutionnels de mise en œuvre du projet 13
2.5. Au niveau de la durée du projet 14
2.6. Zones d'intervention du projet 14
3. ANALYSE DE LA CONCEPTION ET DE LA PERTINENCE DU PROJET 15
3.1. Objectifs du projet et leur portée 15
3.2. Conception du projet 16
3.3. Analyse du cadre logique et des indicateurs des résultats 1
3.4. Risques et hypothèses 1
3.5. Avantages comparatifs du PNUD-FEM 3
3.6. Plan de suivi-évaluation 3
4. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET 5
4.1. Démarrage de mise en œuvre du projet 5
4.2. Analyse des résultats 6
4.2.1. Composante 1 : Amélioration des pratiques locales de gestion des terres et des écosystèmes 8
4.2.2. Composante 2 : Renforcement des capacités des institutions et des communautés locales pour la GDT 12
4.2.3. Composante 3: Système de suivi des dunes de sables et de dégradation des terres 18
4.2.4. Composante 4 : Gestion du projet 21
4.2.4.1. Gestion globale et coordination du projet 24
4.2.4.2. Approche de mise en œuvre du projet 24
4.2.4.3. Gestion du personnel du projet 24
4.2.4.4. Gestion des ressources financières 24
4.3. Efficience de la mise en œuvre du projet 27
4.3.1. Au niveau de l'approche du projet 27
4.3.2. Au niveau des interventions des équipes 28
4.3.3. Au niveau de la supervision et suivi-évaluation du projet 29
4.3.4. Au niveau des mesures d'atténuation des risques du projet 30
4.4. Acquis et Impacts du projet 30
4.4.1. Au niveau stratégique et politique 30
4.4.2. Au niveau biophysique et environnemental 31
4.4.3. Au niveau social et économique 32
4.4.4. Au niveau du renforcement des capacités et de partage des acquis 33
5. Conclusion, leçons apprises et recommandations 35
5.1. Conclusion 35
5.2. Leçons apprises 36
5.2.1. Au niveau des objectifs et de la mise en œuvre du projet 36

5.2.2. Au niveau de l'approche du projet 37
5.2.3. Au niveau de la gestion financière 38
5.2.4. Au niveau des acquis environnementaux 38
5.2.5. Au niveau des acquis socioéconomiques 39
5.2.6. Au niveau du renforcement des capacités 39
5.2.7. Au niveau de la durabilité et de la capitalisation des acquis et des impacts 40
5.3. Recommandations 40
5.3.1. Au niveau de la politique et stratégie de gestion durable des terres et de lutte contre l'ensablement 41
5.3.2. Phase 1 (2016-2017): Consolidation des acquis et préparation du Programme Stratégique à Long Terme 42
5.3.3. Phase 2 : Mise en œuvre du Programme Stratégique à Long Terme de Lutte contre l'Ensablement et la Mise en Valeur des Cuvettes PSLE/MVC-(2018-2032) 44
6. RÉFÉRENCES 48
7. ANNEXES 51
7.1. Annexe 1 : Termes de référence de la mission d'évaluation finale 51
7.2. Annexe 2 : Méthodologie de l'évaluation 57
7.3. Annexe 3 : Planches photos 76
7.4. Annexe 4 : Mise en œuvre des recommandations de la Mission à mi-parcours (2013) 80
7.5. Annexe 5 : Tableau 1: Détail de l'exécution budgétaire du PLECO opérationnel par source de financement de Juin 2010 à Juillet 2015 81
7.6. Annexe 6: Situation du personnel du PLECO 82
7.7. Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées 83
7.8. Annexe 8 : Liste de présence à la restitution de la mission d'évaluation finale du projet (Zinder, 24 novembre 2015) 84

Figure 1:Vitesse d'avancée (cm/an) des fronts dunaires dans la zone d'intervention du PLECO 20
Figure 2 : Répartition des dépenses totales selon les composantes (2010-2015) 26
Figure 3 : Dépenses annuelles par composante pour la période 2010-2015 26
Figure 4 : Exécution budgétaire par composantes 27

Table 1: Résumé des arrangements et sources du financement du projet 1
Table 2: Notation des résultats, de la durabilité des résultats et de la pertinence du projet 7
Table 3 : Conventions et accords internationaux ratifiés par le Gouvernement 12
Table 4 : Arrangements et sources des cofinancements 13
Table 5: Zones d'intervention du projet 14
Table 6: Cadre des résultats du Projet 17
Table 7. Récapitulatif des risques du projet et des mesures d'atténuation 2
Table 8. Plan de suivi évaluation et budget 4
Table 9: Résultats globaux par rapport aux prévisions 7
Table 10: Réalisations de fixation mécanique des dunes 9
Table 11: Fixation biologique des dunes 9
Table 12: Résultats de la composante 1 par rapport aux prévisions 10
Table 13: Résultats de la composante 2 par rapport aux cibles 13
Table 14 : Résultats de la composante 3 par rapport aux prévisions 19
Table 15 : Résultats de la composante 3 par rapport aux prévisions 22
Table 16: Exécution budgétaire du projet au cours de la période 2010-2015 25
Table 17 : Programme de travail et calendrier de mise en oeuvre 46

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARM :	Autorité de Régulation Multisectorielle
BEEEI :	Bureau d'Évaluation Environnementale et des Études d'Impacts ».
BIA :	Banque Internationale Africaine
BM :	Banque Mondiale
°C :	Degré Celsius
CCA :	Cellule Crise Alimentaire
CCD :	Convention sur la lutte Contre la Désertification
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CNSEE :	Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale
CNP :	Comité National de Pilotage
COFO :	Commissions Foncières
COFOCOM :	Commissions Foncière Communale
COFOB :	Commissions Foncières de Base
COFODEB :	Commissions Foncières Départementale de Base
COGERNAT :	Comité de Gestion des Ressources Naturelles
CISN-GDT :	Cadre :d'Investissement Stratégique National-Gestion Durable des Terres
DAF/RRT :	Direction des Aménagements Forestiers, du reboisement et de la Restauration des terres
DDH :	Direction Départementale de l'Hydraulique
DE/CV :	Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie ;
DGEEF :	Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts
DGH :	Direction Générale de l'Hydraulique
EIE :	Études d'Impacts sur l'Environnement
EIP :	Équipements individuels de protection
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
GAR :	Gestion axée sur les résultats
GDT :	Gestion Durable des Terres
Hbts :	Habitants
IEC :	Information, Education et Communication
INS :	Institut National de la Statistique
m/s :	Mètre par seconde
ME/LCD :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MEP	Mission d'évaluation à mi-parcours
MH/E :	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
MESUDD :	Ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement Durable
NEX :	Exécution Nationale
NS :	Nord-Sud
NE :	Nord-Est
OIT :	Organisation Internationale du Travail
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAE :	Plan d'Action Environnementale
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PAN/LCD-GRN :	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles
PANA :	Programme d'Action National de lutte contre la Désertification
PASAM :	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des Ménages
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PIS :	Programme d'Investissement Stratégique

PMIS : Project management Information Système (Système de Gestion d'Information du Projet)
PLECO : Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes
PNEDD : Programme National de l'Environnement pour un Développement Durable
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRN : Présidence de la République du Niger
PRODOC : Project Document (Document de Projet)
PU Programme d'urgence
PTBA : Plan de Travail et de Budget Annuel
RNA : Régénération Naturelle Assistée
ROSELT : Réseau des Observatoires de Suivi-Évaluation à Long Terme
R-PNUD : Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement
S&E : Suivi-Évaluation
SDR : Stratégie de Développement Rural
SDRP : Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SIG : Système d'Information Géographique
SG : Sécrétaire Général
SE : Sud-Est
SO : Sud-Ouest
SW : Sud-West
TDR Termes de référence.
UCD : Unité de Coordination du Projet
UNCCD : Convention sur la lutte Contre la Désertification
UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
URC-PNUD : Unité de Coordination Régionale du Programme des Nations Unies pour le Développement

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

A. Cadre de financement du projet

Table 1: Résumé des arrangements et sources du financement du projet

TITRE DU PROJET : *PROJET DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT DES CUVETTES OASIENNES (PLECO) DANS LES DÉPARTEMENTS DE GOURE (RÉGION DE ZINDER) ET DE MAÏNÉ-SOROA (RÉGION DE DIFFA)-* **(PLECO)**			
PAYS	**NIGER**		
Domaine Focal du FEM 3	Dégradation des Terres (DT), PO-15 Sous FEM 3 PIS (Programme d'Investissement Stratégique pour l''Afrique)		
Agence Nationale d'Exécution	**PNUD-Niger**		
Agence de Mise en œuvre	**MHE (MESUDD/DGEEF)**		
ID Projet (Atlas)	**00072224**		
UNDP-PIMS Projet	**3225**		
Projet FEM ID PMIS	**3381**		
Business Unit, Atlas Award and Project ID:	**NER10 / 00072224 / 00058216**		
Durée	**60 mois**		
Date de Signature du Document de Projet	**07-Apr-2010**		
Date du premier déboursement de fonds	**25-Jun-2010**		
Date de l'Atelier Démarrage:	**02-Jul-2010**		
Date prévue de Clôture:	**01-Jan-2015**		
Date revue de Clôture:	**01-Jan-2015**		
Arrangements de Financement du projet (Source)	**Classification**	**Type**	**Montant ($)**
Fonds FEM	Multilatéral	Espèce	2.020.000
Cofinancement			
PNUD	Multilatéral	Espèce	500.000
Gouvernement de la République du Niger	Gouvernement	Nature	500.000
Communes: Gouré, Kellé, Guidiguir, Bouné, Maine-Soroa, Foulatari, Goudoumaria et N'Guelbayli.	Autorité locale	Espèce	4.000.000
Projet PADL - Diffa)	Bilatéral	Espèce	3.320.000
Projet PADL – Zinder	Bilatéral	Espèce	560.000
Programme Spécial du Président de la République: Volet Restauration de l'Environnent	Gouvernement	Espèce	3.200.000
PASAM Gouré	ONG	Espèce	1.200.000
Total Cofinancement			13.280.000

B. Objectif et déroulement de l'évaluation

La mission de terrain de l'évaluation finale du PLECO a été conduite du 11 Novembre au 05 Décembre 2015. Elle a consisté à (i) analyser le cadre de financement et de mise en œuvre du projet, (ii) organiser des visites et des entretiens avec les populations des sites d'intervention du projet, (iii) collecter des données, (iv) évaluer les performances et les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et indicateurs de vérification et (v) formuler les recommandations subséquentes.

La mission s'est entretenue avec l'ensemble des acteurs clés du projet, particulièrement les autorités des communes et les populations locales bénéficiaires des réalisations du projet. Elle a aussi maintenu des contacts permanents, tout le long de l'évaluation, avec l'UCP-PLECO et le Bureau du PNUD-Niger

C. Description du projet

i. Le projet s'est attaqué à une problématique complexe, d'actualité et d'une dimension sous régionale, impliquant une forte résilience de la part des populations et des actions d'envergure pour faire face aux effets des changements climatiques et assurer la sauvegarde des écosystèmes sylvo-pastoraux et des bases de production.

ii. Afin de faire face aux conséquences désastreuses de ces changements climatiques et la sécheresse récurrente qui sévit sur l'ensemble du pays, dans la poursuite des actions initiées depuis le début des années 90s, le Gouvernement du Niger avec l'appui du FEM et le PNUD, a initié le PLECO pour apporter une réponse stratégique et pratique à l'ensablement dans les deux régions les plus menacées de Diffa et de Zinder.

iii. Comme indiqué dans le document de financement du projet (PMIS 3225), la finalité du projet est d'arriver à assurer à long terme à «protéger l'intégrité des cuvettes oasiennes et améliorer la productivité des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux dans les Départements de Gouré et de Maïné-Soroa» à travers une gestion rationnelle des ressources en sols et eau tout en améliorant les moyens et conditions d'existence/résilience des populations vulnérables, au niveau des régions de Zinder et de Diffa.

iv. Le PLECO poursuit trois objectifs spécifiques qui répondent aux attentes des stratégies et des politiques du Gouvernement du Niger et des programmes opérationnels du FEM visant à faire face aux défis environnementaux et de développement socioéconomique durable du pays:
- Composante 1: Amélioration des pratiques locales de gestion des terres et des **écosystèmes**;
- Composante 2: Renforcement des capacités des institutions et des communautés locales pour la GDT;
- Composante 3: Système de suivi des phénomènes d'ensablement et de dégradation des terres.

D. Arrangement institutionnel de financement du projet

v. D'après le cadre institutionnel de financement, les arrangements de la mise en œuvre du PLECO sont comme suit:
- Le PNUD est l'agence de mise en œuvre du projet, à travers la modalité d'Exécution Nationale (NEX);
- Le Ministère de l'Environnement (Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD) est l'organe gouvernemental chargé de l'exécution du PLECO au niveau national, à travers la Direction Générale des Eaux et Forêts, conformément à la modalité d'Exécution Nationale (NEX) du PNUD;
- Un Comité de Pilotage du projet a été mis en place pour assurer la supervision de la mise en œuvre du PLECO. Ce comité comprend les représentants des institutions clés et des partenaires techniques et financiers;

- Une Unité de Coordination du Projet, créée par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement (MHE) et basée à Zinder, chargée de la gestion et de la coordination quotidiennes de la mise en œuvre du projet dans les deux régions de Diffa et de Zinder.

E. Conclusion, enseignements et recommandations

01 - Démarrage du projet de mise en œuvre du projet

Le document du projet a été signé le 07 Avril 2010 pour une durée de 5 ans, avec comme date de clôture le 01 Janvier 2015. Le projet étant déclaré financièrement opérationnel (sous le Numéro du projet : 00072224) le 26 juin 20101, la mission considère cette date comme celle de démarrage légal de sa mise en œuvre, avec comme date de clôture officielle le 26 juin 2015. Toutefois, son démarrage n'a été effectif qu'avec l'atelier de lancement organisé par le Comité de pilotage le 02 juillet 2010 à Maïné-Soroa.

La mission juge globalement satisfaisante la mise en œuvre du projet, ainsi que les réalisations et les acquis en matière de fixation des dunes et de renforcement des stratégies et capacités nationales de gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes.

02 - Approche du Projet

vi. L'approche participative adoptée par l'UCP, répond aux besoins d'implication des différents acteurs (Autorités administratives territoriales, Communales et les élus locaux, Services techniques de l'État, Communautés locales; ONG/AD; PNUD et Université/CNSEE et les populations bénéficiaires) requise pour assurer une mise en œuvre inclusive du projet afin de mieux faire face aux enjeux visés au projet.

vii. Les rôles respectifs joués par l'ensemble de ces différents acteurs sont jugés très satisfaisants et ont permis, à divers égards, d'atteindre les résultats du projet.

viii. Les résultats obtenus ont favorisés et catalysés par (i) la sensibilisation, (ii) la formation des acteurs à la base et (iii) le partenariat établi par le projet avec d'autres partenaires non initialement impliqués dans le projet, (iv) la mobilisation et l'organisation des populations à la base et, (v) l'intégration du projet dans le programme cadre du PNUD, ainsi que les appuis du PAM et du Gouvernement.

03 – Résultats et Acquis

ix. La mise en œuvre et la réalisation des objectif du PLECO sont très satisfaisante (TS).

x. Comme attendu de la mise en œuvre du projet, le projet a mobilisé et exécuté durant les 5 années de mise en œuvre du projet (2011-2015) un budget dont les dépenses totales s'élèvent à USD 4.526.673.082 contre un budget initial d'USD 2.520.000. Les sources des ressources ainsi exécutées sont comme suit: (i) FEM: USD2.020.000, PNUD : USD1.654.6863, Contrepartie Niger: USD592.000 et Apport du PAM: USD259.9874.Ces fonds ont été exécutés par le MHE/DGEF et le PLECO Opérationnel. À cet égard, l'UCP a ouvert à Zinder au nom du PLECO opérationnel: Compte: N°25110079429 75 BIA Zinder, pour gérer les Fonds du FEM et PNUD et

[2] : Selon les données collectées au niveau de l'UCP-PLECO à Zinder.
[3] : Ce montant est 3.3 fois supérieur (303%) au montant indiqué dans l'accord de financement, sans qu'aucune révision ne soit faite.
[4]: Financement apporté en cours d'exécution, car non participant au cofinancement lors de la signature du PLECO.

compte N°25110108542 ouvert à la BIA-Zinder pour les fonds de contrepartie du gouvernementale.

xi. Au niveau des réalisations physiques en matière de fixation des dunes, le PLECO a réalisé 5373 ha (de 2011 à 2014) contre 4410 ha planifiés (soit 121, 84%), répartis dans 62 sites à travers les 8 communes, dont 43 sites pour l'Antenne/PLECO de Maïné-Soroa et 19 sites pour l'Antenne/PLECO de Gouré. Ces 5373 Ha de dunes ont été stabilisés biologiquement avec 3.365.300plantules produites par les populations (dont 80% par les femmes) au niveau des pépinières villageoises, sous l'encadrement des animateurs du projet. La vente des plants a généré des revenus substantiels aux femmes qui les ont été investis dans les besoins du ménage, l'éducation des enfants et le petit commerce.

xii. En matière de renforcement des capacités les résultats sont très satisfaisants, avec, entre autres:

- La création des comités de gestion des ressources naturelles (COGERNATs) et de commissions foncières de base (COFOB) dans plusieurs villages ciblés. Mais leur fonctionnement est encore très médiocre ;
- Le renforcement des capacités des institutions régionales, départementales, communales et villageoises comprenant notamment les cadres de concertation et les cadres de gestion des conflits existants (ou en voie de création), en matière de (i) planification, de mise en œuvre et de suivi des plans d'action locaux, (ii) Gestion des conflits nécessaire à une meilleure exploitation des ressources naturelles et du foncier rural ;
- La mise en place d'un réseau d'échange, d'harmonisation et collaboration entre partenaires en vue de la diffusion des informations sur la dynamique de l'ensablement, de la dégradation des terres et de la GDT. *La mission constate malheureusement que les organes des réseaux GDT des partenaires sont peu opérationnels dans les deux zones du projet (Gouré et à Maïné-Soroa). La mission invite le PLECO à mobiliser davantage toutes les énergies nécessaires pour assurer l'opérationnalisation du Réseau des partenaires durant la phase transitoire du futur programme à mettre en œuvre ;*
- Le CNSEE et la Faculté d'agronomie de Niamey ont exécuté la composante 3, à travers des activités de recherche-développement dans des sites sélectionnés dans les départements de Gouré et de Maïné-Soroa au niveau destations météorologiques automatiques. *Ces recherches ont permis l'acquisition des données pluviométriques, des mesures de température et d'humidité relative de l'air, ainsi que de la direction et de la vitesse des vents* ;
- Un système de collecte des données environnementales (climat, milieu physique, végétation, etc.), biodiversité, socioéconomiques, a été créé au niveau de ces deux départements Les données ainsi collectées sont gérées au niveau du CNSEE sous forme de base de données, accessible en ligne.

xiii. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à une collaboration féconde entre le PLECO et les acteurs à la base (ONG, Projets, Communes, Services techniques communaux, etc.) et au renforcement des capacités de ces derniers en matière de développement intégré, de maitrise du processus de Diagnostic-participatif et des techniques de fixation des dunes.

04 –Impacts

xiv. Les résultats et les acquis du PLECO ont créé d'importants impacts assez significatifs (AS) au niveau environnemental, socioéconomique et de renforcement des capacités des acteurs.

xv. La mission note que de par les résultats et acquis produits, le projet a réalisé son objectif spécifique « d'assurer la protection intégrée des ressources naturelles et d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale des écosystèmes et des cuvettes dans les départements de Gouré et de Maïné-Soroa », avec des effets bénéfiques tangibles tant au niveau écologique, environnemental que socioéconomique. Les résultats obtenus sont très encourageants et devraient permettre d'atteindre à long terme les objectifs visés par le Gouvernement et le PNUD/FEM en matière de GDT et de

lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques, pour un développement inclusif durable.

xvi. La mission note que les résultats ont produit des acquis et des impacts significatifs, notamment:

- Au niveau **environnemental,** les réalisations du projet ont généré des effets bénéfiques et des avantages environnementaux significatifs et une nette amélioration du potentiel productif fourrager des pâturages et de l'exploitation agricole des cuvettes (cultures maraichères), grâce à la stabilisation mécanique et biologique des dunes et la réhabilitation des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux dégradés, des cuvettes et des infrastructures socioéconomiques;
- Au niveau **socioéconomique** la création d'emplois, notamment le paiement des travaux de fixation de fixation des dunes (Cash et Food For Work) et la vente des plants produits par les femmes dans leurs pépinières villageoises (généralement tenues par 70-100% femmes), ainsi que le recrutement de gardiens, ont contribué à injecter ou de générer des revenus substantiels dans les villages et à améliorer les revenus des ménages, la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté des ménages, ainsi qu'à freiner l'exode rural des jeunes;
- **Au niveau de renforcement des capacités** institutionnelles, opérationnelles et techniques en matière, les études et recherches menées ont permis au gouvernement et aux différents acteurs d'avoir d'avoir (i) une meilleure connaissance des phénomènes de dégradation des terres et de la dynamique d'ensablement, (ii) la mise en place des réseaux d'acteurs locaux en GDT, renforçant ainsi le réseau national de surveillance écologique initié en début des années 2000 par le projet ROSELT et les capacités opérationnelles et scientifiques CNSEE et de la faculté d'agronomie de l'Université de Niamey, etc.;
- **Au niveau du Genre,** l'implication et le traitement équitable des hommes et des femmes dans le paiement de leur participation aux travaux de fixation des dunes et dans le développement d'activités génératrices de revenus, notamment la mise en valeur des cuvettes oasiennes, la création des pépinières villageoises gérées par elles-mêmes et la vente des plants produits dans ces pépinières, ont beaucoup contribué à asseoir une base d'autonomisation des femmes (Développent Genre), grâce aux revenus ainsi générés qui leur ont aussi permis d'investir dans la scolarisation des enfants et dans l'achat et l'élevage de petits ruminants qui servent d'épargne.

05 - Au niveau des leçons apprises, la mission note

xvii. La mission a relevé un certain nombre d'insuffisances et de faiblesses qui sont ici considérées comme des leçons à retenir, entre autres:

- Les retards dans la mise en place des moyens financiers et des vivres PAM entrainent un relâchement des populations dans la réalisation des travaux, surtout dès que les rémunérations font défaut;
- La non prise en compte suffisante des risques climatiques (retards des pluies ou sécheresse) dans la réalisation des travaux de fixation biologique des dunes occasionne de mauvaises reprises ou d'importantes mortalités des plantules mises en terre au niveau des dunes fixées (même fixées mécaniquement);
- Le manque d'expert en communication au niveau de l'UCP, malgré la recommandation faite lors de l'évaluation à mi-parcours, n'a pas permis au projet de mettre en œuvre un programme cohérent et de piloter les activités de sensibilisation, d'information et d'animation des communautés de base;
- La rémunération des travaux de fixation des dunes en cash et Food for Work (PAM) adopté par le projet, tout en permettant d'améliorer la sécurité alimentaire de générer des revenus au niveau des ménages, a fini par créer une dépendance des populations et à décourager leur participation «volontaire» en cas de rupture ou de retard de paiement ;
- La dynamique d'entrainement et d'autogestion voulue à la base par les COGERNATs ne s'est pas réalisée, en raison probablement de leurs faibles capacités opérationnelles et organisationnelles et de leur non formalisation juridique qui aurait pu leur permettre de se sentir plus responsables en matière d'organisation des actions initiées et de surveillance des

parcelles et de saisir les opportunités qui s'offraient à elles pour mobiliser des financements auprès des donneurs ;

- Le manque d'harmonisation et coordination des approches et des intervenants (ONG, projets, etc.) au niveau des communes de convergence cause des désordres et des collusions au niveau de l'organisation des populations et une efficience de synergie et de complémentarité des interventions, voire des dysfonctionnements au niveau des COFODED et COFOCOM dans certains sites de convergence;
- La progression de l'étendue de l'ensablement, la pauvreté endémique et l'insécurité alimentaire chronique dans les zones d'intervention nécessitent une intervention stratégique à long terme et exige des moyens d'envergure;
- Le'd'infrastructures routières (piste de production, piste d'accès, etc.), hydrauliques et d'unités de valorisation de la production agricole et du natron compromet le développement durable de la zone et doit retenir l'attention des décideurs dans le financement des projets de lutte contre l'ensablement.

xviii. Malgré les succès réalisés, la mission juge, (ii) la pauvreté et les faibles capacités opérationnelles des populations et des organes de base.

xix. Même si le projet a permis en 5 ans de renforcer les capacités des acteurs et à démontrer la faisabilité d'une dynamique d'organisation cohérente des communautés de base, il convient de reconnaitre que les efforts consentis et les acquis du projet sont encore fragiles en raison de (i) l'hostilité du climat et du milieu naturel, (ii) la menace de l'ensablement toujours présente, (iii) les faibles capacités opérationnelles des populations et des organes de base. La durabilité des acquis du projet, passera par (i) la mise en œuvre des moyens substantiels (ii) consolidation des actions initiées, (iii) l'opérationnalisation du dispositif d'animation (IEC), (iv) la formalisation et l'encadrement davantage des COGERNATs, (v) mise en œuvre des plans d'action locaux.

06 - Recommandations pour des actions futures

xx. Sur la base des résultats et des leçons apprises, la mission note que tous les acteurs perçoivent les phénomènes d'ensablement comme la plus grande menace qui pèse sur le développement durable des régions de Diffa et Zinder, ainsi que sur les zones limitrophes. De ce fait, la lutte contre l'ensablement doit être considérée à un plus haut niveau de l'état comme un impératif de survie pour ces régions afin d'éviter des risques de dégradations irréversibles des ressources naturelles et des bases de la production agricole et alimentaire, voire des migrations forcées des populations vers d'autres zones.

xxi. Adhérant aux vœux des responsables locaux (Maires et autorités départementales et régionales) et des populations, la mission recommande la poursuite des actions initiées pour assurer la consolidation des acquis et asseoir les bases d'un développement durable de la zone à travers la protection des ressources naturelles et le développement durable des cuvettes oasiennes.

xxii. À cet effet, la poursuite des activités initiées par le projet se feront en deux phases ;

- Phase 1 (transitoire); Consolidation des acquis du PLECO (2016-2017) : cette phase sera axée sur la consolidation des acquis et la formulation du programme stratégique à long terme de la deuxième phase de développement (15 ans : 2018-2032). Le financement de cette phase se justifie par la volonté de pérennisation des acquis et de transfert des compétences à la base (Communes et COGERNATs) pour les actions de gestions des ressources naturelles et de Lutte contre l'ensablement;
- Phase 2 (de développement): Programme stratégique à long terme (2018-2032) de Lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques et de valorisation des cuvettes oasiennes : axé sur la mise en œuvre du Programme stratégique à long terme de lutte contre l'ensablement et de valorisation des cuvettes. Celle-ci reposera sur deux pré requis : (i) Affirmation solennelle par le Gouvernement de la vision de considérer les phénomènes d'ensablement comme la plus grave menace de développement durable des régions de Diffa et

de Zinder et d'engager des actions de lutte d'envergure à long terme ; (ii) Engagement à rehausser la visibilité des actions de lutte contre l'ensablement par la mise en place d'une structure spécialisée autonome dotée de ressources humaines et financières conséquentes.

F. Notations d'évaluation

Table 2: Notation des résultats, de la durabilité des résultats et de la pertinence du projet

<table>
<tr><th>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</th><th>Notations de durabilité :</th><th>Notations de la pertinence</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Résultat global : 6 : Très Satisfaisant (S)
Efficacité : 5
Efficience : 5
Suivi-évaluation : 4</td><td rowspan="2">3 : Moyennement probable (MP) : Risques modérés</td><td>6: Très pertinent (TP)</td></tr>
<tr><td>Notations de l'impact :
6 : Très Satisfaisant (6)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Notations supplémentaires le cas échéant :
Sans objet (S.O.)
i) Risques: Satisfaisant (4)
ii) Agence du PNUD: 6 Très Satisfaisant
iii) Agence d'exécution (MHE/MESUDD-DGEEF): Très insatisfaisant (5)</td></tr>
</table>

1. CADRE DE L'ÉVALUATION

1.1. Introduction générale

Cette évaluation finale examine le contexte, les performances et les résultats de la mise en œuvre (2010-2015) du Projet de «Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et Maïné-Soroa (PLECO) (**PIMS 3225**)», conduite conformément directives énoncées dans le document «Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets du PNUD financés par le FEM/GEF» et aux TDRs de la mission (Annexe 1).

L'évaluation finale a été conduite du 11 novembre 2015 au 05 décembre 2015 par une équipe composée d'un Consultant international (chef de mission) et d'un Consultant national.

Le présent rapport présente les constats, les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du projet, ainsi que les conclusions, les leçons apprises et les recommandations de la mission relatives à la consolidation des acquis et à la poursuite des actions futures. Il est structuré autour des grands axes suivants :

- Cadre de l'évaluation finale;
- Analyse du cadre logique du projet;
- Évaluation des performances et des résultats du projet;
- Conclusion et recommandations;
- Annexes.

1.2. Objectifs et portée des résultats de la mission

Comme indiqué dans les Termes de Référence (TDRs) (annexe 1), cette évaluation finale du projet s'est intéressé à l'analyse, entre autres, de : (i) la pertinence des objectifs du projet par rapport aux politiques et aux stratégies de développement du gouvernement, (ii) la conformité du document par rapport à la conception des documents des projets FEM et son alignement par rapport aux domaines de financement du FEM et, (iii) des performances et résultats obtenus.

Plus spécifiquement, les résultats, les leçons apprises et les recommandations de cette évaluation devraient permettre au Gouvernement et au PNUD/FEM d'apprécier les capacités du Gouvernement du Niger en matière de gestion de projets FEM accès sur la protection de l'environnement, la lutte contre la dégradation des terres et la réhabilitation des écosystèmes et de prendre les dispositions et mesures nécessaires pour capitaliser les acquis et s'accorder sur les orientations et les actions prioritaires à poursuivre.

Il est attendu de la mission trois livrables finaux à soumettre au PNUD par le Consultant international (Chef de mission) dans un délai de 40 jours au plus tard après le démarrage de la mission, soit le 20 Décembre 2015. Malheureusement, en raison des nombreuses sollicitations auxquelles dont l'équipe du PNUD, chargée de la supervision et de la validation des rapports, ont fait l'objet, le rapport final (3ème livrable) n'a pu être finalisé qu'en mars 2016.

1.3. Activités et méthodologie de l'évaluation

1.3.1. Activités de la mission

La mission a entrepris, entre autres, l'analyse de:

- La pertinence du projet (justification, objectifs, résultats, etc.) par rapport aux politiques du Gouvernement et du PNUD-FEM;
- Les performances du projet (gestion, suivi-évaluation, réalisations physiques, renforcement des capacités, recherche-action et développement d'outils méthodologiques, implication des acteurs et partenariats, etc.) ;

- Le niveau d'atteinte des réalisations, des résultats et des objectifs ;
- La pertinence et la portée des techniques et méthodologies appliquées;
- Les leçons tirées et recommandations subséquentes.

Plus spécifiquement, la mission a apprécié les impacts des résultats obtenus, notamment au niveau des:

- Changements intervenus dans les milieux naturel et socioéconomique des zones d'intervention;
- Facteurs de durabilité des bénéfices ou impacts générés du projet (indicateurs, gestion des risques, etc.);
- Les facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs;
- Les perspectives liées au genre, notamment le degré de prise en compte par le projet des disparités entre les sexes lors de la mise en place et de l'application des interventions du projet.

1.3.2. Méthodologie de l'évaluation

Conformément aux TDRs, la mission a été conduite de manière participative, inclusive et itérative, en impliquant l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux et locaux et, en étroite collaboration avec le PNUD et l'UCP du PLECO.

L'évaluation a été conduite en quatre phases, comme suit:

1. Phase 1: Du 12 au 19 novembre 2015 :
   - Briefing et séance de travail avec les acteurs;
   - Revue des documents;
   - Élaboration de la méthodologie détaillée de collecte des données et des entretiens avec les acteurs (voir les éléments ou questions dans les tâches des structures à l'annexe 2);
   - Élaboration de la note de Démarrage et cadrage de la mission.

.

2. Phase 2 : Visites des sites, collecte des données et évaluation des réalisations : 20 et 21 Novembre :
   - Visite de terrain et collecte des données dans sept (7) sites représentatifs des 62[5] sites d'intervention du projet par la mission, accompagnée du Coordinateur et de l'expert en Suivi-évaluation de l'UCP, ainsi que des agents des antennes de Gouré et Maïné-Soroa. Ces 7 sites ont été choisis sur la base (i) de leur accessibilité (localisés le long de la route entre Gouré et Maïné-Soroa), (ii) des résultats obtenus, (iii) de l'implication des populations et iv) de la prise en compte des questions Genre dans les activités;
   - Entretien avec l'ensemble des acteurs clés (autorités départementales et communales, équipes du projet, partenaires locaux et les populations bénéficiaires) au cours de ces visites.

3. Phase 3 : Compilation et synthèse des résultats et partage des conclusions et recommandations :
   - 22-23 Novembre synthèse des résultats d'évaluation;
   - 24 Novembre 2015 : un atelier de restitution tenu à Zinder , regroupant les représentants des régions de Diffa et Zinder, des communes et des départements concernés, des services techniques, des équipes du projet, etc.;
   - 30 Novembre 2015 : une réunion de restitution tenu au PNUD-Niger, Niamey, avec le Représentant Résident du PNUD, coordonnateur du système des Nations Unies et ses collaborateurs (annexe 3);

[5]: Au niveau de Gouré, les interventions ont couvert 19 sites répartis dans les quatre communes, tandis qu'au niveau de Maïné-Soroa et Goudoumaria, elles ont porté sur 43 sites répartis dans cinq communes.

- 1er décembre 2015 : une réunion de restitution au Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, regroupant le SG avec les responsables des services centraux et l'équipe du service Environnement et Énergie et l'Unité résilience du PNUD (annexe 4).

4. Phase 4 : Élaboration du rapport provisoire de la mission d'évaluation :
   - 02-05 Décembre 2015 : Élaboration et soumission du rapport provisoire;
   - Février/mars 2016 : Commentaires (PNUD et PLECO) et Corrections et soumission du Rapport Final par les Consultants.

La méthodologie détaillée, le programme de mission et la liste des personnes rencontrées sont donnés aux annexes 2 et 4.

2. ANALYSE DU CADRE DE FINANCEMENT DU PROJET

Ce chapitre traite de l'analyse du contexte stratégique et politique du cadre et des arrangements de financement du projet par le FEM, le PNUD, le Gouvernement, les Communes et les partenaires au cofinancement (Projets, etc.).

2.1. Problèmes à résoudre

L'accord de financement du PLECO cadre bien avec les préoccupations du Gouvernement et celles du FEM et du PNUD. Le projet répond ainsi aux objectifs du programme PO/FEM-15 «Gestion Durable des Terres».

Il s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissement Stratégique (PIS/FEM) pour la Gestion Durable des Terres (GDT) et le programme de travail de TerrAfrica[6] et est complémentaire aux deux autres programmes, notamment, (i) le Programme 10 (Durabilité environnementale) et le Programme 13 (Restauration et reforestation des terres).

Il vise aussi à répondre aux préoccupations et attentes des populations, ainsi qu'aux besoins de développement local durable, à la politique de gestion décentralisée des ressources naturelles et à l'autonomisation des communautés de base, notamment le genre et les personnes vulnérables.

La mission note que le projet s'est attaqué de façon stratégique à une problématique complexe et d'actualité, à savoir la lutte contre la dégradation des terres et l'ensablement des infrastructures socioéconomiques qui sévissent dans les pays sahéliens depuis le début des années 80s. Les répercussions ont été particulières singulières pour le Niger, avec des conséquences très désastreuses tant au niveau environnemental que socioéconomique, en raison de sa localisation à la lisière du grand désert du Sahara dont le front ne cesse d'avancer vers le sud au fil des années. En effet, l'ensablement des terres agro-sylvo-pastorales et des infrastructures socioéconomiques, au fil des décennies, est devenu la menace la plus manifeste des changements climatiques, entravant tous les efforts du Gouvernement du Niger, entrepris pour assurer le développement durable et d'amélioration des conditions de vie des 14.297.000habitants de la population du Niger, particulièrement dans les régions d'Agadez, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder et Diffa, y compris les cours d'eaux des principaux bassins fluviaux (Fleuve Niger, La Maggia, Lac Tchad etc.).

Pour contenir la menace, le gouvernement, avec l'appui du PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers, a pris depuis le début des années 90s des initiatives stratégiques visant à mettre en œuvre des actions spécifiques de lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques. Toutefois, force est de constater qu'après presque vingt-cinq ans d'efforts et malgré la réussite de nombreuses initiatives prises, les phénomènes d'ensablement sont loin d'être maitrisés, la tendance étant toujours à une dégradation continue des ressources dans les deux zones.

Poursuivant les efforts, le Gouvernement a adopté en 2000 le «Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de la Gestion des Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN) du Niger adopté en 2000, intégrant en son sein la lutte contre l'ensablement en tant qu'axe prioritaire. Ce plan a permis une plus grande prise de conscience sur les menaces de l'ensablement pour le développement du pays.

Dans le même sillage, le projet PLECO a été financé pour apporter une réponse pratique à la menace de l'ensablement au niveau des régions de Diffa et de Zinder, avec l'objectif stratégique de s'inscrire dans la continuité et la complémentarité des projets antérieurs. Même si ce projet a permis en 5 ans de renforcer les capacités des acteurs et à démontrer la faisabilité de bonnes pratiques de GDT en impliquant et organisant les communautés locales, force est de reconnaitre que les efforts consentis

[6] : L'initiative TerrAfrica est un partenariat collectif regroupant le NEPAD, le Secrétariat de l'UNCCD, le Mécanisme mondial (MM) de l'UNCCD, la Banque mondiale, le FIDA, la FAO, le PNUD, le PNUE, la BAD, FEM, l'Union Européenne, etc.

sont encore en-deçà de l'ampleur des menaces de l'ensablement qui ne fait que s'étendre, exacerbant la pauvreté et l'insécurité alimentaire chroniques des populations locales.

2.2. Au niveau de l'éligibilité du pays

Comme le montrent les informations portées dans le tableau 3 ci-dessous, Le Gouvernement ayant ratifié les différentes conventions des Nations Unies et les Accords internationaux, particulièrement la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Biodiversité (CBD) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Niger a ainsi été déclaré éligible au financement par les Fonds du FEM pour soutenir les efforts du PLECO.

Table 3 : **Conventions et accords internationaux ratifiés par le Gouvernement**

Titre	Date de signature/ratification par le Niger
• La convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dite "Convention de Bonn", signée à Bonn (Allemagne)	Ratification : 07/07/1980
• Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau, dite « convention RAMSAR» : • Protocole d'amendement de cette convention a été adopté et entré en vigueur le 1er octobre 1986.	• Ratification de la convention: 30 août 1987. • Ratification du Protocole : 30 décembre 1987.
Convention sur la Diversité Biologique	• Signature : 11/06/92 • Ratification : 25/07/1995
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	• Signature: 11/06/92 • Ratification : 25/07/ 1995
Convention cadre des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification particulièrement en Afrique	• Signature : 14 octobre 199 • Ratification : 19 janvier 1996

Source: Document du Projet, 2010

2.3. Au niveau du cofinancement

Selon les arrangements conclus dans le document de financement, le financement du projet «Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les Départements de Gouré et de Maïné-Soroa (PLECO)» est estimé à un budget total de 15.300.000 USD, réparti comme suit (tableau 4):

- 2.020.000 USD provenant du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dans le cadre du Programme Opérationnel «OP 15-Gestion durable des sols»;
- 500.000 USD provenant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD);
- 13.280.000 USD provenant de cofinancement du Gouvernement au titre de la contrepartie, des communes et des projets mis en œuvre dans la zone et contribuant aux effets environnementaux du projet PLECO.

Il faut noter que de tous ces financements seuls les fonds du FEM et du PNUD étaient sûrs d'être utilisés directement pour financer les activités du PLECO, pour un budget total de 2.520.000 USD. Les financements des projets mis en œuvre dans la zone sont comptabilisés en tant qu'effets ajoutés aux résultats environnementaux du PLECO.

Considérant l'hostilité du climat, l'immensité des zones affectées par l'ensablement et les objectifs assignés au projet, en se basant sur les coûts des travaux antérieurs de fixation qui dépassaient déjà estimé en 1991 les 500.000 FCFA (1000 USD) par hectare de dunes stabilisées, la mission juge le budget alloué au PLECO nettement sous-estimé et insuffisant pour couvrir les 4410 ha projetés. Pour atteindre cet objectif de 4410 ha, le budget du PLECO devrait être au minimum de l'ordre de 4.410.000 USD.

Table 4 : Arrangements et sources des cofinancements

Nom du Co-financeur (source)	*Classification*	*Type*	*Montant ($)*
Communes: Gouré, Kellé, Guidiguir, Bouné, Maïné-Soroa, Foulatari, Goudoumaria et N'Guelbayli.	Autorité locale	Espèce	4.000.000 (30%)
Projet PADL - Diffa)	Bilatéral	Espèce	3.320.000 (25%)
Projet PADL – Zinder	Bilatéral	Espèce	560.000 (4%)
Programme Spécial du Président de la République: *Volet Restauration de l'Environnent*	Gouvernement	Espèce	3.200.000 (24%)
Gouvernement de la République du Niger	Gouvernement	Nature	500.000 (4%)
PASAM Gouré	ONG	Espèce	1.200.000 (9%)
PNUD	Multilatéral	Espèce	500.000 (4%)
Total Cofinancement			13.280.000

Source: Document du Projet, 2010

2.4. Au niveau des arrangements institutionnels de mise en œuvre du projet

Selon le document de projet, les arrangements conclus au titre du cadre institutionnel de mise en œuvre et réalisation du PLECO est conçu comme suit :

- **PNUD** est l'agence d'exécution, à travers la modalité d'Exécution Nationale (NEX) ;
- **Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement** (MHE/MESUDD) est l'organe gouvernemental chargé de la mise en œuvre et de la réalisation du PLECO au niveau national, à travers la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF) ;
- **Comité de Pilotage Environnemental** : mis en place par le ministère en accord avec le PNUD et chargé de superviser la mise en œuvre du PLECO. Il est composé des institutions clés et des représentants des partenaires. Le comité de pilotage a pour rôle: (i) de définir les modalités de mise en œuvre, (ii) de coordonner les activités et s'assurer qu'elles sont cohérentes et qu'elles sont conformes à la SDR, (iii) d'établir un cadre de coordination, (iv) de superviser, contrôler et évaluer les progrès accomplis; et (v) de faire des rapports au comité interministériel SDR et assurer la coordination avec les autres programmes SDR. C'est à travers ce comité que les trois projets visés au moment de la formulation du projet ont eu à tenir les réunions de validation et d'évaluation des PTBA et des rapports annuels du projet en même temps ; ce qui a permis de discuter de l'harmonisation de leurs approches, échanger les enseignements et le transfert de connaissances;

- **Unité de Coordination du Projet** (UCP): mise en place par la DGEEF et le PNUD et chargée de la mise en œuvre et de l'exécution du PLECO dans les deux régions de Diffa et Zinder. Elle est composée d'un Coordonnateur du projet (avec aussi bien des rôles de gestion du

projet que de conseils techniques), d'un spécialiste/expert en Système d'Informations Géographiques (SIG) et Suivi, d'un Directeur Administratif et Financier et de 4 animateurs recrutés par le projet à travers le PNUD. Mais au cours du temps l'effectif du projet est passé de 8 à 12 personnes (techniques).

2.5. Au niveau de la durée du projet

La durée de mise en œuvre du PLECO prévue était fixée à 5 ans (60 mois), de Juin 2010 à Juin 2015. La mission juge cette durée très courte pour que le projet puisse réaliser tous ses objectifs et produisent les résultats et les impacts attendus devant permettre d''inverser les tendances à la dégradation continue des terres, surtout dans un contexte de changements climatiques et de sécheresses récurrentes. En effet, même les 6 mois additionnels (Juillet –Décembre 2015) n'ont pas permis au PLECO de réaliser tous résultats attendus et de consolider les acquis.

Il convient de noter qu'un projet de cette nature a besoin de plus de temps pour réaliser les résultats attendus et assurer la durabilité des acquis.

2.6. Zones d'intervention du projet

Les interventions du projet ont ciblé les zones les plus menacées et avec une forte concentration de populations vulnérables résidant dans les deux Départements de Gouré et de Maïné-Soroa, réparties dans huit (8) communes, comme indiqué dans le tableau 5 ci-dessous.

Table 5: Zones d'intervention du projet

Régions	**Départements**	**Communes**
Zinder	Gouré	Commune Rurale de Bouné
		Commune Rurale de Kellé
		Commune Rurale de Guidiguir
		Commune Urbaine de Gouré
Diffa	Maïné-Soroa	Commune Rurale de Nguel Bayli
		Commune Rurale de Foulatari
		Commune Urbaine de Maïné-Soroa
	Goudoumaria[7]	Commune Rurale de Goudoumaria

Source : Rapport PLECO, 2012.

Il est prévu de protéger et aménager quelques 35 cuvettes prioritaires au niveau des huit communes ciblées par le projet. Mais le projet, grâce à son dynamisme a pu couvrir 62 sites (soit 1.8 fois).

Les populations de ces communes et plus particulièrement celles des 62 sites couverts, sont donc les principaux bénéficiaires directs du projet, en plus des services centraux du Gouvernement et des services techniques déconcentrés des Régions de Diffa et Zinder de et plus particulièrement de la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts.

[7] : Goudoumaria a été érigé récemment en département, ce qui fait donc trois départements d'intervention.

3. ANALYSE DE LA CONCEPTION ET DE LA PERTINENCE DU PROJET

Les sections ci-après présentent l'évaluation des objectifs du projet par rapport aux priorités du Gouvernement et du FEM-PNUD, des arrangements institutionnels, de la conception et structuration des objectifs globaux et spécifiques, des résultats, activités et du cadre de suivi-évaluation.

3.1. Objectifs du projet et leur portée

Le but global étant d'assurer une gestion durable des terres et de lutter contre l'ensablement, la mission juge le projet assez pertinent et répond aux préoccupations du Gouvernement et du FEM-PNUD et des populations à la base. Il est attendu que cet objectif soit réalisé à travers quatre objectifs spécifiques, traduits en composantes comme suit:

- **Composante 1**: **Amélioration des pratiques locales de gestion des terres et des écosystèmes**: application des pratiques et modèles pour la prévention et la stabilisation des dunes de sable ; et réaliser la gestion intégrée des dunes, des terres et des écosystèmes dans 35 cuvettes prioritaires;

- **Composante 2**: **Renforcement des capacités des institutions et des communautés locales pour la GDT**: apporter une capacité technique et managériale aux parties prenantes locales sur la gestion des dunes, des terres et des écosystèmes, mettant l'accent sur les 35 cuvettes prioritaires. Cette composante a privilégié les activités d'information, d'Education et de Communication (IEC) des communautés et des autorités locales en matière de gestion durable des terres, la protection des dunes de sable et les questions foncières (prévention des conflits et résolution);

- **Composante 3**: **Système de suivi des phénomènes d'ensablement et de dégradation des terres**: mettre en place, aux niveaux national et local, un système de suivi des dunes de sable et de la dégradation des terres. La composante a mis l'accent sur la création, la démonstration et l'opérationnalisation d'un système de surveillance des dunes de sable et de la dégradation des terres;

- **Composante 4**: **Gestion du projet**: mettre en place un système adaptatif de gestion des leçons tirées en matière de lutte contre l'ensablement et la GDT devant évoluer progressivement vers la création d'une structure nationale pour le Niger. Il s'agit de mener une gestion et coordination quotidienne adaptative du projet en privilégiant l'intégration des leçons apprises en vue d'améliorer la gestion et d'accroître l'engagement des intervenants du projet.

Ces objectifs cadrent bien avec les orientations politiques et stratégiques du Gouvernement de protection de l'environnement et de gestion durable des terres et plus particulièrement de lutte contre l'ensablement et la réduction de la pauvreté en milieu. La finalité de ces objectifs étant de «protéger l'intégrité des cuvettes oasiennes et d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorales des écosystèmes», les interventions du PLECO devraient permettre à terme de résoudre la problématique de dégradation des terres et des phénomènes d'ensablement et de répondre ainsi aux besoins de développement durable des communautés des deux régions du projet.

D'autre part, le PLECO étant conçu et financé dans le cadre de la Stratégie du Développement Rural (SDR)[8], ses objectifs de Protection de l'intégrité des cuvettes oasiennes et d'Amélioration de la productivité agro-sylvo-pastorale sont en phase avec les orientations et les stratégies politiques du Gouvernement relatives aux questions de GDT, de lutte contre l'ensablement des terres, de protection de l'environnement, de résilience aux changements climatiques et de réduction de la pauvreté en

[8] : La SDR a été reprise en 2012 par le PDES (2012-2015).

milieu rural. À cet effet, le PLECO constitue un instrument opérationnel de traduction de ces politiques en actions concrètes de renforcement des actions des programmes et stratégies phares justifiant le financement du PLECO :

- PNEDD/PAN/LCD-GRN «élaboré en 1998 et adopté par le Gouvernement nigérien en 2000» dans le cadre de l'Agenda 21 du Niger,
- Plan d'Action à Moyen Terme sur l'Environnement et de Lutte contre la Désertification au Niger 2006-2011,
- Stratégie nationale de la Réduction de la Pauvreté (SRP) visant à «accroître la contribution des secteurs productifs à la croissance économique et à la sécurité alimentaire» et adopté en 2002 (et révisée en 2007),
- Stratégie de Développement Rural (SDR) adoptée en 2003 et devenue «Initiative 3N» en avril 2012,
- Programme d'Adaptation National (PANA) adopté en 2006 et;
- le CSIN-GDT adopté par le Gouvernement en 2012.

3.2. Conception du projet

L'analyse du document de financement du projet (PMIS 3225) montre que la conception du document du projet est conforme à la procédure d'élaboration des projets financés par le FEM-PNUD, structurée en objectifs globaux, objectifs spécifiques traduits en composantes, résultats, cibles et activités présentés dans un cadre cohérent. Chacune des quatre composantes est conçue avec une logique de complémentarité et assortie d'un budget indicatif basé sur les coûts des activités et en identifiant les sources de cofinancement.

Les composantes 1, 2 et 3 constituent l'essentiel du programme de terrain que l'équipe du PLECO opérationnel[9] a mis en œuvre dans les deux départements de Gouré (Région de Zinder) et de Maïné-Soroa (Région de Diffa).

Toutefois, quoiqu'abordées dans le document de projet, les questions genre au sens de l'autonomisation et de l'égalité des sexes entre homme et femme ne transparaissent pas clairement pour permettre leur prise en compte spécifique dans la mise en œuvre du projet.

Toutefois, la mission relève certaines insuffisances au niveau de certaines activités qui ne correspondent pas aux objectifs des composantes dans lesquelles elles logées. Ces insuffisances ont été soulignées par la mission d'Évaluation à Mi-Parcours qui avait recommandé leur restructuration, comme indiqué ci-dessous, malheureusement n'ont pas été réalisées:

- Améliorer la structuration des composantes (composante 2, Section 2.5, p. 14 Document Projet) et le cadre des résultats et extrants stratégiques10 en vue d'une meilleure lisibilité et permettre une meilleure Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et un suivi-évaluation efficace des réalisations ;
- Recentrage des activités du projet autour de la problématique de l'ensablement et de protection des terres de cultures et des infrastructures sociales et économiques avec un minimum d'intervention dans le domaine spécifique de GDT qui s'avère très complexe et coûteux et dont les résultats ne seront atteints qu'à long terme.

Le tableau 6 ci-dessous illustre le cadre des résultats du projet.

[9] : Le financement du projet s'est fait à travers deux volets : i) volet PLECO dit opérationnel (objet de cette évaluation) : axe sur la lutte contre l'ensablement dans Zinder et Diffa et (ii) : Volet GDT : charge du volet institutionnel de gestion des terres

[10]; Le cadre du projet ne présente qu'un seul résultat : «Des actions de gestion durable des dunes, des terres et de l'écosystème sont mises en œuvre, à la base, couvrant environ 7510 ha de terres », alors que la composante comporte deux extrants principaux.

Table 6: Cadre des résultats du Projet

Composantes du projet	**Résultats attendus**	**Extrants attendus**	**Réalisation & résultats**	**Financement du FEM (USD)**
1. Pratiques locales pour la gestion des dunes, des terres et de l'écosystème	Les activités de gestion durable des dunes, des terres et de l'écosystème sont mises en œuvre à la base, couvrant environ 7.510 ha de terres. [RI-1 du PIS] (*)	• Les pratiques et les modèles de prévention ou stabilisation des dunes de sable sont appliqués et évalués • La gestion intégrée des dunes, des terres et des écosystèmes dans 35 cuvettes prioritaires (plans opérationnels élaborés, validés & mis en œuvre)	La composante a été exécutée conformément aux orientations de l'accord de financement et atteint dans l'ensemble des résultats très satisfaisants. Toutefois, certaines activités n'ont pu être complétées (60-90%). Ces résultats devront être complétés et consolidés, ainsi que l'ensemble des réalisations.	695.000
2. Capacités et institutions locales pour la GDT	La capacité technique et managériale des parties prenantes locales sur la gestion des dunes, des terres de l'écosystème est renforcée dans 35 cuvettes prioritaires [RI-1 & RI-4 du PIS] (*)	• La propriété foncière locale et la gestion des institutions sont renforcées ; • La conscience et la connaissance sur la GDT sont augmentées (au niveau d'au moins 50% de la population dans les 35 cuvettes prioritaires) ; • Développement des services d'écosystème et des moyens d'existence basés sur les écosystèmes entraînant une augmentation de 20% de la productivité dans les zones agro-pastorales.	Le projet a contribué au renforcement des capacités des populations et des COGERNATs en ce qui concerne les questions foncières, la connaissance des pratiques de GDT et les services des écosystèmes. Toutefois, la réalisation des résultats visés ne peut pas se faire dans le contexte de mise en œuvre du projet surtout en 5 ans qui ont été plutôt consacrées à développer des pratiques de fixation des dunes, de mise en valeur des cuvettes et d'organisation des populations en structures opérationnelles. Tous ces extrants devront justifier la poursuite des actions initiées.	540,000
3. Système de suivi des dunes de sable et de la dégradation des terres	Un système de suivi des dunes de sable et de suivi est mis en place et mis en œuvre au niveau national et harmonisé avec le PIS/TerrAfrica au niveau	• Un Centre National de Surveillance Écologique est créé (avec un accent sur les dunes de sable, la dégradation des terres et l'alerte précoce) ; • Des protocoles de suivi écologique au niveau communautaire sont mis	• Il ne s'agit pas de créer un centre, mais plutôt de renforcer le CNSEE. Cela a été réalisé de manière satisfaisante. • Non réalisé et difficile à mener de façon opérationnelle, eu égard aux faibles capacités de l'organisation des	590,000

Composantes du projet	**Résultats attendus**	**Extrants attendus**	**Réalisation & résultats**	**Financement du FEM (USD)**
	régional [RI-4 du PIS] (*)	au point et mis en œuvre ; • Un système d'alerte précoce sur la désertification et la dégradation des terres est opérationnel ; • Un système national de S&E est harmonisé avec le système de S&E du PIS/TerrAfrica et les indicateurs de la DGT.	communautés de base ; • Extrants 3 et 4 irréalistes à ce niveau du projet étant donné l'absence d'un tel système et les équipements et moyens financiers que cela requiert. Une vision du futur, une fois que le CNSE sera pleinement opérationnel, avec une collaboration établie formellement avec l'ABN et l'Université de Niamey.	
4. Gestion du projet	Un système d'adaptation et de partage de leçons est en place [RI-2 & RI-4 du PIS] (*)	• La gestion du projet est intimement liée aux institutions GDT du pays ; • Partage de leçons avec d'autres projets PIS/TerrAfrica ; • Le projet évolue selon le travail en cours de la GDT au niveau national.	Le projet a intégré, dans son programme de travail, la dimension GDT et a contribué à organiser un Forum national qui a abouti à l'élaboration d'une stratégie à long terme de GDT. Les leçons et expériences ont été partagées, mais pas de système formel de partage mis en place.	195,000
Coût total du projet				2.020.000

Source : Document du projet

3.3. Analyse du cadre logique et des indicateurs des résultats

Pour ce qui est du cadre logique des résultats (annexe 3), la mission constate les insuffisances suivantes:

- La matrice des résultats ne présente pas les résultats tels que détaillés dans les composantes du projet;
- Les indicateurs de l'objectif global du projet manquent de précision, car définis sous forme d'activités;
- Pour ce qui est des cibles, certaines sont confondues avec les indicateurs, notamment pour ce qui est du résultat 1 (des cuvettes); ce qui ne facilite pas le suivi-évaluation et le traçage des progrès des résultats à partir des indicateurs des cibles. En outre, comme dit ci-haut, les cibles physiques de 4410 ha en 5 ans sont très ambitieuses, car on ne voit pas par exemple, comment le projet peut protéger durablement 4410 ha et exploiter économiquement et de manière efficiente 35 cuvettes, tout en augmentant de 20% la productivité des cultures (mil et niébé) sur des terres dunaires agro-pastorales complètement dégradées et dans un contexte climatique et socioéconomique si défavorable. Comme constaté sur le terrain, le taux moyen de réussite des 5373 ha fixés (tableau 7) stabilisés mécaniquement et biologiquement est de 80%, avec des variation de 60 et 100%, selon les parcelles (soit non plantés, soit les plantules n'ont pas survécu faute de fixation mécanique adéquate);
- Au niveau de la composante 1, il est attendu de protéger 35 cuvettes à la première année et 90 sites pilotes d'expérimentation et de démonstration de bonnes pratiques agricoles et pastorales; ce qui démontre encore le caractère démesuré des objectifs du projet. D'ailleurs le projet n'a pu protéger au total que 62 sites (soit 68.9%) ;
- Au niveau de la composante 2, la cible est qu'au moins 50% de la population rurale dans les 35 cuvettes prioritaires aient amélioré leurs connaissances pratiques en GDT, résultat difficilement réalisable (22,77% de personnes touchées, cf. tableau- 10), dans la mesure où les cuvettes protégées ne représentent qu'une infime proportion des nombreuses cuvettes inventoriées dans les deux zones du projet et que celles-ci n'ont pas été développées de façon optimale pour encourager la participation.

Tels que conçus, ces indicateurs et cibles ne permettent pas de mener un suivi-évaluation dynamique et de mesurer les progrès réalisés sur la base des indicateurs et des cibles. Malheureusement, la recommandation faite par la Mission à Mi-parcours invitant l'UCP, en concertation avec le PNUD, de redéfinir les indicateurs en vue d'accroitre la cohérence entre et la traçabilité des progrès des extrants et la lisibilité du cadre de suivi-évaluation des résultats et des impacts du projet en matière de réduction de la pauvreté des populations des zones du projet, n'a pas été suivie.

3.4. Risques et hypothèses

Les risques et les hypothèses stratégiques de mitigation sont basés sur l'hypothèse d'une absence de sécheresse ou modérée; évalués en dépit du fait que la zone d'intervention connait des sécheresses récurrentes et une insécurité alimentaire endémique qui conditionne fortement la participation des populations; ce qui ne semble pas réaliste, comme le démontrent la non-réalisation de certains résultats et les faibles reprises des plantules, à cause des déficits pluviométriques survenant après leur mise en terre ou après les périodes de plantations.

Le tableau 7 ci-dessous présente les risques de mise en œuvre du projet et les stratégies de leur atténuation.

Table 7. Récapitulatif des risques du projet et des mesures d'atténuation

Risque	Niveau du risque	Stratégie d'atténuation du risque	Observations
Climat	Modéré	• Projet axé sur les approches et les techniques de gestion durable des terres sujettes à la sécheresse prolongée et des fluctuations climatiques • Création d'un Centre national de surveillance écologique, qui permettra aux parties intéressées de prévoir les événements climatiques et de d'élaborer des politiques et de programmes adéquats.	• Les risques de sécheresse n'ont pu être évités, car la zone est sujette à des pluies erratiques et des périodes de sécheresses récurrentes. • Malheureusement, le CNSEE n'a pas été en mesure de développer un système d'alerte précoce permettant de faire des prévisions sur les évènements pluviaux et d'informer le PLECO pour qu'il prenne les précautions nécessaires pour planifier les activités de plantation en conséquence.
Participation des acteurs	Bas	• L'utilisation d'approches participatives pour assurer la participation communautaire et l'engagement aux objectifs du projet • Promotion de la génération de revenus locaux à partir des services d'écosystèmes améliorés. • Engagement de 4 animateurs pour appuyer les activités de terrain et l'engagement communautaire. • Appuyer le renforcement des capacités locales, qui comprend l'engagement des intervenants et de sensibilisation sur l'importance de la GDT dans le développement socio-économique.	• L'approche participative a permis d'impliquer l'ensemble des acteurs. • Toutefois, la participation des populations a été encouragée par les paiements en cash et Food for Works apportés par le PAM et la mise en œuvre des cuvettes, plutôt que par les services d'écosystèmes améliorés, il est très prématuré dans le temps imparti au projet de prétendre à des services éco systémiques. Peut-être qu'il faut comprendre par écosystèmes (terme inapproprié) les «sites protégés». • Au lieu de 4, le PLECO a été obligé de recruter 8 animateurs, à raison de 2 par commune. • Le renforcement des capacités a été effectif et a beaucoup contribué à minimiser les risques.
Faiblesses institutionnelle et politique	Bas	• Un objectif majeur du projet est de renforcer les capacités locales, régionales et nationales GDT (composantes 2 et 3).	• Cet objectif a été atteint à certains égards et a permis de faciliter la mise en œuvre du projet, quoique des faiblesses demeurent au niveau local.

Source : Document de projet, p27

3.5. Avantages comparatifs du PNUD-FEM

Comme mis en évidence dans l'exposé des motifs et des arrangements de financement du PLECO, les phénomènes de dégradation des terres et d'ensablement des infrastructures socioéconomiques constituent l'une des plus graves menaces qui pèsent sur la conservation durable des ressources agro-sylvo-pastorales et biogénétiques et sur le développement de la partie orientale du Niger et auxquelles il convient de s'attaquer.

L'analyse des performances des différentes interventions des acteurs a mis en évidence le rôle central joué par le PNUD depuis le début des années 90s et qui démontrent son avantage comparatif par rapport aux autres; ce qui confirme son choix par le FEM et le Gouvernement du Niger d'agence d'exécution (NEX) du PLECO.

En effet, le PNUD-Niger, à travers ces projets de terrain, NER/89/00411 et NER/90/000012, Projet PANA résilience, etc., a démontré ses capacités hors norme dans la conception, l'étude de faisabilité technique et la mise en œuvre des projets complexes, de renforcements des capacités institutionnelles, de stratégies environnementales et de développement à la base. En outre, le PNUD, en sa qualité de coordination du Système des Nations Unies pour le Niger, joue un rôle central de facilitateur au niveau de UNDAF entre les différentes agences et de convergence des appuis des donateurs internationaux au Gouvernement.

3.6. Plan de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet est conçu pour être mené conformément aux procédures établies du PNUD et du FEM fournies par l'équipe du projet et le bureau de pays (R-PNUD) avec le soutien de l'Unité de coordination régionale du PNUD (UCR-PNUD). La matrice du cadre logique (table 5) montre les performances et les indicateurs d'impact pour l'exécution du projet ainsi que leurs moyens de vérification respectifs. Ils constitueront la base sur laquelle le système de suivi d'évaluation sera construit.

Il est prévu (i) un suivi quotidien des progrès de la mise en œuvre sous la responsabilité du coordonnateur du projet sur la base du plan de travail annuel du projet et de ses indicateurs, (ii) des examens tripartite (ETP) et (iii) des réunions du Comité National de Pilotage du projet (CNP)., ainsi que des audits financiers. Les différentes activités doivent faire l'objet de rapport pour en assurer la traçabilité des progrès et des résultats.

Le tableau 8 ci-dessous présente les arrangements du programme de Suivi-Évaluation du projet.

[11] : *Project NER/89/004* "Lutte contre l'Ensablement des Terres de cultures - Zinder/Diffa"
[12] : Étude de faisabilité de la protection de la route Gouré et Maïné-Soroa; 1991

Table 8. Plan de suivi évaluation et budget

Activités	Responsable	Périodicité	Observations
Atelier de lancement	Équipe du projet, R-PNUD, ME/LCD	Dans les 3 premiers mois après le démarrage	Atelier de lancement du projet tenu 02 juillet 2010 à Maïné-Soroa
Rapport initial	Équipe du projet, R-PUND, ME/LCD	Immédiatement après l'atelier de lancement du projet	Rapport produit par l'UCP du PLECO
Situation de référence et indicateur	Équipe du projet (notamment t expert en SIG et en suivi évaluation)	Démarrage, mi-parcours et fin du projet (certaines activités annuellement)	Expert SIG recruté et a valablement participé aux différents rapports d'Évaluation à Mi-parcours du projet conduite en juin 2013 et d'Évaluation de fin de projet.
Des rapports annuels et rapports d'examen de mise en œuvre	Équipe du projet	Chaque année	Rapports faits et soumis périodiquement à temps
Publications sur les leçons apprises et rapports techniques	Équipe du projet et consultants si nécessaires	À déterminer par l'équipe du projet et R-PNUD	Le PLECO a publié beaucoup de documents sur les bonnes pratiques en matière de GDT et de lutte contre l'ensablement (Réf. bibliographiques, Section 7)
Évaluation à mi-parcours	Coordonnateur du projet, ME/LCD, R-PNUD, UCR-PNUD.	Mi-parcours (fin 3e année)	Conduite en juin 2013
Évaluation externe finale	Coordonnateur du projet, ME/LCD, R-PNUD, UCR-PNUD	Fin du projet	Conduite en novembre 2015
Audit	Équipe du projet, R-PNUD	Chaque année	Conduite périodiquement et chaque année
S&E visites terrain	Équipe du projet	Chaque année	Conduite périodiquement par PLECO et Équipe du PNUD-Niger

4. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET

L'analyse des informations, des données collectées y compris les résultats de l'évaluation à mi-parcours en juin 2013, ainsi que les informations tirées des observations et des interviews des visites de sites et de la revue des documents produits par le projet, a permis à la mission (i) d'apprécier les performances et les acquis du projet, (ii) de tirer les leçons apprises et (iii) de formuler des conclusions et des recommandations pour les actions futures.

L'évaluation a porté sur la période allant du 26 Juin 2010 (date effective de démarrage du projet) au 11 Novembre 2015, en s'appuyant sur les documents de référence suivants:

- Le document de convention de financement du Projet (Document de projet) signé par le Gouvernement, le FEM et le PNUD ;
- Les Plans de Travail et Budget Annuels (PTBA) des années 2010, 2011 et 2012 ;
- Les bilans annuels des réalisations;
- Les rapports trimestriels d'avancement, les rapports d'audit financier, les comptes rendus des réunions du Comité de pilotage, les rapports de suivi-évaluation et de mission de supervision du PLECO et de l'équipe du PNUD-Niger et les rapports techniques d'ateliers thématiques de consultation ;
- Les rapports de suivi-évaluation du FEM « Rapport d'évaluation de mise en œuvre du Projet ou PIR) de 2011, 2012, 213, 2014 et 2015 ».

Tous ces documents[13] ont constitué des supports précieux pour la mission et dont l'exploitation a permis de mieux apprécier le contexte de mise en œuvre du projet et d'évaluer la portée des acquis et les impacts des résultats obtenus, ainsi que les leçons apprises.

4.1. Démarrage de mise en œuvre du projet

Le document du projet a été signé le 07 Avril 2010 pour une durée de 5 ans, avec comme date de clôture le 01 Janvier 2015. Mais, le projet étant déclaré financièrement opérationnel (sous le Numéro du projet : 00072224) le 26 juin 2010[14], la mission considère cette date comme celle de démarrage légal du projet et de ce fait, la durée de 5 ans d'exécution du projet est du 26 juin 2010 au 25 juin 2015. Toutefois, son démarrage n'a été effectif qu'avec l'atelier de lancement organisé par le Comité de pilotage le 02 juillet 2010 à Maine-Soroca.

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement a procédé, au démarrage du projet, à la mise en place des organes de supervision et des unités techniques du projet, notamment:

- **Comité de pilotage du projet** : Composé de (i) Président, (ii) Deux vice-présidents et (iii) un secrétaire Général. Ce comité regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre l'ensablement, y compris le PNUD. Son rôle est de superviser, à travers des réunions périodiques de ses membres, la mise en œuvre des activités;
- L'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UCP), basée à Zinder
- Les Antennes départementales dont l'une sise à la DDE de Gouré et l'autre à la DDE de Maine-Soroca

L'atelier de lancement du projet a été organisé par le CNP avec l'appui du PLECO et du PNUD, avec la participation de l'ensemble de ses membres, l'équipe complète du projet, les représentants des services gouvernementaux concernés, les partenaires au cofinancement, l'équipe du PNUD. L'objectif de cet atelier de démarrage est de passer en revue le Prodoc, afin de permettre une bonne compréhension du cadre du projet par l'ensemble des acteurs.

[13] : Voir la liste dans les références.

4.2. Analyse des résultats

La mission note avec satisfaction que l'ensemble des résultats attendus du PLECO ont été réalisés (même si à des degrés divers, entre autres), entre autres :

- Protection de 62 contre 90 cuvettes oasiennes prioritaires, soit 68,9% ;
- PLECO : 5373 ha contre 4.410 ha planifiés ;
- Des plans locaux opérationnels ont élaborés et validés pour la protection des 62 cuvettes stratégiques ;
- 9 sites pilotes d'expérimentation et de démonstration de bonnes pratiques agricoles et pastorales sont créés avec le plein engagement des populations ;
- Amélioration des connaissances en pratiques de GDT de 22,7% des populations des 62 sites protégés;
- La productivité des zones agro-pastorales a augmenté de plus de 40% ;
- Amélioration des connaissances et fonctionnement des Commissions Foncières (COFO) créées au niveau de Gouré et de Maine-Soroca;
- Un système de réseau d'études environnementales, de la dynamique dunaire et de dégradation des terres a créé dans les deux Départements de Gouré et Maine-Soroca par le Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE) ;
- Publication de nombreux documents relatifs aux techniques et aux acquis de fixation des dunes et à la GDT, ainsi que des stratégies politiques et d'investissement à long terme.

Les tableaux 9 à 13 ci-dessous présentent les réalisations du projet.

Table 9: Résultats globaux par rapport aux prévisions

Composante	Cibles	Résultats	Observations
Objectif du projet: Protéger l'intégrité et améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale des écosystèmes des cuvettes des départements de Gouré et Maïné-Soroa	7,510 ha protégés dans les cuvettes et sur les espaces sylvo pastoraux comme suit: PLECO: 4,410 ha PADEL/ZR: 400 ha PADEL/DA: 750 ha PAGRN: 800 ha PIP2: 150 ha Autres acteurs: 1,000 ha	• 5373 ha de dunes, contre 4410 ha planifiés (soit 121, 84%), répartis dans 62 sites à travers les 8 communes bénéficiaires, dont 43 sites pour l'Antenne/PLECO de Maïné-Soroa et 19 sites pour l'Antenne/PLECO de Gouré ; • 3.365.300 reboisés avec des plants (*Leptadenia pyrotechnica, Projopis juliflora, Acacia raddiana*,) produits par les populations (dont 80% par les femmes) au niveau des pépinières villageoises ; • Réhabilitation des écosystèmes agro-sylvo-pastorales dans les terroirs villageois et au niveau des cuvettes de 62 sites protégés ; • Génération et amélioration des revenus substantiels des ménages (paiement cash, vente des plants et exploitation maraichère des cuvettes) et investis dans les besoins des ménages, l'éducation des enfants, le petit commerce et l'élevage des petits ruminants • Formation et encadrement des populations aux techniques de fixation mécanique et biologique des dunes ; • Organisation des communautés de base en COGERNAT; Création de COFO, COFOB et COFODEB.	i)-Note globale : 5 ii)-Le PLECO n'a pu comptabiliser les résultats des 3100 Ha que devaient réaliser les projets de cofinancement concourant aux effets additionnels environnementaux, en raison du fait qu'ils sont terminés au moment du démarrage du PLECO. iii)-Les acquis du projet doivent être consolidés et renforcés pour garantir leur durabilité et produire les impacts attendus, d'où la nécessité de continuer les efforts initiés par le PLECO.

Source : Document du projet

La mission note que le programme de travail a été exécuté conformément aux orientations de l'accord de financement et de façon très satisfaisante. Toutefois, le taux de réalisation varie de 80-100%, certaines activités ou objectifs n'ont pu être menées à terme, notamment, l'opérationnalisation des COFO et COGERNATs et du Système de surveillance des dunes et d'alerte environnementale, la définition et l'utilisation des indicateurs de planification et de surveillance des activités de fixation des dunes (CNSEE), etc.)

Le taux de réussite des fixations mécaniques et biologiques varie est estimé à près de 80 %, variant entre 60 et 100%. Au regard des conditions climatiques arides et des sècheresses récurrentes, ainsi que des conditions de pauvreté endémique et d'insécurité alimentaire dans lesquelles le projet a évolué, ce taux est jugé très satisfaisant et au-delà des attentes de la mission d'évaluation finale.

Toutefois, la mission note que les objectifs environnementaux globaux et de développement socioéconomique visés ne peuvent pas être atteints dans la durée de 5 ans impartie au projet. En outre, la mission note que les projets visés au titre de cofinancement du PLECO étant arrivés à terme avant le démarrage du PLECO et du fait qu'aucune évaluation post projet des résultats n'ait été menée pour capitaliser les acquis réalisés, leurs réalisations et impacts n'ont pu être comptabilisés dans les résultats du PLECO.

4.2.1. Composante 1 : Amélioration des pratiques locales de gestion des terres et des écosystèmes

Toutes les activités inscrites dans cette composante cadrent bien avec la politique du pays qui allie protection environnementale et valorisation socioéconomique des zones réhabilitées. Plus spécifiquement, la protection et l'amélioration de la productivité des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux et des cuvettes constituent un moyen de répondre aux besoins de développement pour les populations et de les encourager à s'engager durablement dans la lutte contre l'ensablement au niveau de leurs terroirs.

Pour rappel, la composante 1 vise à réaliser les actions de fixation des dunes, la gestion durable des terres et des écosystèmes à travers la protection de 7510 ha dont 4410 ha pour le PLECO et 3100 Ha par les projets de cofinancement[15].

Les tableaux 10 et 11 ci-dessous présentent les réalisations de fixation mécaniques et biologiques des dunes (annexe 3, planches photos : 1 à 6) du projet entre 2011 et 2015 au titre de cette composante.

[15]: 400 ha pour le PADEL/Zinder ; 750 ha pour le PADEL/Diffa ; 800 ha pour le PAGRN ; 150 ha pour la PIP 2 ; 1000 ha pour les autres acteurs

Table 10: Réalisations de fixation mécanique des dunes

Activité/Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**Total**
Fixation des nouvelles dunes	862	1108	2582	821	0	5373
Réhabilitation des sites	267	480	342	1741	625	3 455
Total	**1129**	**1588**	**2924**	**2562**	**625**	**8 828**

Table 11: Fixation biologique des dunes

Activité /Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**Total**
Production des plants (Fixation Nouvelles Dunes)	344 800	388 000	669 500	600 000	-	**2 002 300**
Production des plants (Regarnis)	108 600	160 000	88 400	715 000	291 000	**1 363 000**
Total production des plants	**453 400**	**548 000**	**757 900**	**1 315 000**	**291 000**	**3 365 300**

Le tableau 12 ci-dessous présente les résultats de la composante 1 par rapport aux cibles.

Table 12: Résultats de la composante 1 par rapport aux prévisions

Composante	Cibles	Résultats	Observations
Résultat 1: Des activités de gestion durable de dune, des terres et des écosystèmes sont mises en œuvre au niveau local, couvrant environ 7.510 ha de terres. **[IR-1 du PIS]**	Plan opérationnel pour la protection de 35 cuvettes stratégiques est élaboré et validé au cours de la 1ère année, et est mis en œuvre à partir de 2e année	**R1.1. Analyse-Diagnostique:** un diagnostic, un inventaire des zones ensablées et une cartographie (SIG) ont été menés.	Le diagnostic a permis de mettre en évidence l'ampleur de l'ensablement dans les deux départements de Gouré et de Maîné-Soroa
		R1.3 : Élaboration de plans d'opération communale pluriannuelle, réalisée	Résultat très satisfaisant, réalisé à 100%
	90 sites pilotes d'expérimentation et de démonstration de bonnes pratiques agricoles et pastorales sont créés avec le plein engagement des populations	**R1.2 : Élaboration participative des plans d'action locaux pour la gestion des dunes et des terres, réalisée**.	62 plans sur 90 prévus, ce qui représente 68.9% de taux de réalisation dont certains ont connu un début de mise en œuvre.
		R1.4 : Mise en place d'un réseau d'échange, d'harmonisation et collaboration entre partenaires en vue de la diffusion des informations sur la dynamique de l'ensablement, de la dégradation des terres et de la GDT, réalisée,	Résultat satisfaisant, réalisé à 80%, toutefois peu opérationnel
		R1.5 : Réhabilitation et consolidation d'anciens sites stabilisés, réalisée pour les parcelles créées par PLECO de 2010-2014.	Aucune des anciennes parcelles stabilisées entre 1990 et 2010, n'a été réhabilitée par le PLECO, malgré les recommandations de l'EMP
		R1.6 : Fixation des nouvelles parcelles de dunes autour des cuvettes et bas-fonds, réalisée.	Très bonne participation des populations, avec 100% de femmes dans certains sites (Mainé-Soroa) et génération de revenus (cash et vivres PAM) aux participants
		R 1.7: Identification et vulgarisation des bonnes pratiques compatibles avec la GDT (R1 & R4), réalisées dans 9 sites de démonstration	Résultat très satisfaisants, avec de bons indicateurs des pratiques de GDT et peu d'investissement financier et à la portée des populations.
		.**R 1.8 : Suivi-évaluation des activités du projet, conduit par le PLECO, le PNUD-Niger, La DGEF, les Communes et COGERNATs**.	Le système a bien fonctionné grâce à l'organisation mise en place par l'UCP sous la supervision de l'Expert en S&E, assisté par les Superviseurs et Animateurs.

Source : Document du projet

De manière spécifique les réalisations de cette composante se présentent comme suit :

R1.1. Analyse-Diagnostique: Un diagnostic et inventaire des zones ensablées ainsi que de la menace de l'ensablement (photos 1 et 2, annexe 4) ont été menés par le projet à l'aide de GIS et de cartographie numérique, avec une implication des populations dans la collecte et la confirmation de certaines données;

R1.2 : Élaboration participative des plans d'action locaux pour la gestion des dunes et des terres (100%): les activités ont consisté à (i) former les cadres des services départementaux (environnement, élevage, agriculture, hydraulique, génie rural et plan) de Gouré et de Maïné-Soroa à se doter d'un outil de planification indispensable à la bonne conduite de développement local; (ii) créer des (COFODEP et COFOCOM)**;** (iii) élaboration de plans d'action locaux dans soixante-deux (62) sites et initiés sur le terrain avec l'appui de leurs communes respectives. Ce processus de planification décentralisé et participative a visé à créer de manière permanente et durable des espaces de concertation et de dialogue entre les parties prenantes au niveau local. La mission note avec satisfaction que cet exercice de planification a pris en compte les préoccupations soulevées par les différentes études, notamment (i) élaboration de manuel de suivi-évaluation, (ii) analyse-diagnostique de la problématique des zones ensablées, (iii) programme de formation des agents en IEC et la dégradation des terres;

R1.3 : Élaboration de plans d'opération communale pluriannuelle: Ce résultat contribue au renforcement des capacités des acteurs à la réalisation du résultat R2 de la composante 2. Les activités ont été réalisées à partir des diagnostics techniques entrepris dans plusieurs sites et des données recueillies au niveau de toutes les huit (8) communes16 couvertes par le projet qui sont aujourd'hui dotées d'un plan d'opération pluriannuel pour la protection des sites stratégiques. La mission apprécie favorablement ce type de planification à la base impliquant les acteurs-bénéficiaires, du fait qu'elle permet de créer une dynamique de pérennisation des acquis, même si cette dynamique n'a pas été effective dans la mobilisation des investissements au niveau des communes et des partenaires financiers;

R1.4 : Mise en place d'un réseau d'échange, d'harmonisation et collaboration entre partenaires en vue de la diffusion des informations sur la dynamique de l'ensablement, de la dégradation des terres et de la GDT: Ce résultat a été atteint à 80%. Il a contribué: (i) au renforcement des capacités des acteurs et à la réalisation des résultats R1.2, R1.3 et R2 à travers. des échanges, la collaboration, et la diffusion des informations entre les acteurs et partenaires en matière de connaissance de la dynamique de dégradation des terres au niveau national, local, communal et départemental et, (ii) création des comités régionaux et départementaux de GDT, (iii)document de réseautage élaboré en 2013 et mis à la disposition des acteurs, pour le partage et les échanges d'informations entre les membres de la plate-forme régionale crée sur la GDT dans les différentes régions du pays, (iv) publications de nombreux documents techniques et méthodologiques capitalisant ainsi les résultats et acquis du PLECO;

R1.5 : Réhabilitation et consolidation d'anciens sites stabilisés: cette activité n'a concerné que les parcelles créées par PLECO (2010-2014), couvrent une superficie totale de 3455 ha de dunes, soit 39.14%: Les travaux ont concerné le redressement/renforcement des claies endommagées, les regarnis des jeunes plantules des plantations dégradées, l'ensemencement des parcelles pastorales à l'aide de plantes et graminées pastorales, etc. Ils ont concerné une superficie totale de 3455 ha et dans des parcelles soit non plantées après leur stabilisation mécanique, soit qui ont enregistré de faibles taux de reprise des plantules (inférieurs à 80%), causés par les sècheresses ou par la pression du bétail divaguant dans les terroirs villageois (annexe 3, planches photos).

[16] : Pour rappel, il s'agit des communes de Gouré, Kellé, Bouné et Guidiguir dans le département de Gouré et des communes de Foulatari, Maïné-Soroa, Goudoumaria et N'Guel Beli pour le Département de Maïné-Soroa.

R1.6 : Fixation des nouvelles parcelles de dunes autour des cuvettes et bas-fonds: Ce résultat est accès à la démonstration des techniques de stabilisation des dunes vives autour des villages et des cuvettes oasiennes dans les sites prioritaires du projet : (i) la fixation mécanique (collecte de matériaux végétaux: rachis de palmiers doum, tiges de *Leptadenia pyrotechnica* et divers branchages, (ii) création de pépinières villageoises (tenues à 90% par les femmes) et (iii) fixation biologique grâce à la plantation d'espèces forestières (*Prosopis juliflora,Prosopis chilensis, Acacia raddiana, etc.)* ;

R 1.7: Identification et vulgarisation des bonnes pratiques compatibles à la GDT (R1 & R4) : Ce résultat vise à appuyer les producteurs locaux à identifier et répertorier les pratiques compatibles à la GDT, analyser les raisons de persistance des pratiques traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles et proposer des solutions appropriées. Il a été réalisé : (i) 9 sites de démonstration des bonnes pratiques de GDT dont: (i) trois sites de régénération naturelle assistée (Karamba, Gatawa, et Baboulwa), (ii) trois sites d'appui à la production agricole et gestion de l'eau (Kilakina, Malfaram, et Kil), (iii) une aire pastorale (Hérori) où une étude diagnostique pour la gestion concertée, la sécurisation et la restauration a été réalisée, (iv) un site de défrichement amélioré (N'Guel Lamido) et (v) un site de rotation de culture (N'Guel Lamido). Les études de comportement des ressources et des pratiques vulgarisées donnent des résultats prometteurs. Toutefois, dans le but d'assurer la durabilité de ces sites pilotes, la mission recommande que ces parcelles fassent l'objet de suivi-évaluation continu par les services techniques des communes et les COGERNATs ; (ii) d'élaboration et de publications de documents techniques et méthodologiques sur les bonnes pratiques en GDT Et des fiches techniques thématique ;

R 1.8 : Suivi-évaluation des activités du projet : Ce dispositif se veut participatif aux différents niveaux: le village, la commune, le département et le projet. Il a reposé sur un système cohérent de Suivi-évaluation mis en place par le PLECO, supervisé par l'expert en Suivi-évaluation et GIS basé au niveau de l'UCP. Il a impliqué plusieurs acteurs : (i) les équipes des antennes des services départementaux de DDE (les animateurs recrutés à cet effet et intervenant au niveau de chaque commune), (ii) les agents des services techniques communaux, (iii) les membres des COGERNATs, (iv) la DGEEF et le PNUD-Niger. Il a porté sur la vérification périodique des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités planifiées, l'analyse des résultats obtenus et de mesurer les acquis et les impacts des résultats atteints sur la base des indicateurs des résultats par rapport aux objectifs de la composante. En cas de défaillance, des mesures correctives nécessaires. La mission constate que les activités ont plutôt favorisé le suivi quantitatif au détriment du qualitatif et a centré sur les composantes 1 et 2, sans synergie effective avec les activités de la composante 3 et du volet institutionnel de GDT.

4.2.2. Composante 2 : Renforcement des capacités des institutions et des communautés locales pour la GDT

Les activités de la composante 2 ont concerné le renforcement des capacités opérationnelles et techniques des parties prenantes et particulièrement des populations des 62 sites prioritaires protégés par le projet. De manière plus spécifique, les activités ont concerné trois grands volets:

- Renforcement des capacités des cadres de concertation et de gestion des conflits existants (ou en voie de création) à tous les niveaux (régional, départemental, communal, et villageois) ;
- Mise en œuvre d'actions de formations et d'IEC au niveau local ;
- Renforcement des capacités techniques des partenaires locaux.

Afin de mieux orienter les axes d'intervention, le PLECO a d'abord mené un état des lieux des cadres de concertation et de gestion des conflits en place avant pour mieux organiser les communautés de base en comités spécialisés et prendre les mesures appropriées devant permettre de faciliter le fonctionnement des organes et la participation effective des populations dans la mise en œuvre du projet. L'analyse des performances, sur la base des visites de terrain et des discussions avec les acteurs, révèle des résultats satisfaisants, avec un taux moyen de 75% de réalisations.

Le tableau 13 ci-dessous présente les résultats de la composante.

Table 13: Résultats de la composante 2 par rapport aux cibles

Composante	Cibles	Résultats	Observations
Résultat 2 La capacité technique et de gestion des acteurs locaux sur la gestion des dunes, des terres et des écosystèmes est renforcée dans 35 cuvettes prioritaires [RI-1 & RI-4 du PIS]	Au moins 50% de la population rurale dans les 35 cuvettes prioritaires ont d'amélioré leurs connaissances	Renforcement des capacités des populations (Une population de 18600 personnes et 847 ménages) des 62 sites aménagés ; Création/Renforcement de capacités des COFOB et COGERNATs pour gérer les questions foncières, les bonnes pratiques de GDT et de réhabilitation des écosystèmes dégradés.	En considérant un nombre moyen de 5 personnes par ménage, les 62 sites protégés totalisent une population 4235 personnes touchées; ce qui fait un taux 22,77% de personnes touchées.
	Au moins la moitié de la COFOs de Gouré et Maïné-Soroa ont amélioré leur fonctionnement grâce au projet	**R2.1**: Appuyer les structures locales existantes, communales et départementales sur les affaires de la GDT, dans le but de stimuler les réseaux et initiatives collaboratrices : réalisé grâce à la capitalisation des expériences des réseaux de consultation et de collaboration et particulièrement sur la diffusion des bonnes pratiques développées par les projets antérieurs	Réalisé de matière satisfaisante, mais peu opérationnelles avec peu d'actions concrètes sur le terrain.
		R2.2 : Appuyer les Cadres de Concertation qui ont été, ou doivent être créés comme partie intégrante du processus de décentralisation aux niveaux régional, départemental, communal et villageois, comprenant des exercices de diagnostic, la formation et d'autres appuis en renforcement de capacité : création de COGERNATs et des COFOB et COFODEB et dont les membres ont été formés en matière de planification locale.	Réalisé de manière satisfaisante, mais les organes ms en place sont encore peu opérationnels, particulièrement les COGERNATs
		R2.3 : Entreprendre une évaluation participative avec les communautés locales pour identifier la base de connaissance technique au niveau communautaire : (i) Un guide d'élaboration de plan d'action pour la gestion des dunes et des terres disponible ; (ii) 24 plans d'action locaux au niveau des sites stratégiques élaborés.	Réalisé de manière très satisfaisante, mais la participation des populations a été très limitée dans la mesure où les activités ne concernaient que des études
		R2.4 : Renforcer la capacité des différentes Commissions Foncières (COFO) en matière de gestion des terres et la résolution des conflits fonciers: mis en place et renforcées dans les deux départements	Résultat satisfaisant, mais les organes créés sont encore peu opérationnels.
		R2.5 : Formuler et mettre en œuvre un programme d'informations adaptées, l'éducation et la communication (IEC) en relation avec la gestion des dunes, des terres et de l'écosystème : un Programme d'IEC et en Éducation environnementale a été développé et mis en œuvre.	Résultat satisfaisant, mais les programmes n'ont pas été mis en œuvre comme attendu, en raison de non recrutement de l'expert en IEC, pourtant recommandé par l'EMP.

Composante	Cibles	Résultats	Observations
		R.2.6 : Fournir des informations mises à jour sur les questions de la dégradation des terres et les opportunités de gestion durable des terres à toutes les parties prenantes concernées	Résultat très satisfaisant
		R2.7 : Renforcer les capacités sociales et organisationnelles pour que les acteurs locaux utilisent de nouvelles connaissances pour aller ensemble, planifier et mettre en œuvre des activités de GDT et élaborer et mettre en œuvre un programme de formation participatif, thématique ciblant les structures locales : (	Les organes (COGERNATs et COFODEB) créés ont été mis en place et les membres formés en planification, ainsi que les 62 (COGERNATs). Mais ces organes sont encore peu opérationnels avec des connaissances qui nécessitent d'être renforcées.

Source : Document du projet

R2.1: Appuyer les structures locales existantes, communales et départementales sur les affaires de la GDT, dans le but de stimuler les réseaux et initiatives collaboratrices: La mission constate que l'UCP a capitalisé les expériences des réseaux de consultation et de collaboration existants dans les deux zones du projet, ainsi que les bonnes pratiques développées par: Projet (NER-89-004) «Lutte Contre l'Ensablement des terres de cultures dans les départements de Zinder et de Diffa»; Projet (MEVCO I et II) «Mise en Valeur des Cuvettes Oasiennes de Goudoumaria»; Projet PAGRN «Appui à la Gestion des Ressources Naturelles dans le département de Maïné-Soroa» ; Programme PASR « Appui au Secteur Rural» ; Programme PAC II «Actions Communautaires Phase II»; Projet RRM-Programme MYAP-USAID « Renforcement de la résilience des ménages »; Projet (PASAM II) «Appui à la Sécurisation Alimentaire des Ménages phase II».

La mission constate aussi qu'au niveau opérationnel, le projet a contribué au renforcement des acteurs capacités à travers, entre autres:

- Mise en place des organes de Gestion Durable des Terres
- Élaboration divers documents (techniques et de formation)
- Création des comités de gestion des ressources naturelles (COGERNATs) et de commissions foncières de base (COFOB) dans plusieurs villages ciblés. Mais leur fonctionnement est encore très médiocre;
- Élaboration d'un document de formation destinée aux acteurs locaux (COGERNATs, COFOB et des agents des services communaux) et aux Services techniques départementaux, en matière de (i) GDT, (ii) de planification des actions, (iii) mise en œuvre de plans d'action locaux, (iv) d'organisation sociale et de mise en pratique des connaissances en gestion durable des terres;
- Renforcement des capacités des institutions régionales, départementales, communales et villageoises comprenant notamment les cadres de concertation et les cadres de gestion des conflits existants (ou en voie de création), en matière de (i) planification, de mise en œuvre et de suivi des plans d'action locaux, (ii) Gestion des conflits nécessaire à une meilleure exploitation des ressources naturelles et du foncier rural. À ce titre, les commissions foncières (COFO) sont ciblées afin qu'elles assurent une meilleure sécurisation des sites protégés par leur inscription au registre rural ;
- Formation de l'ensemble des acteurs en IEC pour compléter les acquis des autres interventions, à travers des foras, des médias et des séances de projections audiovisuelles traitant des thématiques relatives aux phénomènes de l'ensablement, à la gestion des dunes et des terres ;
- Élaboration de plans locaux pluriannuel: toutes les huit (08) communes possèdent chacune un plan d'opération pluriannuel ;
- Mise en place d'un réseau[17] d'échange, d'harmonisation des approches, de collaboration et de diffusion des informations sur les questions d'ensablement et de GDT. Un document de réseautage est élaboré, mais non encore validé ;
- Formation de plus de 30 paysans sur la RNA, 15 paysans pilotes sur la production maraichère, 20 paysans sur les pratiques de défrichement amélioré et de régénération naturelle assistée (RNA).

[17] : Les expériences développées par ces projets ont constitué donc un important capital pour la mise en œuvre et la réussite des actions de GDT et de lutte contre l'ensablement du PLECO. Afin de capitaliser ces expériences, le PLECO a pris l'initiative en 2011 de regrouper tous les acteurs au sein d'un Réseau des Partenaires servant de cadre de concertation, de dialogue et d'échanges entre les acteurs intervenant dans le domaine de la GDT et plus spécifiquement de la lutte contre l'ensablement. Ces consultations ont permis au PLECO d'élaborer un document d'orientation appuyé par un projet de texte règlementaire "portant création, attribution, organisation, composition et fonctionnement du Réseau National des acteurs sur les questions de Lutte Contre l'Ensablement et la dégradation des terres". En 2014, ces consultations se sont soldées par l'organisation d'un Forum national et l'élaboration d'un plan d'investissement à long terme (2015-2029) en matière de GDT, incluant la lutte contre l'ensablement

R2.2 : Appuyer les Cadres de Concertation qui ont été, ou doivent être créés comme partie intégrante du processus de décentralisation aux niveaux régional, départemental, communal et villageois, comprenant des exercices de diagnostic, la formation et d'autres appuis en renforcement de capacité

C'est dans ce cadre que les COGERNATs et les COFOB ont été mis en place dans les 62 sites et leurs membres formés en matière de planification locale. En outre, le PLECO a entrepris, entre autres les activités suivantes :

- Implication des autorités régionales et locales, des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du projet;
- Collaboration avec les autres projets intervenant dans la zone;
- Renforcement des cadres de concertation régionaux, départementaux et communaux existants et qui ont servi à promouvoir la gestion des conflits locaux.

R2.3 : Entreprendre une évaluation participative avec les communautés locales pour identifier la base de connaissance technique au niveau communautaire

Dans le cadre de cette activité, il a été élaboré :

- Un guide d'élaboration de plan d'action pour la gestion des dunes et des terres disponible ;
- 24 plans d'action locaux au niveau des sites stratégiques élaborés.

R2.4 : Renforcer la capacité dans la gestion des terres et la résolution des conflits fonciers dans les différentes Commissions Foncières (COFO) qui étaient mise en place par le Code Rural et qui demeurent faibles

Dans la réalisation de ce résultat, le projet a créé 10 COFOB au niveau du département de Gouré et 14 sites stratégiques géo-référencés au niveau du département de Maïné-Soroa. Ces Organes sont inscrits au registre rural comme des sites de restauration des sols.

La sécurisation des sites protégés (dunes fixés et plantés) grâce à leur inscription sur le Registre Rural, signifie qu'ils ne pourront pas faire l'objet d'usage ou exploitation, pour assurer la régénération durable du couvert végétal autour des cuvettes et des infrastructures. Toutefois, à moins que cette inscription au registre rural ne soit temporaire, la mission juge que ces dispositions risquent de proscrire toute utilisation de ces ressources de la part des populations qui ont réalisé ces parcelles et qui sont les usufruitiers de droit. Il faut aussi craindre à terme le risque de voir naître des conflits entre les populations riveraines et les autorités locales et les Services techniques en charge de veiller au respect de ces prescriptions, du fait de la perte de leurs droits d'usage traditionnel. Le même problème se pose également pour les cuvettes qui, dans la plupart des cas, sont la propriété des chefs coutumiers, les populations ne bénéficiant que d'un droit coutumier d'usage.

R2.5 : Formuler et mettre en œuvre un programme d'informations adaptées, l'éducation et la communication (IEC) en relation avec la gestion des dunes, des terres et de l'écosystème

Le PLECO a élaboré un programme de communication qui vise à sensibiliser les communautés et les structures locales sur les questions d'ensablement et de sauvegarde de l'environnement à travers la protection de leurs sites de production et des infrastructures socioéconomiques.

Les résultats atteints sont résumés comme suit:

i. Programme d'IEC en faveur des structures et des populations locales

- 600 membres des 62 comités locaux de gestion des ressources naturelles (COGERNATs) formés;

- plusieurs publi-reportages élaborés et diffusés à travers les médias dont 2 publi-reportages audio en langues vernaculaires (Haoussa et Kanouri) et 1 publi-reportage vidéo en français;
- 2 antennes dotées en équipements d'IEC composés de 2 groupes électrogènes, 2 haut-parleurs, 2 lecteurs vidéo, 2 écrans téléviseurs, 2 postes radio, 2 régulateurs électriques;
- Plus de 7000 personnes directement touchées et sensibilisées à travers des reportages et émissions radio et TV.

ii. **Programme spécifique d'éducation environnementale** : visant à inculquer aux élèves et leurs enseignants des notions de gestion durable des terres et de protection l'environnement, et de les intégrer dans le cursus de l'éducation. Ainsi, il a été formé une trentaine d'enseignants des écoles des villages abritant les sites protégés (15 enseignants à Gouré et 16 à Maïné-Soroa), dotés chacun d'un manuel de fixation des dunes servant de support pour la préparation des cours. La mission note que ces formations ont permis aux enseignants d'améliorer leurs propres connaissances en matière de lutte contre l'ensablement et de protection de l'environnement.

iii. Effets de la communication/IEC

Dans le but de promouvoir la connaissance du projet et attirer le public sur les questions de lutte contre l'ensablement, le PLECO a produit et distribué dans ses zones d'intervention, des Tee-shirts, des casquettes, des autocollants, des calendriers et des dépliants, ainsi qu'à l'occasion des rencontres, ateliers et réunions organisées aux niveaux régional et départemental.

Aussi, au niveau international, le Coordonnateur du PLECO a participé et présenté les réalisations et les acquis du projet à des conférences, notamment la conférence régionale de Laghouat en Algérie, sur l'érosion éolienne et la lutte contre l'ensablement.

R.2.6 : Fournir des informations mises à jour sur les questions de la dégradation des terres et les opportunités de gestion durable des terres à toutes les parties prenantes concernées.

Cette activité est aussi liée aux résultats de la composante 3. Elle a consisté à mettre à niveau la connaissance des parties prenantes, à collecter des données et à créer une base de données opérationnelle (CNSEE).

À cet égard, le projet a:

- Diffusé des outils et de connaissances pratiques en matière de lutte contre l'ensablement et la dégradation des terres et en matière de GDT ;
- Organisé des réunions de concertation/information entre acteurs en vue de l'appropriation des documents techniques de fixation de dunes/GDT.

R2.7 : Renforcer les capacités sociales et organisationnelles pour que les acteurs locaux utilisent de nouvelles connaissances pour aller ensemble, planifier et mettre en œuvre des activités de GDT, comprenant l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation participatif, thématique ciblant les structures locales.

La mission note que cette activité intègre les deux activités R.2.6 et R.2.7 (Document de projet) et que sa réalisation a nécessité une étude d'identification des cadres de concertation existants et de leurs besoins de renforcement.

Dans le cadre de ce résultat, le PLECO:

- Créé 62 Comités locaux de gestion des ressources naturelles (COGERNATs) et de COFODEB;
- Formation de 150 membres de COGERNATs et COFODEB (72 à Gouré et 78 à Maïné-Soroa) en techniques de mise en œuvre des plans d'actions locaux pour la gestion des terres et des

dunes, 192 membres de ces comités ont été formés en vie associative et à la maîtrise des bonnes pratiques de gestion durable des terres (GDT) ;

- Des publications pour la formation sur les techniques de fixation de dunes et les expériences en gestion des ressources naturelles développées au Niger;
- Document technique de la stratégie à long terme de GDT a été élaboré et diffusé à l'échelle nationale.

4.2.3. Composante 3: Système de suivi des dunes de sables et de dégradation des terres

Cette composante vise à renforcer les capacités du PLECO en matière de connaissance de la dynamique d'ensablement des terres et de lutte contre l'ensablement et du Centre National de Surveillance Écologique et Environnementale (CNSEE) en matière de suivi environnementale.

Les activités de la composante ont principalement concerné des recherches d'accompagnement basées sur la mise en place dans sites sélectionnés d'un système d'équipement scientifique de suivi des paramètres dunaires et de dégradation des terres. Ces activités sont assez pertinentes car elles permettent l'amélioration des connaissances techniques et scientifiques des phénomènes d'ensablement et une meilleure prise de décision quant à l'importance et l'urgence des actions à prendre tant au niveau politique que financier de la part du Gouvernement.

Le CNSEE et la Faculté d'agronomie de Niamey ont mené, courant 2006, des activités de recherche-développement dans des sites sélectionnés dans la zone du projet PLECO , sur la base des résultats de la phase préparatoire qui ont mis en évidence pour la période 1975 à 2005 une progression alarmante de l'ensablement avec environ 25% des terres (soit quelques 300.000 ha) affectées dans les Départements de Maïné-Soroa et de Goudoumaria, contre, 5% seulement en 1986 dans le département de Goure, , avec un taux de progression de près 12.000 hectares par an.

Le but de ces recherches-actions est de disposer à moyen terme d'une base de données et des indicateurs de suivi de la dynamique des changements environnementaux et d'évaluation des risques et des conséquences de la dégradation des terres et de l'ensablement des infrastructures socioéconomiques et les bases de production agricole.

Les activités ont concerné:

- Des études de recherche-actions axées sur la connaissance de la dynamique d'ensablement et ses corollaires dans les deux zones d'intervention du PLECO;
- La collecte, la gestion et la diffusion des données ;
- Le renforcement des capacités et des formations académiques.

Le tableau 14 ci-dessous présente les réalisations de la composante 3 par rapport aux résultats attendus.

Table 14 : Résultats de la composante 3 par rapport aux prévisions

Composante	Cibles	Résultats	Observations
Résultat 3 Un système de surveillance sur les dunes de sable et la dégradation des sols est créé et mis en œuvre au niveau national et harmonisées avec PIS / TerrAfrica au niveau régional **[RI-4 du PIS]**	Résultat R3.1 : Système de surveillance des dunes de sable et la dégradation des terres est créé par le centre national de surveillance écologique Un système de suivi des dunes de sable et de suivi est mis en place et mis en œuvre au niveau national et harmonisé avec le PIS/TerrAfrica au niveau régional	• Un partenariat tripartite de collaboration a été conclu entre le PLECO, le CNSEE et la faculté d'Agronomie de l'UAM de Niamey ; • Un système de suivi-évaluation des phénomènes d'ensablement et de dégradations des terres est créé au niveau du CNSEE avec des sites de collecte des données sur le terrain dans les deux zones de Gouré et de Mainé-Soroa • que le CNSE sera pleinement opérationnel, avec une	Résultat satisfaisant. Le centre National de surveillance écologique recrute des professionnels compétents pour l'élaboration des indicateurs et un bon système suivi
	Résultat R3.2 : Au moins 6 projets et / ou institutions dans le pays utilisent des indicateurs du nouveau Centre afin de planifier / surveiller les activités	• Collecte, gestion et diffusion des données ; • Élaboration des concepts et des outils méthodologiques de Suivi des phénomènes d'ensablement et d'évaluation des paramètres de suivi de l'évolution de l'ensablement des terres et des infrastructures sociale et économiques; • Renforcement des capacités et des formations académiques. • création d'une base de données et d'un GEONETWORK et une bibliothèque virtuelle exploitable en ligne	Résultat très satisfaisant avec des impacts significatifs sur le renforcement des capacités du PLECO et des institutions intervenant dans la gestion durable des terres. Le système de suivi écologique des phénomènes d'ensablement étant toujours en étude, l'adoption des indicateurs développés n'est pas effective. En outre, le système d'alerte précoce sur la désertification et la dégradation des terres n'est encore opérationnel, ainsi son harmonisation avec le système de S&E du PIS/TerrAfrica et les indicateurs de la DGT.
	Résultat R3.3 : Mat. et publications Taux final de l'évaluation et du matériel d'IEC produit «satisfaisant» fondée sur des critères de quantité, la qualité pédagogique et le niveau d'utilisation.	Des documents, composés de publications techniques, scientifiques et académiques (mémoires d'étudiants en Maitrise et doctorat 3ème cycle) ont été produits et diffusés.	Résultat satisfaisant

Source : Document du projet

À cet effet, quatre sites d'étude (Bouné et Woro dans le Département de Gouré, et Kil et Goudéram dans le Département de Maïné-Soroa) ont été créés et équipés de matériel de mesure automatique et de suivi des indicateurs et paramètres climatiques, écologique et de dynamique de l'ensablement, comme illustré par la photo 7 (Annexe 3).

Parmi les principales réalisations, on note, entre autres:

- Acquisition et installation d'équipements pour renforcer le suivi des dunes et de la dégradation des terres (annexe 3, planches photos : 7);
- Création de station équipées de système de mesures automatiques de données climatiques et de suivi de la dynamique des dunes et de la dégradation s terres et processus d'ensablement au niveau de 20 stations de mesure ;
- Production et diffusion des cartes des changements de couvert végétal ;
- Suivi-évaluation des phénomènes d'érosion éolienne et de l'ensablement des terres et des cuvettes;
- Étude de l'état de référence des paramètres évolutifs : (i) Végétation herbacée et ligneuse, (ii) États de surface des Sols, (iii) Variation du niveau de la nappe phréatique, à l'aide de sondes de mesures automatiques et des piézomètres au niveau de trois cuvettes de Gouré ;
- Développement de la stratégie nationale et du plan d'action pluriannuel en matière de suivi écologique et renforcement des capacités du CNSEE pour sa mise en œuvre;
- Création des stations d'observatoire de l'ensablement et de dégradation des terres, au niveau des zones d'intervention du PLECO ;

La figure 1 ci-dessous illustre les variations des mesures annuelles effectuées sur certains sites d'observation. Elles montrent que les vitesses d'avancée des fronts dunaires sont fonction de l'état de surface du sommet de la dune et du type du front dunaire. Les résultats des fronts dunaires vifs sont les plus actifs et suivis de ceux stabilisés, alors que ceux des dunes fixées par la végétation sont plus stables.

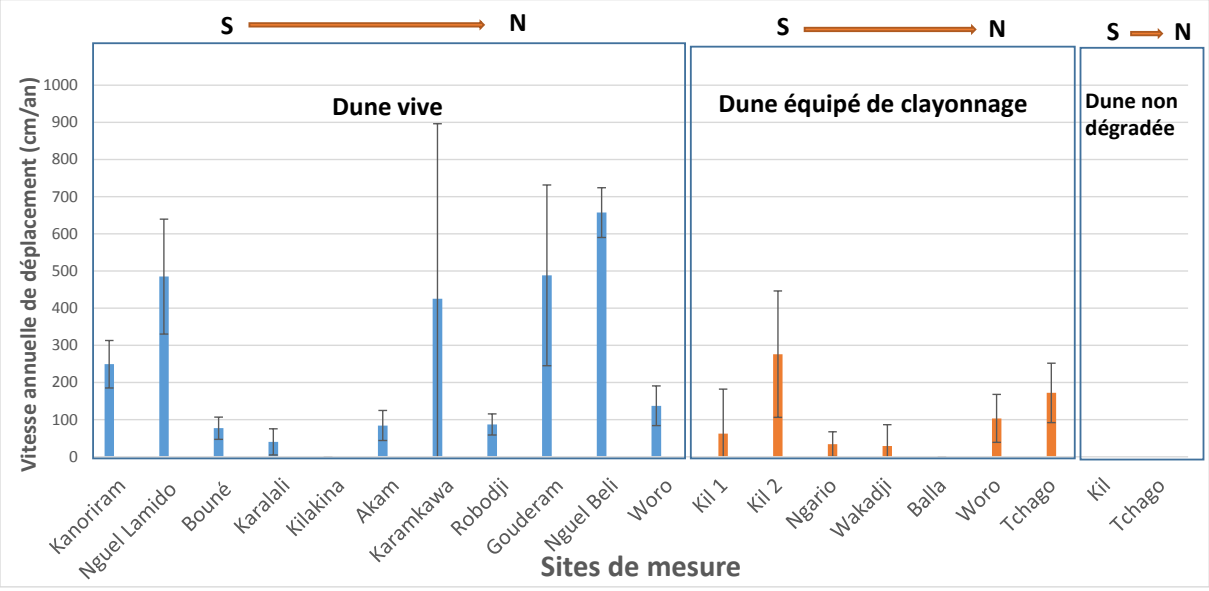

Figure 1: Vitesse d'avancée (cm/an) des fronts dunaires dans la zone d'intervention du PLECO

Les vitesses annuelles moyennes par type d'édifice sont estimées à 2, 48 m pour les dunes vives (avec des maxima parfois dépassant 6,57 à 9 m/an), de 0,97 m pour les dunes stabilisées mécaniquement et est nulle pour les dunes stabilisées biologiquement.

4.2.4. Composante 4 : Gestion du projet

Cette composante consiste en la gestion et la coordination globale du projet par l'Unité de Coordination créée à cet effet par le Ministère chargé de la mise en œuvre du projet et le PNUD..

L'UCP, organe principal de mise en œuvre, de gestion et de coordination du projet, a assuré entre autres, les responsabilités suivantes:

- Mise en œuvre du projet aux différents niveaux d'intervention régional et local;
- Mise en place des équipes et des équipements des antennes départementales du projet au niveau des DDE d Gouré et de Mainé-Soroa;
- Développé des plans annuels de travail et de budget pour 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015;
- Exécution budgétaire, comptable et matérielle des investissements du projet;
- Missions périodiques de Suivi-évaluation des activités et d'appui aux équipes de terrain;
- Mis en œuvre un programme de renforcement des capacités des antennes départementales, des services techniques des communes et des acteurs à la base (animateurs et COGERNATs).

Le tableau 15 ci-dessous présente les réalisations de la composante 4 par rapport aux résultats attendus.

Table 15 : Résultats de la composante 3 par rapport aux prévisions

Composante	Cibles	Résultats	Observations
Résultat 4 **Un système de gestion adaptative et de partage des leçons est mis en place** **[RI-2 & RI-4 du PIS]**	La Gestion du projet est intimement liée aux institutions GDT du pays ; Partage de leçons avec d'autres projets PIS/TerrAfrica ; Le projet évolue selon le travail en cours vers une institution de la GDT au niveau national.	**Gestion globale du projet est jugée très satisfaisante:** L'UCP a assuré pendant les 5 années de mise en œuvre du projet la gestion quotidienne, la coordination et le suivi-évaluation des activités du projet. Plus spécifiquement, elle a assuré les responsabilités suivantes:	L'UCP et les Antennes départementales ont accompli des résultats très satisfaisants. L'évolution de l'UCP vers une institution nationale de Gestion Durable des terres, n'a pas été atteinte, malgré l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement d'une stratégie à Long Terme de GDT.
	Au moins 8 parties prenantes hors projet et d'autres départements ou 'étrangers visitent des sites du projet en vue de s'inspirer des meilleures pratiques et des innovations du projet.	i)- Visite d'une délégation de l'Assemblée Nationale du Niger conduite par son vice-président sur les sites de fixation des dunes de Maïné-soroa, octobre 2012 ; ii)- Visites des étudiants de l'Université Calavi du Bénin sur les sites de Koublé Doki et de Kilakina, en septembre 2011 ; iii)- Visite du Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (SE/CNU/LCD), Monsieur Luc Gnakadia accompagné de Monsieur Victor Womitso, Représentant Résident Adjoint du PNUD au Niger, le 14/02/2013 sur le site de Koublé Doki; iv)- Visite des journalistes de l'Agence Nationale de Presse (ANP) et de l'Office de Radio et Télévision du Niger (ORTN) sur les sites de fixation des dunes et de Gestion Durable des Terres (GDT) de Maïné-soroa et de Gouré, le 4/03/2013 et le 28/03/2013; v)- Visite de la mission conjointe PNUD/journalistes japonais du journal ASAHI sur les sites de fixation des dunes et de GDT de Maïné-soroa et de Gouré, du 30 avril au 1er mai 2013.	Les conditions de sécurité dans Gouré et Maïné-Soroa ne se sont pas améliorées au cours des trois dernières années du projet. Toutefois, les réalisations du projet ont attiré des visiteurs de haut niveau venus apprécier et apprendre des expériences développées dans les deux zones du PLECO.
	Matériel et publications	Nombreux documents capitalisant les expériences du	Ces publications consacrent les

Composante	Cibles	Résultats	Observations
	Taux final de l'évaluation et du matériel d'IEC produit «satisfaisant» fondée sur des critères de quantité, la qualité pédagogique et le niveau d'utilisation.	projet ont été oubliés par l'UCP en collaboration avec le PNUD et la DGEF. En outre, un document phare, le « Plan stratégique à long terme de Gestion Durable des Terres (GDT), 2015-2029 » a publié à la suite du « Forum national » organisé à Niamey en 2014. Les leçons et expériences ont été partagées, mais pas de système formel de partage mis en place.	efforts du PLECO et constituent en soi, des jalons importants et décisifs de la création d'une structure nationale de Gestion durable des terres et de lutte contre l'ensablement des terres de cultures et des infrastructures socio-économiques.

Source : Document du projet

4.2.4.1. Gestion globale et coordination du projet

La mission note que la gestion du projet est très satisfaisante et a été faite selon les dispositions et les directives administratives, financière et comptables du Manuel de procédures du PNUD adapté par le projet en 2010, et conformément au plan de mise en œuvre du projet.

4.2.4.2. Approche de mise en œuvre du projet

La mission constate avec satisfaction et apprécie la démarche participative et adaptative utilisé par l'UCP dans la mise en œuvre du projet.

L'UCP et les équipes des antennes ont élaboré au début de chaque année un plan de travail et de budget annuel (PTBA) qui constitue la référence de toutes les activités de l'année. Le développement du programme est sanctionné par un rapport annuel produit vers décembre faisant état des activités menées, des résultats obtenus et des contraintes rencontrées, ainsi que des solutions prises pour résoudre les contraintes.

Des rapports techniques et financiers sont périodiquement produits et soumis au PNUD et au Gouvernement pour approbation.

4.2.4.3. Gestion du personnel du projet

L'UCP a administré et géré, selon le manuel de procédures administratives du PNUD, un total de 25 agents répartis comme suit (annexe-):

Au niveau de l'Unité de Coordination à Zinder:

- Un coordinateur, Ingénieur des Eaux et Forêts (relevant de la DGEF, recruté par le projet)
- Un Expert en Suivi-évaluation-GIS (recruté par le projet)
- Une gestionnaire (recrutée par le projet)
- Une secrétaire de Direction (recrutée par le projet)
- Deux chauffeurs (recrutés par le projet)
- Un gardien/planton (recruté par le projet)

Au niveau de chacune des deux antennes de Gouré et de Maïné-Soroa :

- Un Chef d'antenne (DDE, fonctionnaire)
- Un Chef d'équipe opérationnelle (Adjoint-DDE, fonctionnaire)
- Deux superviseurs (relevant de la DDE, fonctionnaires)
- Quatre animateurs (recrutés par le projet)
- Un chauffeur (recruté par le projet)

La mission constate que le projet a fonctionné avec 25 agents au lieu de 21, comme indiqué dans le document de financement du projet dans l'esprit de l'approche de «faire-faire».

4.2.4.4. Gestion des ressources financières

Selon les arrangements approuvés dans la convention de financement, le budget du projet est composé de plusieurs sources de fonds, notamment du FEM, du PNUD, des Communes, du Gouvernement et des partenaires. Comme illustré dans le tableau 2 (ci-haut), le financement du FEM d'un montant d'USD 2.020.000 devait être complété par des cofinancements provenant du PNUD, du Gouvernement, des 8 communes bénéficiaires du projet et des projets mis en œuvre dans les deux zones du PLECO, pour un montant total de 13.280.000 $ (tableau 5).

La mission constate que seuls les financements du FEM, PNUD et de la contrepartie du Gouvernement ont été mobilisés et exécutés par le projet. A ces fonds s'ajoutent des apports du PAM dans le cadre de

son programme « Appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire à travers la lutte contre l'ensablement des espaces de productions agro-sylvo-pastorales et des infrastructures », suite à des négociations entre le PLECO et le PAM.

Les ressources financières gérées et exécutées par l'UCP/PLECO sont estimées à un budget total de 4.526.673.08 USD, contre un budget initial de 2.520.000 USD, réparti comme suit:

- FEM: USD2.020.000;
- PNUD: USD1.654.686;
- Contrepartie Niger: USD592.000;
- Apport du PAM: USD259.987.

Le cofinancement du PNUD est de 1.654.686 USD contre 500.000 USD initialement prévus, soit 3.3 fois supérieur (303%). Cette augmentation substantielle de la contribution du PNUD-Niger et l'apport des fonds additionnels par le PAM à hauteur de 259.987 USD[18] ont été déterminants, car ils ont permis au projet de combler le gap financier noté au niveau budget initial et de mettre en œuvre l'ensemble des activités de son programme de terrain et réaliser des résultats satisfaisants.

Ces fonds ont été exécutés par l'UCGP/PLECO Opérationnel, sous la supervision conjointe du PNUD et de la DGEF, à travers des comptes ouverts au nom du PLECO: (i) Compte: N°25110079429 75 BIA Zinder, pour les Fonds du FEM et PNUD et (ii) compte N°25110108542 ouvert à la BIA-Zinder pour les fonds de contrepartie du gouvernementale.

Le tableau 16 ci-dessous et les figures 2 à 4 présentent, par source de financement et par composante, les détails et les variations annuelles des dépenses totales annuelles effectuées par le PLECO, au titre des fonds du FEM et du PNUD.

Table 16: Exécution budgétaire du projet au cours de la période 2010-2015

ANNÉES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Composante 1	*39535.82*	*395849.41*	*400437.03*	*578534.37*	*659969.15*	*443300*	*2517625.78*
Composante 2	*5,884.62*	*8583.11*	*39922.67*	39238.16	64221.10	*97000*	254849.66
Composante 3	*23665.40*	*65923.22*	*55602.91*	29958.58	33862.01	*8000*	217012.12
Composante 4	*357714.41*	*261279.50*	*231385.91*	223591.12	275514.58	*187700*	1537185.52
TOTAL	**426800.25**	**731635.24**	**727348.52**	**871322.23**	**1033566.84**	**736000**	**4526673.08**
COORDINATION	*44155.44*	*106052.28*	*122776.57*	96800	73000	*73200*	515, 84.29
HORS COORDINATION	382644.81	625582.96	604571.95	77422.23	960566.84	662800	4010688.79

[18] : À travers ce partenariat, le PLECO a reçu des vivres (Food for Work) et des fonds domiciliés dans le Compte PAM-N° 25110091827-32 ouvert à la BIA- Zinder et géré directement par l'UCP pour un montant en cash d'USD259.987, 49 entre 2011 et 2014.

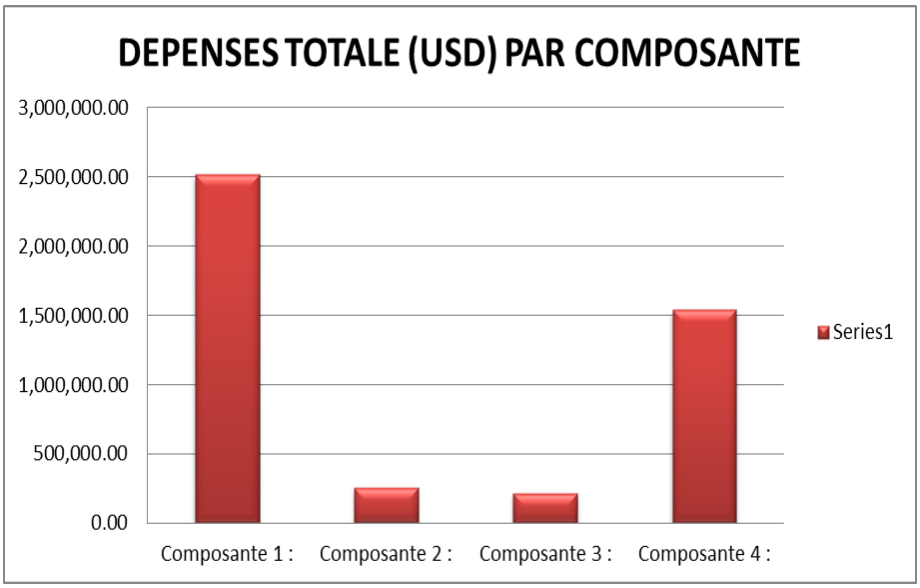

Figure 2 : Répartition des dépenses totales selon les composantes (2010-2015)

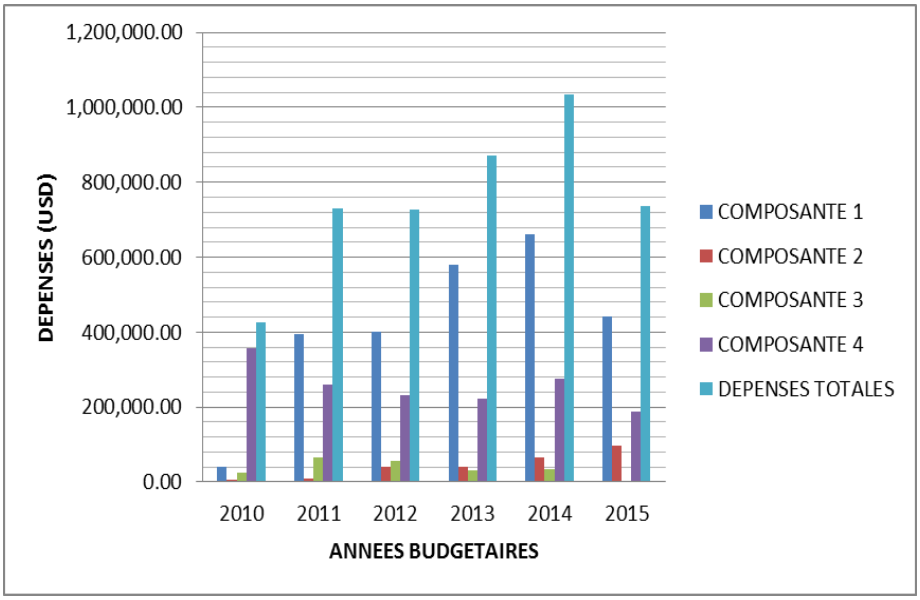

Figure 3 : Dépenses annuelles par composante pour la période 2010-2015

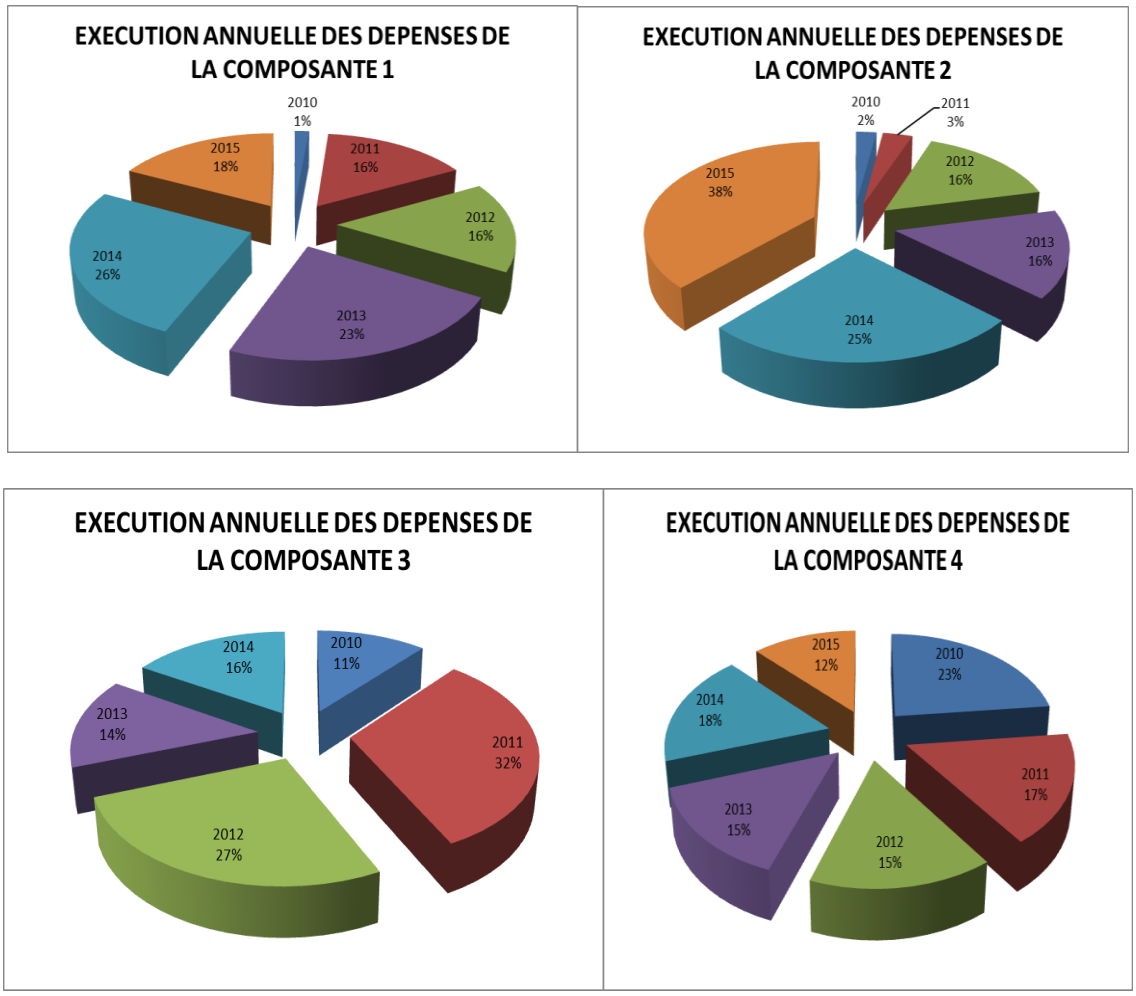

Figure 4 : Exécution budgétaire par composantes

4.3. Efficience de la mise en œuvre du projet

4.3.1. Au niveau de l'approche du projet

La mission note avec satisfaction que la stratégie de mise en œuvre du PLECO est conforme aux principes de la SDR, repris en 2012 par le PDES (2012-2015), aux orientations et aux objectifs de TerrAfrica, notamment en ce qui concerne les pratiques de gestion durable des terres, le renforcement des capacités nationales et locales et le développement de systèmes de suivi-évaluation participatif.

Les interventions du PLECO sont bâties autour des piliers fondamentaux, entre autres : Participation inclusive des acteurs, Efficacité, Efficience, Pertinence et Capitalisation des expériences et acquis.

Pour assurer une mise en œuvre efficiente du programme de terrain, l'Unité de Gestion et de Coordination du projet (UCP) a privilégié un encadrement de proximité des populations à travers les équipes des deux antennes techniques de Gouré (Région de Zinder) et de Maïné-Soroa (Région de Diffa). Ces équipes de terrain ont travaillé en étroite collaboration avec les services techniques des communes, les COGERNATs et les ONG intervenant dans les deux départements. La mission constate que la structure légère des équipes de terrain limitées à 8 cadres et techniciens le PLECO a fonctionné avec 12, voulu en accord avec l'esprit d'approche de «faire-faire», n'ayant pas été efficiente pour mener à bien le programme de terrain; l'UCP a dû recourir au recrutement de deux animateurs additionnels par antenne, ramenant ainsi l'effectif par antenne à 9 agents.

Pour mener certaines activités spécifiques nécessitant un niveau de connaissances spécialisées, notamment des études techniques, l'UCP a eu recours à des services de consultants (individus, bureau d'études, ONG, etc.), à travers l'approche « Faire-Faire», recrutés selon les procédures de passation des marchés.

Au niveau institutionnel, les arrangements consignés dans la convention de financement (Section E, page 28) ont prouvé leur efficience, dans la mesure où les différents responsables se sont acquittés effectivement de leurs tâches:

- le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement et la DGEF, ont assuré, avec rigueur et dans le respect des procédures du Gouvernement et du PNUD-FEM, la tutelle administrative et la supervision technique du PLECO et du volet institutionnel de la GDT;
- le PNUD, en sa qualité d'agence d'exécution a supervisé la mise en œuvre du projet et travaillé en étroite collaboration avec le Point Focal National du FEM et le MHE/MESUDD. Il a effectué régulièrement tous les déboursements des fonds et les acquisitions des équipements et matériels, appuyé la planification des programmes des activités annuelles, mené le suivi-évaluation des réalisations sur le terrain et prodigué des orientations dans la mise en œuvre globale du programme d'activités.

La mission constate que le PLECO en favorisant l'implication des populations locales dans la réalisation des activités du projet a contribué de manière très efficiente à répondre aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et à renforcer leurs capacités.

Le paiement (Cash et Food for Work) de la main-d'œuvre pour les travaux de fixation des dunes, quoique tranchant avec l'approche habituellement préconisée dans le cadre de transfert aux communautés locales des compétences de gestion des ressources naturelles a été un facteur catalyseur de la mobilisation des populations. L'accent mis au niveau genre, en accordant une place centrale à la participation des femmes dans la réalisation du projet, a été un des facteurs clé de l'efficience de l'approche du PLECO.

4.3.2. Au niveau des interventions des équipes

Les interventions des équipes de terrain se font sur la base des Plans de Travail et de budget Annuels (PTBA) élaborés en début de chaque année par l'UCP. Ces PTBA identifient et définissent les activités, leur cadre et le calendrier d'exécution, ainsi que les moyens financiers et humains nécessaires. Ils sont validés par le CNP lors d'un atelier conjoint avec les autres projets, auquel participent le PNUD, la DGEEF et les partenaires intervenants dans les deux zones du PLECO. La mission note que l'adoption des PTBA en tant qu'outil de planification et d'intervention a été l'élément clé des succès enregistrés par le projet car elle a permis de réunifier l'ensemble des acteurs (décideurs politiques, les services techniques, les institutions de recherche et d'enseignement, les élus locaux, les administrateurs territoriaux, etc.) autour des questions et du choix des bonnes pratiques de gestion durable des terres et de lutte contre l'ensablement.

L'efficience des interventions du projet a aussi reposé sur le dynamisme des équipes du projet et les apports financiers et matériels apportés par le PNUD, le FEM et le PAM. Malheureusement, bien que des résultats satisfaisants aient été enregistrés, la mission relève des insuffisances au niveau des activités de l'IEC, en raison du non recrutement de l'expert en IEC pourtant recommandé par l'EMP (2013) et qui aurait pu développer et mettre en œuvre un programme cohérent de renforcement des capacités des animateurs[19] et d'organisation, sensibilisation et d'alphabétisation fonctionnelle pour leur permettre d'assimiler les paquets techniques proposés.

[19] Assurer l'encadrement technique des communautés villageoises et la vulgarisation des paquets techniques et innovations relatifs aux thématiques de lutte contre l'ensablement et la dégradation des terres ; Mobiliser les communautés villageoises autours des activités du projet et de ses partenaires ; Organiser la planification, l'exécution et la gestion des activités sur le

4.3.3. Au niveau de la supervision et suivi-évaluation du projet

Le suivi évaluation du projet a été mené conformément aux procédures établies pour les projets FEM/PNUD, sur la base de la matrice du cadre logique des indicateurs des résultats et performances. Il vise à identifier et analyser les progrès réalisés, les retards et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, afin de prendre ou proposer les mesures correctives en temps opportun. Ce suivi-évaluation est assuré périodiquement par les équipes du projet, avec l'appui du bureau du PNUD-Niger et du bureau régional (PNUD-Sénégal) et la DGEEF et le CNP.

L'évaluation des progrès de la mise en œuvre est conduite par l'expert en suivi-évaluation et les agents de terrains, sous la responsabilité du coordonnateur du projet et sur la base du plan de travail annuel du projet et de ses indicateurs. Un calendrier détaillé des réunions d'examen du projet est élaboré par la coordination et incorporé dans le PTBA du projet, en consultation avec les partenaires d'exécution du projet et les représentants des parties prenantes. Ce calendrier comprend les propositions des rencontres tripartites, les réunions du Comité Pilotage et les missions de suivi-évaluation des activités. Grâce à ce calendrier et aux PTBA, l'UCP a assuré un suivi périodique des progrès de la mise en œuvre sous la responsabilité du coordonnateur du projet. L'équipe du projet informe régulièrement la DGEF et le PNUD des progrès et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.

Le Comité de Pilotage, en sa capacité de superviseur technique a efficacement appuyé l'UCP depuis le démarrage jusqu'à la fin du projet, en s'assurant que la mise en œuvre du projet est faite conformément au plan de travail annuel, ainsi que de la pertinence des résultats obtenus par rapports aux objectifs visés. Il était prévu la mise en place d'un comité scientifique et technique qui devait fournir un appui consultatif technique, mais qui n'a pas été créé. Il en est de même pour les structures départementales devant assurer la supervision du projet au niveau de chaque département, en appui aux antennes départementales.

Le Centre National de Surveillance Écologique (qui sera créé par un décret national et avec l'appui financier et technique de ce projet) a joué un rôle de référentiel d'information, d'expertise de meilleures pratiques pour tous les PIS et les interventions de SDR. Toutefois, la mission note que le CNSEE n'ayant pas encore réuni tous les éléments devant supporter, ce rôle de référentiel et d'expertise en bonnes pratiques de GDT, ainsi que le mécanisme de suivi-évaluation des phénomènes d'ensablement n'ont pas été aussi efficient qu'espérés, comme en témoigne la qualité de certaines publications qui ressemblent à de simples comptes rendus.

En sa qualité d'agence d'exécution, le PNUD a assuré le suivi global de la mise en œuvre du projet, favorisé le partage d'expériences avec d'autres projets du FEM et la création des synergies nécessaires au sein de l'UNDAF, le FEM et d'autres projets internationaux. Il a également assumé, entre autres, les tâches suivantes:

- Recrutement du personnel contractuel du projet, en collaboration avec le MHE et la DGEEF;
- Recrutement et mobilisation d'experts et de consultants, en consultation avec l'Unité de Coordination du Projet ;
- Transfert des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet et la cogestion financière ;
- Participation au comité de Pilotage du Projet ;
- Examen et l'approbation des dépenses pour les interventions recommandées par le comité de pilotage ;
- Suivi régulier et l'évaluation de la mise en œuvre du projet et des résultats ;

terrain ; Assurer la bonne gestion des sites d'intervention du projet et de ses partenaires ; Effectuer un suivi quotidien des activités de terrain et collecter les données nécessaires au suivi-évaluation des activités ; Rédiger régulièrement un rapport d'avancement des activités de terrain ; Veiller à la bonne gestion et utilisation du matériel technique mis à disposition pour la réalisation des activités du projet et de ses partenaires ; Effectuer des analyses et formuler des propositions adéquates pour une bonne exécution des activités de terrain.

- Des évaluations à mi-parcours et finale du projet ;
- Approbation des Termes de Référence et de la version finale des rapports techniques et financiers ;
- Participation à différentes réunions et de missions de supervision ;
- Approbation de révision budgétaire et l'organisation des audits financiers.

En plus des aspects propres à chaque acteur, le suivi a aussi concerné des réunions d'examen tripartite (ETP) de la mise en œuvre du projet et l'élaboration des rapports périodiques d'avancement techniques et financiers soumis au PNUD et à la DGEEF pour avis et actions. Tous les rapports mandataires d'étapes[20] et annuels ont été régulièrement élaborés et soumis à temps et de manière satisfaisante. Des rapports annuels du projet sont aussi élaborés à la fin de chaque année (juin pour le PIR) et de chaque campagne (pour le RAP) et soumis au PNUD et à la DGEEF. Tous ces rapports constituent des documents d'évaluation interne et reflètent les progrès accomplis dans l'exécution du Plan de travail et de budget annuel (PTBA).

4.3.4. Au niveau des mesures d'atténuation des risques du projet

Les risques potentiels visés dans le document de financement du projet ont été atténuées par l'approche adaptative adoptée par l'UCP et l'accent mis sur les questions d'organisation et de renforcement des capacités des organes créés, ainsi que par les appuis matériels et financiers apportés par le PNUD. Par contre, les risques climatiques, mal appréhendés lors de la définition du projet, ont été exacerbés au cours de la période de mise en œuvre du projet par des sécheresses récurrentes. La mission constate que malgré les mesures prises pour atténuer ces risques climatiques par la fixation mécanique renforcée des parcelles, la sélection d'espèces adaptées et aux conditions hydro-pédologiques des formations dunaires, les sécheresses récurrentes ont causé d'importantes mortalités des jeunes plants mis en terre et un coût élevé (non évalué) de regarnis des plantations.

Toutefois, au cours de la réalisation des travaux de terrain, il est apparu d'autres risques non identifiés par le projet lors de sa formulation, notamment des blessures dues principalement au manque d'équipements de protection individuelle (EPI (bottes, gants, etc.) des manœuvres lors des branchages ou les rachis des palmiers et des travaux de fixation mécanique des claies à base des rachis de doums.

Un autre risque imprévu auquel le projet a fait face a été l'insuffisance des fonds, mais qui a été atténué grâce aux appuis financiers du PAM et les niveaux d'efforts du PNUD à travers les fonds TRAC apportés au titre du programme « résilience aux changements climatiques » dont les appuis ont été déterminants dans la réalisation du projet.

4.4. Acquis et Impacts du projet

La mission note avec satisfaction que les réalisations du projet ont produit d'importants acquis dont les impacts ont induit des changements significatifs et manifestes à plusieurs titres, tant au niveau politique et stratégique, environnemental, de réduction de la pauvreté, qu'au niveau économique, de maîtrise des procédures de gestion et de coordination de mise en œuvre de projet FEM/PNUD et de renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques, tant au niveau national que local.

4.4.1. Au niveau stratégique et politique

Sur le plan national, les acquis sont, entre autres:

[20] : Les r*apports d'étape trimestriels* décrivent brièvement les progrès réalisés et les mises à jour principales dans l'avancement du projet.

- Une meilleure connaissance de l'étendue des zones ensablées et les conséquences environnementales, sociales et économiques au niveau des régions de Diffa et de Zinder ;
- Une grande prise de conscience par le Gouvernement au niveau politique sur les questions environnementales, de dégradations des terres et de lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques, ainsi que de leur intégration dans les programmes stratégiques du pays. A titre d'exemple le «Programme de Renaissance du Niger» mis en œuvre par décision du Président de la République et du Premier Ministre, traduisant en terme opérationnel la «Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (juin 2011)» d'inscrire les questions de lutte contre la dégradation des terres et de l'ensablement des terres parmi les grandes priorités du «**Programme de Renaissance du Niger»** du Président de la République, en est une manifestation solennelle d'affirmation de l'engagement politique à un plus haut niveau. Le Plan de Développement Économique et Social (PDES), adopté par le gouvernement en 2012, traduit cet engagement à travers des axes stratégiques du Programme de Renaissance pour le Niger;
- Un engagement affirmé de la part du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers (PTF) à s'investir davantage dans des interventions à long-terme pour contenir les facteurs de dégradation des bases de la production agricole et garantir les moyens d'existence quotidienne des populations rurales;
- La mise en œuvre du PLECO a aussi permis de donner la voix aux femmes dans les organes de décision de développement à la base, grâce à leur implication dans les travaux du projet avec un taux estimé entre 40 et 90% (selon les zones), surtout au niveau de la production des plants, de la fixation biologique des dunes et de l'exploitation des cuvettes;
- Le développement et la promotion de partenariat entre les différents services techniques de l'État et les ONG et institutions privées de prestation de services, participent de la volonté de conjuguer les efforts pour mieux combattre les phénomènes de dégradations des terres et de l'ensablement des infrastructures socioéconomiques;
- L'implication des populations bénéficiaires comme partie prenante essentielle dans la protection de l'environnement s'inscrit en droite ligne de la politique du gouvernement de décentralisation et de transfert des capacités de gestion des ressources naturelles aux les autorités locales, la société civile et les communautés de base.

4.4.2.Au niveau biophysique et environnemental

Les réalisations de fixation des dunes ont généré les acquis les plus manifestes du projet avec des impacts environnementaux au niveau de la réhabilitation des écosystèmes, la reconstitution des ressources agro-sylvo-pastorales et de la biodiversité, entre autres :

- 5373 hectares de dunes de sable stabilises dans les départements de Gouré, Goudoumaria et de Maïné-Soroa;
- 40.000 habitants des villages autour de 62 cuvettes oasiennes et des bas-fonds ont vu leur environnement écologique restaure biologiquement et leurs conditions de vie s'améliorer;
- Une réduction de la dynamique érosive des vents NS et SW-NE et de l'avancée du front dunaire dans les zones stabilisées;
- Une réduction de l'avancée du front d'ensablement des terres des cuvettes, des zones agro-sylvo-pastorales et des infrastructures sociales et économiques ;
- Une reconstitution du couvert végétal grâce aux actions de plantations et régénération des ressources pastorales, avec des impacts environnementaux significatifs sur la diminution de la déflation des particules de sables au niveau des villages et des parcelles protégées au niveau des zones fixées, avec une amélioration substantielle de la régénération des écosystèmes pastoraux;
- Une meilleure reconstitution des nappes des peuplements de *Leptadenia pyrotechnica* dans les zones de prélèvement, grâce aux coupes de rajeunissement;

- Une amélioration de la biodiversité végétale avec la repousse de la végétation naturelle et le retour de la petite faune (Gazelle, Écureuil, etc.), l'avifaune et de la microfaune des sols dans les zones protégées.

4.4.3. Au niveau social et économique

Au niveau social, les interventions du PLECO ont contribué à créer ou favoriser:

- L'Organisation paysanne par la mise en place des COGERNATs ;
- Le Renforcement de la cohésion sociale au niveau des villages, entre les différentes communautés et les groupes ethniques vivant autour des cuvettes, grâce à l'organisation du travail communautaire et aux mécanismes de concertation mis en place. Cette dynamique sociale a favorisé le renforcement des rapports sociaux et leurs relations avec les populations venant des villages voisins et non touchés par le projet, à la recherche d'emplois temporaires ou pour y résider;
- Une dynamique communautaire a été renforcée grâce à l'organisation sociale bâtie autour des questions d'intérêt commun, grâce à la mise en place des comités de gestion des ressources naturelles (COGERNATs) et l'élaboration des plans d'action locaux pour la gestion durable des terres et cuvettes protégées. Ceci marque le début d'un véritable changement, de la part des populations locales, de comportement et de vision en matière de gestion durable des ressources naturelles partagées.

Au niveau économique, les populations ont bénéficié, entre autres, de:

- Amélioration substantielle des conditions de vie des populations des 65 sites, grâce à la protection de leur environnement écologique par la restauration de la végétation et la diminution des particules des sables éolisées.
- Atténuation de l'insécurité alimentaire menaçant les conditions de vie des populations les plus vulnérables, grâce au «Food for Works» qui a permis d'améliorer la disponibilité alimentaire surtout en période de soudure ; Réduction du taux d'exode rural des jeunes vers des zones plus prospères, grâce à la mobilisation de 311085 personnes/jour et la création de 2604 emplois temporaires (il s'agit des gardiens recrutés pour la surveillance des sites rémunérés à raison de 25000 FCFA par gardien et par mois de 2011 à 2014, pour un coût global de 65.100 000 FCFA et 11.063 emplois saisonniers;
- Génération d'importants revenus[21] d'une valeur totale de 444.207.000 FCFA provenant de la rémunération (Cash et vivres) de la main d'œuvre pour les travaux mécaniques et 275.735.500 FCFA pour la vente des plants produits par les femmes au niveau des pépinières villageoises, ainsi que par la mise en valeur agricole des cuvettes protégées;
- Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, grâce aux vivres distribués pour la fixation des dunes ;
- Polarisation des effets bénéfiques du projet auprès d'autres populations voisines, à la recherche d'emplois rémunérés et de meilleures conditions de vie;
- Réduction la pauvreté et investissement dans le commerce et le petit élevage.

Au niveau de la protection des infrastructures socioéconomiques, les acquis sont, entre autres:

- Stabilisation des dunes autour des villages et des cuvettes oasiennes qui ont permis de fixer les populations;
- Fixation des dunes le long des axes routiers qui ont permis de sécuriser le trafic et de sauver des vies grâce à la diminution des accidents de circulation dus à l'ensablement fréquents des routes.

[21] : Il faut noter que le recours aux paiements des travaux accomplis par les populations en nature à l'aide des vivres PAM «Food for Work» (à raison de 4,06kg de ration journalière par manœuvre) et en Cash à raison de 100.000 FCFA par hectare de dunes fixées, dans le cadre du programme «Appui à la lutte contre l'insécurité alimentaire à travers la lutte contre l'ensablement des espaces de productions agrosylvopastorales et des infrastructures» a beaucoup contribué à faire face à la pauvreté endémique et à l'insécurité alimentaire auxquelles sont confrontées les populations.

Les femmes ont été les grandes gagnantes des revenus générés par les activités du projet, du fait de leur forte implication dans les travaux de fixation, de production des plants et de l'exploitation des cuvettes, même si celle-ci est le domaine privilégié des hommes.

En outre, le transport des matériaux de fixation de dunes a favorisé la promotion du secteur privé en milieu rural en offrant l'opportunité à certaines personnes disposant des charrettes ou des véhicules d'en tirer profit avec des revenus non négligeables.

4.4.4. Au niveau du renforcement des capacités et de partage des acquis

Au niveau des capacités des acteurs et parties prenantes :

À travers leur implication active à la mise en œuvre du projet, l'ensemble des parties prenantes (autorités administratives, élus locaux, ONG, institutions spécialisées, populations, etc.) ont vu leurs capacités techniques et opérationnelles s'améliorées en matière de connaissance des questions environnementales et de fixation mécanique et biologique des dunes, ainsi que de planification de développement à la base et d'élaboration des plans et de stratégies de développement à long terme.

Le ME/SU/DD a vu ses capacités opérationnelles et stratégiques se renforcer en matière de planification de gestion des ressources naturelles et de protection des infrastructures socioéconomiques, ainsi qu'en matière de préparation et mise en œuvre des projets multisectoriels.

Au niveau de la recherche académique :

- Le CNSEE, a aussi bénéficié de la collaboration tripartite «Université Abdou Moumouni/Faculté d'Agronomie – CNSEE – PLECO», grâce à la définition de méthodologie et d'outils de collecte et de traitement des données environnementales et socioéconomiques, ainsi que des indicateurs de suivi-évaluation des changements climatiques, environnementaux et des écosystèmes naturels au niveau du territoire national et local . Le renforcement du réseau national de surveillance écologique initié en début des années 2000 par le projet ROSELT dans le Département de Diffa, le long du Fleuve Niger par l'ABN et de Tchago à Gouré (PIC REC Gouré), est effectif et opérationnel grâce à l'installation de nouveaux sites de mesures et suivi des paramètres biophysiques et environnementaux permettant de mieux connaitre les facteurs et les processus de dégradation des terres ;

- Le PLECO a contribué à la création d'organes, de réseaux et des mécanismes de concertation, dialogue et d'échange de connaissances et d'expériences sur les questions de Dégradation de l'environnement et de Gestion Durable des Terres (GDT) ;

- Un capital précieux d'expertise et de savoir scientifique et technique a été développé avec la formation des étudiants maîtrisards et doctorants en matière de connaissance des processus de désertification, de dégradation des terres et de la dynamique de l'ensablement, ainsi que de développement des méthodologies d'analyse-diagnostic et de gestion des ressources naturelles. Les acquis des résultats ont été valorisés à travers des mémoires de Masters et de Doctorats soutenus par des étudiants de la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni (2 thèses formées et 3 en cours depuis 2008; 20 masters formés depuis 2005 ; 10 mémoires de Licence ; 5 mémoires de niveau BEPC + 4-IPDR). En outre, les différentes thématiques de lutte contre l'ensablement sont maintenant intégrées en tant que modules académique du cursus de l'enseignement en matière de suivi environnemental de la faculté d'Agronomie-Université Abdou MOUMOUNI

- Les actions de sensibilisation, d'éducation et de renforcement des capacités de ces acteurs et la mise en place des mécanismes de concertation et de dialogue, surtout à la base, malgré

certaines insuffisances ont été des facteurs catalyseurs et d'efficience qui ont permis au projet de mobiliser les populations et les partenaires dans la réalisation des activités du projet et d'atteindre les succès enregistrés.

L'analyse des résultats révèle que :

- Les stations météorologiques automatiques installées dans quatre sites de Gouré ont permis l'acquisition des données pluviométriques, des mesures de température et d'humidité relative de l'air, ainsi que de la direction et la vitesse des vents.
- L'objectif de la composante étant d'appuyer la création et l'opérationnalisation du CNSEE par le renforcement de ses capacités à mener des actions de recherche-actions visant à identifier, diffuser et suivre les impacts des bonnes pratiques de gestion durable des terres et de fixation des dunes a été atteint de manière satisfaisante.
- Grâce au partenariat PLECO-Faculté d'Agronomie, le CNSEE a amélioré ses capacités techniques et scientifiques en matière de suivi des phénomènes de l'ensablement et de la dégradation des terres.
- Les recherches ont permis de cerner (même si partiellement) les phénomènes et de la dynamique d'ensablement, en :
  - ✓ Définissant des typologies[22] des paysages dunaires, ainsi que leurs caractéristiques écologiques;
  - ✓ Elaborant et mettant en place un système d'observatoire dans les Départements de Maïné-Soroa) et de Gouré ;
  - ✓ Élaborant et mettant en œuvre un plan pluriannuel d'actions prioritaires, axé sur les aspects de : (i) suivi biologique, (ii) état de surface des sols, (iii) fluctuations saisonnières des nappes phréatiques et (iv) dynamique éolienne.
  - ✓ Créant un système de collecte des données environnementales (climat, milieu physique, végétation, etc.), biodiversité, socioéconomiques, etc.
  - ✓ Mettant en place un comité de validation, gestion et diffusion des données et informations collectées.
- Les recherches ont aussi aidé le PLECO à améliorer ses connaissances en matière de suivi de la dynamique saisonnière de l'ensablement et de réorienter ses outils méthodologiques pour lutter efficacement et durablement contre l'ensablement.
- Les résultats ont été diffusés auprès des acteurs nationaux et locaux à travers des ateliers techniques de formation et des contacts directs sur le terrain ;
- Élaboration des concepts et des outils méthodologiques de Suivi des phénomènes d'ensablement et d'évaluation des paramètres de suivi de l'évolution de l'ensablement des terres et des infrastructures sociale et économiques;

Au niveau de transfert des acquis et expériences au niveau sous régional

La mission note que les résultats du PLECO ont eu d'importants échos tant au niveau national, régional qu'au niveau international. En effet, les expériences et les acquis du projet ont été partagés avec les parties prenantes hors-projet, venant d'autres départements du Niger et des pays voisins qui ont organisé des visites des réalisations dans les sites du projet en vue de s'inspirer des meilleures pratiques et des techniques de lutte contre l'ensablement, en plus de la présentation des acquis du PLECO par le Coordinateur à la rencontre d'Alger sur la lutte contre l'ensablement.

Le projet a accueilli dans les différents sites de nombreuses visites de la part des institutions nationales et internationales et des partenaires venus constater les expériences et apprendre des leçons de bonnes

[22]: Département de Gouré: (i) Système de dunes transversales (SE-NO) et de cuvettes étirées du site Tchago-Worro-Balla (Commune de Gouré) ; (ii) Système de dunes à larges cuvettes et bas-fonds boisés et à collines granitiques du site de Bouné (Commune de Bouné). Département de Maïné-Soroa : (i) Système de grands amas dunaires remaniés entrecoupés de bas-fonds agro-pastoraux du site de Goudéram (à cheval sur les Communes de Foulatari et N'Guel Bely) ; (ii) Système de dunes entrecoupées de bas-fonds et cuvettes à eau intermédiaire du site de Kil (Commune de Maïné-Soroa).

pratiques en matière de lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socio-économiques, entre autres:

- Visite d'une Délégation de l'Assemblée Nationale du Niger conduite par son vice-président sur les sites de fixation des dunes de Maïné-soroa, octobre 2012 ;
- Visites des Comités régionaux (Zinder et Diffa) et des Comités sous régionaux (Gouré et de Maïné-soroa) de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Visites des étudiants de l'Université Calavi du Bénin sur les sites de Koublé Doki et de Kilakina, en septembre 2011 ;
- Visite de la mission de supervision conjointe PNUD/Gouvernement sur les sites du PLECO, du 12 au 14 juillet 2012 ;
- Deux visites de la Représentante du Programme Alimentaire Mondiale, Madame Denise Brown, (i) en septembre 2012 et 2 sur le site de Kil et de Koublé Doki et (ii) le 10/01/2013 sur le site de Kil et de Korsorom;
- Visite de la mission de l'équipe PAM/Rome composé de Mr Voli Carocci et de Mr Gentille Jean Noël sur les sites de Kil et de Bagaléram, le 15/11/2012 ;

Visite du Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (SE/CNU/LCD), Monsieur Luc Gnakadia accompagné de Monsieur Victor

- Womitso, Représentant Résident Adjoint du PNUD au Niger, le 14/02/2013 sur le site de Koublé Doki;
- Visite des Journalistes de l'Agence Nationale de Presse (ANP) et de l'Office de Radio et Télévision du Niger (ORTN) sur les sites de fixation des dunes et de Gestion Durable des Terres (GDT) de Maïné-soroa et de Gouré, le 4/03/2013 et le 28/03/2013;
- Visite de la Mission conjointe PNUD/journalistes japonais (Mr TADASHI Sugiyama et Mr TOMOAKI Nakano) du journal ASAHI sur les sites de fixation des dunes et de GDT de Maïné-soroa et de Gouré, du 30 avril au 1er mai 2013.

Toutes ces visites constituent un témoignage du succès des expériences développées par le projet et du besoin de capitalisation des acquis par les divers acteurs intéressés ou impliqués dans les questions de de lutte contre l'ensablement. Elles ont aussi été l'occasion pour les équipes du PLECO d'échanger avec leurs hôtes sur les expériences ainsi développées et de partager avec eux les acquis du projet, tout en insistant en les assurant des limites de transfert des acquis.

5. Conclusion, leçons apprises et recommandations

L'analyse des résultats de la revue des documents produits par le projet, des visites des sites et des discussions avec les différents acteurs a permis à la mission d'apprécier les performances, de tirer les leçons apprises du PLECO et de formuler des recommandations en vue de la consolidation des acquis et de la poursuite des actions initiées.

5.1. Conclusion

La mission juge la mise en œuvre du projet globalement très satisfaisante et félicite l'UCP et les équipes de terrain pour la pertinence des résultats atteints et la portée des acquis tant au niveau national que local.

La mission a pu noter, au niveau des sites, des impacts très significatifs des acquis tant sur les changements au niveau environnemental et socio-économique que sur le renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques des acteurs nationaux et locaux, et plus particulièrement au niveau des communautés de base dans les deux zones du projet, entre autres:

- ✓ l'augmentation du potentiel productif grâce à la réhabilitation des écosystèmes agro-sylvo-pastorales et la restauration du couvert végétal à travers la stabilisation mécanique et biologique des dunes vives;

- ✓ le renforcement des capacités institutionnelles du Gouvernement (DGEEF, DRE, DDE, Communes, etc.) et opérationnelles des acteurs locaux et des partenaires, en matière de gestion durable des terres, de lutte contre l'ensablement et de valorisation des cuvettes oasiennes;
- ✓ la création des réseaux nationaux et locaux de partage et de capitalisation des données, d'information, d'expériences et des acquis, entre acteurs dans la zone d'intervention du projet et au niveau national;
- ✓ le renforcement des capacités scientifiques et académiques du Centre National de Surveillance Environnementale et Écologique (CNSEE) et de la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni, grâce à la fourniture d'équipement, le développement d'outils méthodologiques de recherche-actions, la création d'un système de collecte. Le CNSEE a vu ses capacités opérationnelles être renforcées par le PLECO, grâce avec la fourniture d'équipements de suivi-évaluation installés dans les stations de mesures de données climatiques et de dégradation des terres créées sur le terrain et de matériel informatique (ordinateur, un serveur de stockage et GPS, etc.) permettant le traitement des données et la gestion de Base de Données Environnementales (BDE) et l'hébergement d'une bibliothèque virtuelle, accessible en ligne.

En effet, ces acquis constituent une base stratégique pour la mise en œuvre d'un programme à long terme devant permettre la réalisation des objectifs politiques et opérationnels de développement inclusif à la base visé par le Gouvernement et le FEM/PNUD, ainsi que pour une gestion durable de l'environnement la lutte contre la dégradation des terres et l'ensablement des infrastructures socio-économiques.

La mission se félicite aussi de la prise de conscience provoquée par les réalisations du PLECO au niveau politique avec les engagements déjà pris par le Gouvernement, relatifs aux questions de résilience climatique, de gestion des terres et de lutte contre l'ensablement des terres, en vue de créer les conditions favorables à un développement durable socioéconomiques. L'intégration de ces questions dans les programmes stratégiques de développement inclusif du Gouvernement, notamment au niveau de «L'Initiative 3N » et plus particulièrement du «Programme de Renaissance du Niger» voulu par le Président de la République, visant à opérationnaliser la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de juin 2011, à travers la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES) adopté aussi en 2012, illustre parfaitement la prise de conscience au plus haut niveau de l'état de l'urgente nécessité de résoudre les questions de dégradation de l'environnement et de lutte contre l'ensablement. Tout ceci est le témoignage vivant des impacts du PLECO.

5.2. Leçons apprises

5.2.1. Au niveau des objectifs et de la mise en œuvre du projet

Comme discuté ci-haut, les objectifs globaux environnementaux et de développement socioéconomique durable n'ont encore peu perceptibles en raison de la courte durée de 5 ans impartie au projet. En outre, la mission juge illusoire de s'attendre à des services des écosystèmes à la fin du projet, ainsi qu'à une durabilité des acquis et des impacts générés, étant donné le caractère très limité des actions de démonstration des bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles initiées par le projet. À cet égard, il convient de reconnaître que le caractère très ambitieux des objectifs physiques du PLECO et le contexte climatique très défavorable à une reconstitution rapide du milieu naturel, ainsi que l'insécurité alimentaire à laquelle sont confrontées les populations bénéficiaires et les maigres moyens financiers alloués au projet, n'ont pas permis de réaliser l'ensemble des résultats du projet.

Pour ce qui est des objectifs physiques à atteindre, même si les résultats du PLECO ont dépassé les 4410 ha de superficies planifiées, la mission note que l'objectif de 7510 ha visés au titre du cofinancement n'est certainement pas atteint, dans la mesure où la mise en œuvre du PLECO n'a pas

bénéficié du concours direct et les résultats n'ont pu être comptabilisés, lesdits projets étant terminés au démarrage du PLECO en 2010. Cela repose l'éternelle question de l'approche du FEM consistant à fixer des objectifs physiques et les effets environnementaux induits du projet en incluant ceux des projets de cofinancement dont la faisabilité n'est pas garantie. Il serait plus sage de s'en tenir à l'évaluation des effets concurrents et des impacts induits par ces projets sur les acquis du PLECO. Cette approche ne fait que gonfler les objectifs et invitent très souvent les équipes du projet à une course vers les résultats physiques, au détriment de la qualité.

Au niveau de la mise en œuvre du projet, la mission note que, tout en étant très satisfaisant, le système de suivi-évaluation du projet, particulièrement pour ce qui est des composantes 1 et 2, n'a pas mis l'accent sur la qualité des résultats, mais a plutôt privilégié les aspects quantitatifs et sans synergie effective avec les activités de la composante 3. D'autre part, les appuis de la DGEEF ont été très mitigés, à part quelques visites de terrain et une «évaluation environnementale» menées par le BEEEF. Toutefois, le projet a bénéficié du soutien constant et des visites de terrain de la part du PNUD-Niger et du PAM qui ont contribué à redresser certaines faiblesses et à encourager les équipes et les populations bénéficiaires, ainsi que les autorités locales des communes, départementales et régionales à s'impliquer davantage.

La mission note que, malgré le bicéphalisme du PLECO, les deux volets, à savoir (i) un volet de renforcement des capacités institutionnelles en GDT[23] et (ii) le volet PLECO opérationnel «Lutte contre l'ensablement», ont été réalisés de manière coordonnés de manière satisfaisante et complémentaire par la DGEEF et le PNUD-Niger qui ont su encadrer les aspects institutionnels et opérationnels et techniques et recommander les mesures et instruments juridiques. Cette complémentarité d'actions a permis d'identifier les actions prioritaires convergentes et de conjuguer les efforts de ces deux volets dans l'élaboration d'un Plan d'investissement à long terme de Gestion Durable des Terres (GDT-2015-2029), intégrant, entre autres volets, la lutte contre l'ensablement. Cette conjugaison d'efforts n'aurait été possible sans la coordination conjointe par la DGEEF et le PNUD.

Néanmoins, la mission relève certaines insuffisances tant au niveau de l'articulation des deux volets de GDT et Lutte contre l'ensablement dont les questions ont été quelque peu occultées dans le Plan d'Investissement à Long terme, ainsi que de l'organisation et le renforcement des capacités des acteurs à la base. En outre, la mission note que l'objectif stratégique attendu à la fin du projet, visant à faire évoluer le PLECO progressivement vers la création d'une structure autonome chargée de la GDT et de Lutte contre l'ensablement, n'a pu se concrétiser, en raison des faiblesses et des contradictions institutionnelles ci-dessus relevées. La mise en place d'une telle structure est plus que nécessaire, car elle permettra d'assurer la consolidation des acquis et la continuité des actions initiées, à travers la mise en œuvre du Plan stratégique d'investissement à long terme (2015-2032).

5.2.2. Au niveau de l'approche du projet

L'approche participative adoptée par le projet s'est révélée en phase avec les orientations actuelles des stratégies de développement visant à impliquer l'ensemble des acteurs clés (Autorités administratives territoriales, les Communes et les élus locaux, les Services techniques de l'état, les Communautés locales, les ONG, les institutions de coopération internationale et de recherche-action (Université, CNSEE, etc.).

La mission note que les résultats et les acquis du projet sont l'œuvre conjuguée de l'ensemble de tous ces acteurs et parties prenantes qui se sont acquittés de manière très satisfaisante, chacun à son niveau, de ses engagements. L'implication des consultants pour exécuter des études spécifiques par l'approche de «Faire-Faire» a aussi été un facteur de succès des réalisations du projet.

[23]: En réalité ce volet existait et était supporté par le PNUD déjà bien avant l'avènement du PLECO Opérationnel auquel il a été arrimé dans un souci de rationalisation du portefeuille des projets du PNUD ; dans le souci d'éviter de faire un PTA (et donc un projet) spécifique pur cet appui institutionnel.

La concertation et la collaboration entre le PLECO et ses différents partenaires et le partage d'expériences à travers les différents réseaux de consultation ont contribué à renforcer les capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques de ces derniers et aussi permis au PLECO de mobiliser des efforts des investissements humains et financiers substantiels dont les apports ont été déterminants dans la réussite de la mise en œuvre du projet. La mission constate à cet effet que le PLECO en favorisant l'implication des populations locales dans la réalisation des activités du projet, à travers le paiement en «Cash et Food For Works», a contribué de manière très efficiente à jeter les bases stratégiques de réponse aux objectifs de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de valorisation agricole durable des cuvettes oasiennes protégées. Toutefois, tout en reconnaissant les raisons qui ont guidé l'UCP à recourir à ce mode de participation (Cash ou Food for Work) des bénéficiaires du projet, la mission pense que si le recours au paiement en Cash et Food for Works (PAM) permet de résoudre temporairement les déficits alimentaires et d'injecter dans le milieu du cash, il n'est pas un facteur de mobilisation et d'appropriation à long terme des réalisations biophysiques de la part des populations, car comme constaté confirmé par les populations lors des visites de terrain, une fois que les moyens font défaut le rythme de participation des populations et de gardiennage des parcelles baisse drastiquement, entrainant ainsi de nombreuses dégradations au niveau des claies et des plantations par l'intrusion du bétail. La mission pense que la rémunération en cash ou vivre PAM n'est pas mauvaise en soi, mais elle doit être perçue dès le départ par le projet et les populations comme un appui conjoncturel et temporaire octroyé dans le seul but de compenser leurs efforts pour les aider à créer les conditions d'une meilleure participation en vue d'assumer progressivement et de façon autonome la poursuite des actions initiées à la fin du projet.

Par ailleurs, au niveau genre, le PLECO, tout comme à l'image des projets antérieurs, a accordé une place centrale à la participation des femmes dans la réalisation du projet. Grâce aux revenus générés à travers les travaux de fixation des dunes, la production des plants dans leurs pépinières villageoises, les cultures maraichères et les investissements dans des activités génératrices de revenus (petit commerce et petit élevage des ruminants), le PLECO a contribué à diminuer la dépendance des femmes vis-à-vis de leurs époux et à accroître leur autonomie financière.

Les appuis du PNUD, du Comité de pilotage et du ME/SU/DD ont été déterminants dans la mesure où ils ont permis un suivi régulier de la mise en œuvre du projet, depuis son lancement en Juillet 2010 jusqu'au moment de la présente évaluation.

5.2.3. Au niveau de la gestion financière

Tout en appréciant la gestion satisfaisante des ressources financières et l'exécution du budget, la mission constate une forte concentration de la gestion des ressources du projet au niveau de l'UCP; ce qui ne rime pas avec l'esprit d'intervention et de gestion de proximité visé par le projet, surtout que les deux antennes de Gouré et de Maîné-Soroa sont situées à des centaines de kilomètres de l'UCP basée à Zinder.

Une gestion décentralisée des ressources financières par des délégations de pouvoirs à l'endroit des chefs des équipes des antennes à travers des allocations périodiques pour que chaque antenne exécute localement ses dépenses propres, aurait donné plus d'autonomie et faciliter les opérations, tout en accroissant leur efficience dans la réalisation du programme de terrain. Ainsi, l'UCP aurait pu dégager plus de temps à des interventions de terrain et aux questions d'assistance techniques, de coordination et de suivi-évaluation de proximité.

5.2.4. Au niveau des acquis environnementaux

La mission note une bonne maîtrise par les populations des techniques de fixation mécanique et biologique. La couverture biologique a contribué à renforcer durablement la stabilisation des dunes et à créer une dynamique rapide de reconstitution du sol et des écosystèmes. Toutefois, la distance de

plus en plus éloignée des sources de collecte des matériaux de fixation mécanique des dunes tendant à décourager la participation des populations, surtout des femmes (à cause de manque de moyen de transport), a quelque peu estompé les performances du projet. Cela explique le fait que certaines parcelles ne soient pas clayonnées convenablement, réduisant ainsi les chances de reprise et de survie des plantules après leur mise en terre.

La mise en défens des sites traités, tout en étant un moyen à la portée des populations, risqua à terme d'engendrer des conflits avec les éleveurs à cause de la restriction de l'utilisation des pâturages régénérés par le bétail dans les zones où l'élevage est l'une des principales activités socioéconomiques des populations. L'interdiction doit être temporairement maintenue jusqu'au moment où il est établi que le pâturage direct ou le fauchage de l'herbe peut être autorisé. Encore faudrait-il que cette période soit déterminée par les responsables des communes et le COGERNAT en charges des sites.

5.2.5. Au niveau des acquis socioéconomiques

Même si les impacts au plan socio-économiques générés par les réalisations du projet ne sont pas encore perceptibles, des retombées importantes ont été enregistrées par les populations à travers les cultures maraîchères et la distribution des vivres PAM et la rémunération en cash des travaux de fixation des dunes.

Parmi les acquis les plus visibles et à saluer, le PLECO a permis de créer une cohésion sociale dans tous les sites où il est intervenu, des communautés différentes travaillant ensemble et exploitant profitablement les cuvettes de leurs terroirs.

5.2.6. Au niveau du renforcement des capacités

La mission note que les activités de renforcement des capacités des acteurs prévues au niveau des résultats ont toutes été réalisées. La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités a profité à l'ensemble des acteurs, y compris les enseignants des écoles primaires dans les deux zones d'intervention du projet qui ont été formés en éducation environnementale.

La mission constate que cet objectif que l'objectif attendu du renforcement des capacités d'assurer la création, à terme, des conditions d'une maîtrise et d'adoption des bonnes pratiques en matière de développement des actions de GDT sur l'ensemble du pays et plus spécifiquement dans les zones d'intervention du PLECO, ne s'est pas réalisé, étant donné les insuffisances constatées à la base et au niveau institutionnel et opérationnel, le PLECO (institutionnel et Opérationnel) n'ayant pas réussi à opérationnaliser et impulser à la base une réelle dynamique de concertation et autour des questions de GDT et d'échange des expériences et préparer les communautés et les organisations de base (COGERNATs, COFODEB, etc.) à s'approprier les acquis à la fin du projet, notamment leur manque de formalisation juridique et la non application des mesures de la loi sur la décentralisation et le transfert des compétences en matière de gestion locale des ressources naturelles, ainsi que des compétences en matière de mobilisation des ressources financières24.

Il est clairement admis par les acteurs que la pertinence de la mise en place des réseaux d'acteurs n'est plus à démontrer, car tous sont convaincus de la portée des dialogues et des concertations initiés.
Toutefois, la mission pense qu'en raison des faibles capacités institutionnelles au niveau des services techniques de l'État et des communes, des efforts substantiels sont encore nécessaires au niveau opérationnel, à travers des actions ciblées en animation et de gestion de réseaux de GDT et d'organisation des communautés locales. La mission considère aussi que les thématiques à développer doivent être assez pertinents et en phase avec les stratégies de lutte contre la désertification et

[24] : A cet égard, le Gouvernement vient de prendre en janvier 2016, en Conseil des Ministres, un Décret de transfert de compétences en matières, entre autres, de gestion des questions de l'environnement et qui est désormais effectif. Sa mise en application devrait permettre de résoudre les difficultés actuelles au niveau des communes.

l'ensablement, ainsi qu'avec la création des conditions de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Le partenariat PLECO-CNSEE et Université a aidé à la mise en place d'un système de gestion des données au niveau du CNSEE, grâce à la création d'une base de données et d'un GEONETWORK et une bibliothèque virtuelle exploitable en ligne et accessible de partout (si connexion internet disponible).

La mission constate que l'absence d'un expert en IEC, malgré la recommandation faite en 2013 par l'EMP, a beaucoup affaibli les performances du programme de sensibilisation, d'information et d'organisation des acteurs à la base, particulièrement des populations. En effet, le manque d'un cadre approprié d'IEC a fait que les mécanismes appropriés d'encadrement et de formation des animateurs à l'utilisation des équipements et des outils de communication mis à leur disposition, ont fait défaut, d'où l'inefficience des actions menées par les équipes ou des consultants non attitrés.

5.2.7. Au niveau de la durabilité et de la capitalisation des acquis et des impacts

La mission pense que la mise en œuvre du projet produira, à terme, des bénéfices globaux environnementaux attendus, entre autres, (i) la restauration des terres dégradées, (ii) la lutte contre la désertification, (iii) la préservation d'écosystèmes particuliers, (iv) le maintien de la diversité biologique et (v) la limitation des phénomènes migratoires extra-frontaliers qui engendrent des conflits et la pression sur les cuvettes, ainsi que (vi) la réduction de la pauvreté, si des efforts soutenus sont entrepris par les autorités gouvernementales et l'ensemble des acteurs.

La mission note que pour renforcer les fragiles acquis du projet, des mesures urgentes et adéquates sont nécessaires en vue de les consolider pour ne pas courir le risque certain de les perdre à court terme (3 ans à venir). Il est donc impératif que les institutions imaginent des mécanismes appropriés de consolidation des parcelles protégées, à travers des accords de coopération multisectorielle et multilatérale au niveau local et de veiller à ce que soit mis en place un programme à long terme de renforcement des capacités des institutions et des acteurs de façon à permettre la mise à jour continue des connaissances et l'extension des superficies stabilisées.

Au niveau national, la pérennisation des acquis en matière de GDT et la valorisation des bénéfices biophysiques générés par le projet reposera fondamentalement sur les capacités des institutions de l'État, notamment le Ministère en charge de l'Environnement et la DGEEF et des institutions spécialisées des partenaires, à concevoir et coordonner des programmes d'utilisation des bonnes pratiques de GDT et à les intégrer dans toutes les politiques et stratégies de protection de l'environnement et plus spécifiquement dans les futures initiatives de lutte contre la désertification et les phénomènes d'érosion des sols et d'ensablement des terres.

Dans le cadre de capitalisation des acquis du projet, l'UCP a fourni d'importants efforts pour publier les expériences et les acquis du projet. L'ensemble des documents publiés vise à partager les acquis et les leçons apprises les acteurs et les parties-prenantes intervenant ou intéressés par les questions de GDT. La connaissance de ces bonnes pratiques, leur diffusion, leur maîtrise ainsi que leur adoption à grande échelle, favoriseront les efforts de lutte engagés par le PLECO.

5.3. Recommandations

Dans le souci préserver les acquis du projet et de corriger les insuffisances tout en minimisant les contraintes qui ont marqué la mise en œuvre et les performances du projet, la mission recommande ci-après, à l'endroit du Gouvernement et du PNUD/FEM, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs, (i) la consolidation des acquis et (ii) la poursuite des actions de lutte contre l'ensablement durant la période post-PLECO.

5.3.1. Au niveau de la politique et stratégie de gestion durable des terres et de lutte contre l'ensablement

La mission note que, tous les acteurs rencontrés lors des visites de terrain et les participants (maires des communes, SG de Diffa et SG de Zinder, et Services techniques régionaux et DDE) à l'atelier de restitution organisé à Zinder le 25 novembre 2015, sont d'avis que les phénomènes d'ensablement doivent être perçus comme la plus grande menace qui pèse sur le développement durable des régions de Diffa et Zinder, ainsi que sur les zones limitrophes (Maradi, Bilma, etc.), tant au niveau environnemental que socioéconomique. De ce fait la lutte contre l'ensablement doit être considérée comme une action de longue haleine afin de garantir les conditions de survie des populations pour les régions concernées, sans quoi, le pays risquerait de connaitre, à moyen terme, des dégradations irréversibles des ressources naturelles et des pertes importantes des potentiels de production et de survie, avec des migrations forcées des populations vers d'autres zones. Ils invitent donc les autorités gouvernementales à donner une plus grande visibilité au niveau national à la Lutte contre l'ensablement et la valorisation des cuvettes, par la création d'une Structure permanente et autonome, financée par le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et des agences de coopération à poursuivre leurs efforts de financement des actions de lutte contre l'ensablement à travers des engagements à long terme pour assurer un développement durable à la base.

La mission pense que la non-poursuite à la fin du PLECO en décembre 2015 des actions initiées, entrainera un risque inévitable de perte des acquis réalisés, comme ce fut le cas durant la période de rupture du projet NER/024 financé par le PNUD de 1990 à 1994. En outre, elle pense que le développement de la zone ne pourra se faire que dans le cadre d'un Programme à long terme (15 ans) mettant l'accent sur la gestion durable des terres et la valorisation des ressources des cuvettes oasiennes. À cet effet, en accord avec le souhait exprimé par les acteurs, et sur la base des leçons tirées de ces réalisations, la mission supporte l'idée de création d'une Structure nationale autonome chargée des questions de GDT et de lutte contre l'ensablement et recommande donc la recherche de solutions idoines pour assurer la consolidation des acquis et la poursuite des actions initiées par le PLECO. Les actions prioritaires ciblées sont conçues à travers deux phases : (i) une phase transitoire et préparatoire de deux ans (2016-2017) et (ii) une phase de mise en œuvre d'un programme stratégique à long terme subséquent (2018-2032) cadrant avec les orientations du plan stratégique d'investissement de GDT (2015-2029) et centré sur des actions prioritaires de développement durable devant de sécuriser les bases de production et d'atteindre un développement socioéconomique inclusif a la base, profitable à l'ensemble du pays.

La réalisation de ces deux phases nécessitera la mise en place de mécanismes appropriés de coopération multisectorielle et multilatérale au niveau national et local et un programme à long terme de renforcement des capacités des institutions et des acteurs à la base.

La coordination et l'encadrement technique de la phase préparatoire pourraient se réduire à deux structures: l'UCP et les services techniques des communes. Les membres du COGERNATs devront, pendant la phase intérimaire préparatoire (1 an), être formés et encadrés par des ONG sur divers aspects de gestion et d'organisation des populations.

5.3.2. Phase 1 (2016-2017): Consolidation des acquis et préparation du Programme Stratégique à Long Terme

Cette phase sera consacrée à la poursuite des actions initiées par le PLECO durant la période 2011-2015 et la réhabilitation des anciennes parcelles stabilisées par les projets antérieurs par les actions suivantes :

i. Affirmer la volonté politique de poursuivre les actions initiées en mettant en œuvre un programme à long terme de lutte contre l'ensablement et de mise en valeur économique des cuvettes oasiennes.

   Responsables: Gouvernement/MESUDD/DGEEF, Autorités régionales, Départementales et Communales

ii. Appuyer le financement d'une phase transitoire de consolidation et de pérennisation des acquis et de préparation d'un Programme à Long Terme de Lutte contre l'ensablement (2016-2017).

   Responsables: PNUD, PAM et autres

iii. Procéder à l'inventaire et l'analyse-diagnostique des anciennes parcelles qui s'impose pour connaitre leur état actuel et la superficie des boisements reliques et d'élaborer des plans appropriés de consolidation. Les actions devront concerner le renforcement des claies, la végétalisation des dunes ravivées à l'aide de plantations d'arbres et d'arbustes, ainsi que la mise en place d'un système de surveillance et d'entretien continus des parcelles. Ces actions seront assurées par les bénéficiaires sous l'encadrement des services techniques des communes, le but final étant d'assurer une couverture végétale permanente des dunes.

   Responsables : UCP, DGEEF, Services régionaux et départementaux et des Communes ;

iv. Formaliser les organisations à la base, notamment les COGERNATs par des actes juridiques appropriés conformément aux dispositions légales et règlementaires en vigueur;
v. Aider les communes à initier des activités de lutte contre l'ensablement et à prendre en charge certaines activités, notamment de gardiennage des parcelles, production des plants et le transport des matériaux de fixation des dunes;
vi. Évaluer les capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques des structures de gestion des ressources naturelles à la base (COGERNATs);
vii. Élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités ne IEC, organisation et gestion des COGERNATs et de valorisation des cuvettes ;
viii. Renforcer les capacités des structures de gestion des ressources naturelles à la base (COGERNATS-CLDD) et des services techniques des communes.
   Responsable : UCP, DGEEF, Services régionaux et départementaux et des Communes ;
ix. Accélérer et finaliser le processus de collecte et de validation des données et le renforcement de la base des données et leur utilisation par les différents réseaux d'échanges des partenaires.
x. Capitaliser les acquis et améliorer la maitrise des techniques de fixation des dunes et d'aménagement des cuvettes et oasis ;
xi. Mettre en place un système de valorisation des données collectées par le CNSEE pour une meilleure efficacité des actions du PLECO ;
xii. Renforcer la collaboration avec les universités du Niger et promouvoir l'encadrement des étudiants en leur prévoyant des moyens pour la conduite de leur stage ;
xiii. Valoriser les résultats de recherche en les traduisant en actions de développement ;
xiv. Diffuser les rapports produits par le CNSEE auprès des services techniques.
   Responsable : UCP; CNSEE, Faculté Agronomique de l'Université

xv. Consolider les acquis institutionnels et biophysiques de fixation des dunes des anciens projets (NER/024, PLECO, etc.)

Responsable : DGEEF, UCP et Communes

xvi. Développer des approches de partenariat technique et financier avec d'autres partenaires intéressés par la lutte contre l'ensablement des dunes tels que le PAM ; la FAO ; l'ABN etc., Micro-grant FEM

Responsable : ME/SU/DD, DGEEF ; PNUD/GEF et UCP

- Amender et mettre en œuvre les plans de gestion des ressources naturelles et de lutte contre l'ensablement ;

  Responsables : UCP ; Communes et prestataires techniques;
- Mobiliser davantage toutes les énergies nécessaires pour assurer l'opérationnalisation des Réseaux GDT des partenaires en mettant en œuvre un programme de concertation et d'échange d'expériences.
- Formaliser les cadres des services techniques des communes en matière de gestion intégrée des ressources naturelles et de GDT
- Inciter les communes à intégrer des actions de GDT et de lutte contre l'ensablement et l'aménagement des cuvettes et oasis dans leurs PIA et PDC respectifs

  Responsables: UCP, DGEF et Services techniques régionaux et départementaux,
- Rechercher la synergie entre le PLECO et les services techniques départementaux et communaux d'une part et entre les différentes agences du système des nations unies et les autres partenaires potentielles d'autre part ;

  Responsables: UCP, DGEF et Services techniques régionaux et départementaux,
- Diffuser à grande échelle et rendre plus visibles les réalisations et les bonnes pratiques en matière de fixation des dunes et de mise en valeur des cuvettes;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie d'approche et d'ouverture des comptes bancaires ou mutualistes pour accroitre la contribution financière des COGERNATs aux réalisations des travaux de fixation des dunes et constituer un fond d'investissement à la mise en valeur des cuvettes.

  Responsables : UCP; DGEEF;

- En matière d'information, d'Éducation et de Communication (IEC), la mission constate que les recommandations ci-dessous faites à ce sujet par la Mission-à-mi- parcours à l'endroit de l'UCP n'ont pas été mises en œuvre. La présente mission les réitère pour leur prise en compte et leur réalisation au cours de la phase transitoire :
  - ✓ *Recruter un expert en communication à temps plein et averti des questions d'environnement en général et de développement rural en particulier avec une longue expérience dans la vulgarisation agricole ;*
  - ✓ *Faire élaborer par un spécialiste des outils IEC (audiovisuels, boites à images, etc.) destinés à l'information et à la sensibilisation non seulement des communautés locales mais aussi des élèves en matière de GDT.*
  - ✓ *Former les animateurs à la manipulation des outils de communication (outils audiovisuels, CDs/DVD, films, cassettes audio à faire écouter et commenter lors des débat et des animations radiophoniques au niveau des villages, etc.);*
  - ✓ *Adapter et généraliser la diffusion du programme de l'éducation environnementale dans toutes les écoles de la zone d'intervention du PLECO;*
  - ✓ *Poursuivre la formation des enseignants et assurer un suivi de leurs performances au niveau de leurs établissements respectifs afin de voir les retombées au niveau de l'ensemble du corps enseignant des établissements concernés ;*
  - ✓ *Préparer et mettre à la disposition des enseignants de la zone d'intervention du projet des outils pédagogiques appropriés dont les affiches, les posters, boites à images, etc.;*
  - ✓ *Appuyer les écoles dans la création de jardins scolaires pour notamment la création de pépinières en vue de la plantation d'arbres pour la protection des établissements scolaires;*

- ✓ *Instruire les animateurs pour l'organisation des séances d'animation audiovisuelle le soir sur les questions de protection de l'environnement au niveau des écoles.*

Responsable : UCP, PNUD, MESUDD

- Étudier la faisabilité d'un programme à long terme spécifique de lutte contre l'ensablement des dunes et la mise en valeur des cuvettes et oasis à l'échelle nationale ;
  Responsable : PNUD, MESUDD
- Élaborer un Programme stratégique à long terme (2018-2032) de lutte contre l'ensablement des dunes et la mise en valeur des cuvettes par des consultants indépendants (International et national). Ce programme à long terme (de 15 ans au moins) sera spécifique de lutte contre l'ensablement des dunes et la mise en valeur des cuvettes et oasis à l'échelle nationale. Il intégrera les dimensions institutionnelles de mise en œuvre dudit programme, la création d'une structure permanente autonome et dotée des ressources adéquates (ressources humaines et financières) chargée de la mise en œuvre du Programme et qui serait financée par le gouvernement et les communes avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
  Responsable : ME/SU/DD ; PNUD; UCP ; PAM et Autres partenaires financiers
- Recruter une équipe de consultants séniors pour la formulation du programme à long terme (15 ans), composée d'un expert international spécialiste en lutte contre la dégradation des terres et lutte contre l'ensablement, un expert national socio-économiste et en développement local et un expert spécialiste en promotion de petites entreprises agro-alimentaires/valorisation des produits agricoles.
  Responsable: PNUD et le MESUDD/DGEEF

- Engager des actions de plaidoyer pour l'organisation et la mise sur pied d'un partenariat au sein des agences du système des nations unies ainsi qu'avec d'autres partenaires en vue de leur soutien et participation au financement du programme stratégique à long terme de lutte contre l'ensablement des dunes et la mise en valeur des cuvettes (2018-2032).
  Responsable : PNUD, MESUDD, Communes

5.3.3. Phase 2 : Mise en œuvre du Programme Stratégique à Long Terme de Lutte contre l'Ensablement et la Mise en Valeur des Cuvettes PSLE/MVC-(2018-2032)

Cette Phase 2 porte sur la mise en œuvre d'un Programme stratégique à long terme (2018-2032) de Lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques et de valorisation des cuvettes oasiennes.

À cet égard, la mission se félicite du fait que les questions environnementales, de lutte contre l'ensablement des terres et des infrastructures socioéconomiques soient perçues à un plus haut niveau et intégrées dans le «Programme de Renaissance du Niger» voulu par le Président de la République dans le but d'opérationnaliser la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de juin 2011. Cette déclaration doit asseoir une meilleure stratégie du Développement à long terme et à mettre en œuvre le Plan de Développement Économique et Social (PDES) adopté aussi en 2012.

Les actions prioritaires sont accès sur la mise en œuvre du Programme stratégique à long terme de lutte contre l'ensablement et de valorisation des cuvettes. Ce programme reposera sur deux prés requis :

- Affirmation solennelle par le Gouvernement de la vision de considérer les phénomènes d'ensablement comme la plus grave menace de développement durable des régions de Diffa et de Zinder et d'engager des actions de lutte d'envergure à long terme ;
- Engagement à rehausser la visibilité des actions de lutte contre l'ensablement par la mise en place d'une structure spécialisée autonome dotée de ressources humaines et financières conséquentes.

Responsable : MESUDD et Autorités régionales

- À titre indicatif, le programme pourrait avoir pour principales composantes :

i. La gestion durable des terres :
   - ✓ étude et évaluation des phénomènes d'ensablement ;
   - ✓ développement des techniques ;

ii. Fixation des terres et protection, des cuvettes et des infrastructures socioéconomiques
iii. Mise en valeur économique des terres et des cuvettes oasiennes
iv. Promotion de l'entreprenariat privé pour valoriser les produits des cuvettes et assurer un développement économique de la zone (Diffa et Zinder, etc.).
v. Renforcement des capacités des communautés locales en matière de gestion durable des terres et consolidation des acquis

- L'approche de mise en œuvre du programme pourrait, quant à elle, se concevoir comme suit :

vi. Un programme de proximité, mis en œuvre par les populations à la base sous la supervision directe de la Commune, avec l'assistance technique des services communaux et départementaux et l'assistance technique de l'UCP dont le rôle se limitera à l'encadrement technique, opérationnel, suivi-évaluation (technique, administrative, comptable, etc.). Les moyens financiers et matériels seraient gérés directement au niveau des COGERNATs sous forme de contrats directs (LA) entre l'UCP et les COGERNATs, et sous la supervision directe des communes (Receveur municipal).

Le tableau 17 ci-dessous présente le programme de travail pour les deux phases

Table 17 : Programme de travail et calendrier de mise en oeuvre

COMPOSANTES	ACTIVITES	RESPONSABLES	CALENDRIER
Phase 1 (2016-2017): Consolidation des acquis et préparation du Programme Stratégique à Long Terme			
Composante 1 : Consolidation des acquis	R 1.1: Analyse-diagnostic des parcelles et identification des parcelles à consolider	UCP et Services Techniques Communes	Jan-Mars 2016
	R 1.2: Elaboration du plan de travail annuel 2016	UCP, PNUD, DGEEF	Jan-Mars 2016
	R 1.3: Renforcement des fixations mécaniques et biologiques des dunes	UCP et Services Techniques Communes	2016-2017
	R 1.4: Analyse-diagnostique des anciennes parcelles	UCP et Services Techniques Communes	Avril-Mai 2016
	R 1.5: Aménagement des plantations surannées (Projet NER-89-004 et autres)	UCP et Services Techniques Communes	Oct-Dec 2016
	R 1.6: Renforcement des organes de base (COFODEB, COGERNAT, etc.)	UCP et Services Techniques Communes	2016-2017
	R 1.7: Renforcements des capacités institutionnelles des acteurs départementaux et communaux	UCP et DGEEF	2016-2017
	R 1.8: Opérationnalisation des réseaux GDT	UCP et DGEEF	2016-2017
	R 1.9: Amender et mettre en œuvre les plans de gestion des ressources naturelles et de lutte contre l'ensablement	UCP et Services Techniques Communes	2016-2017
	R 1.10: Élaborer et mettre en œuvre un programme d'Information, d'Éducation et de Communication	DGEEF, PNUD, UCP	2016-2017
	R 1.11: Accélérer et finaliser le processus de collecte et de validation des données et le renforcement de la base des données	CNSEE et Université	Avril-Déc 2016
	R 1.12: Capitaliser les acquis et améliorer la maitrise des techniques de fixation des dunes et d'aménagement des cuvettes et oasis	UCP, CNSEE et Université	2016-2017
	R 1.13: Renforcer la collaboration avec l'Université et CNSEE	UCP, CNSE et Université	2016-2017
	R 1.14: Développer des approches de partenariat technique et financier avec d'autres partenaires	UCP, DGEEF, PNUD	2016-2017
	R 1.15: Diffusion des bonnes	UCP, CNSEE,	2016-2017

	pratiques	Université	
Composante 2 : Préparation du programme a long terme de lutte contre l'ensablement	R 1.16: Étudier la faisabilité d'un programme à long terme spécifique de lutte contre l'ensablement des dunes et la mise en valeur des cuvettes et oasis à l'échelle nationale	UCP, DGEEF, PNUD	Novembre 2016
	R 1.17: Recruter un Consultant international, Spécialiste en gestion des terres et environnementaliste (Chef d'équipe) et un Consultant national socio-économiste et spécialiste des capacités institutionnelles	DGEEF et PNUD	Décembre 2016
	R 1.18: Mission de formulation du Programme à Long Terme (2018-2031)	Consultants	Déc. 2016 Janvier 2017
	R1.19: Engager des actions de plaidoyer pour l'organisation et la mise sur pied d'un partenariat au sein des agences du système des nations unies ainsi qu'avec d'autres partenaires	UCP, MESUDD-DEGEEF et PNUD	Fev-Sept 2017
Phase 2 : Mise en œuvre du Programme Stratégique à Long Terme de Lutte contre l'Ensablement et la Mise en Valeur des Cuvettes PSLE/MVC-(2018-2032)			
Composite 2.1 : Affirmation solennelle de l'engagement du Gouvernement de lutter contre la dégradation des terres et les phénomènes d'ensablement	R 2.1: Création d'une structure spécialisée autonome dotée de ressources humaines et financières conséquentes (Décret)	GdN (MESUDD)	Oct-Nov 2017
Composante 2.2 : Mise en œuvre du PLT-LCEMV	Mise en œuvre du PLT-LCEMV	Structure de GDT et Lutte contre l'ensablement, Ministère et PTF	2018-2032
	R 2.2: Elaboration et mise en œuvre du plan de travail annuel	Structure de GDT et Lute contre l'ensablement, Ministère et PTF.	2018

6. RÉFÉRENCES

La liste des ci-dessus présente les publications produites par le projet et celles reçues de différents acteurs dont le PNUD et consultés par la mission d'évaluation.

AMBOUTA Karimou J-M; Dr. TIDJANI A Didier; Dr. LAMINOU Ousmane M, 2015 : Rapport de capitalisation des activités de la composante 3 du PLECO Observatoire de suivi de l'ensablement et de la dégradation des terres. Rapport de recherches d'accompagnement, Fac. Agro-Université Abdou Moumouni, Niamey ; 38p

PLECO, 2015 : Éléments de capitalisation des expériences du PLECO en matière de genre et d'Amélioration des outils de fixation mécanique et biologique des dunes. Octobre 2015

PLECO, 2015 : PLECO. Manuel de fixation des dunes. Mai 2015

PLECO, 2015 : PLECO. Dégradation des terres et lutte contre l'ensablement au Niger. Mai 2015

PLECO, 2015 : Rapport final d'identification des zones les plus menacées par l'invasion des dunes de sable dans la zone d'intervention du PLECO. Octobre 2015

PLECO, 2015 : Rapport général du forum de concertation État- partenaires techniques et financiers pour le financement de la gestion durable des terres (GDT) au Niger Octobre 2015

PLECO, 2015 : Éléments de capitalisation des expériences du PLECO en matière de genre et d'Amélioration des outils de fixation mécanique et biologique des dunes. Octobre 2015

PLECO, 2014 : Cadre Stratégique de la gestion durable des terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissements 2015 – 2029. Novembre 2014

PLECO, 2014 : Capitalisation des expériences du PLECO en matière de genre et d'amélioration des outils de fixation mécanique et biologique des dunes. Mai 2014

PLECO, 2014 : Collecte des données sur la végétation au niveau du dispositif de suivi des dunes de sable et de la dégradation des terres dans la zone d'intervention du projet PLECO. Campagne 2014

PLECO, 2013: Final report of the mid-term evaluation mission. Septembre 2013

PLECO, 2013 : Étude d'investigation en vue de la mobilisation des financements dans la gestion durable des terres au Niger. Juin 2013

PLECO, 2013 : PLECO Rapports annuels de progrès de projet année : 2013, 2014, 2015(draft)

PLECO, 2012: Bilan 2011 et 2012 Antennes Gouré et Maïné-soroa

PLECO, 2011 : Traduction opérationnelle de la composante 3 du PLECO intitulée « système de suivi de l'ensablement et de la dégradation des terres » (protocoles de suivi et de recherche/ Plan d'Action Quadriennal de suivi ensablement) Février 2011

PLECO, 2011 : Étude sur l'identification des sites de suivi, la mise en place des mécanismes de collecte de données et la conception d'un système de suivi de l'ensablement et de la dégradation des terres dans la zone d'intervention du PLECO. Janvier 2011.

PLECO, 2011 : Stratégie d'intervention du PLECO avec ses partenaires. Juin 2011

PLECO, 2011 : Rapport de mission : mise en place des commissions foncières de base (COFOB) dans les villages d'intervention du projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes (PLECO). Juillet 2011.

PLECO, 2011 : Appui aux acteurs, pour la mise en place d'un réseau d'échanges, d'harmonisation et de collaboration sur la dynamique de l'ensablement, de la dégradation des terres et de la gestion durable des terres (GDT.) Novembre 2011

PLECO, 2011: Final report of the mid-term evaluation mission. Septembre 2013

PLECO, 2011 : PLECO Rapports annuels de progrès de projet année : 2013, 2014, 2015 (draft)

PLECO, 2011 : appui aux partenaires locaux, pour la mise au point des techniques et méthodologies de prévention de la formation des dunes de sable et de réduction de la dégradation des terres

PLECO, 2011 : PLECO - Manuel de procédures administratives, financières et comptables. Mars 2011

PLECO, 2011 : Bilan 2011 et 2012 Antennes Gouré et Maïné-soroa

PLECO, 2011 : Appui aux partenaires locaux, pour la mise au point des techniques et méthodologies de prévention de la formation des dunes de sable et de réduction de la dégradation des terres / ONG OSEILED Mars 2011

PLECO, 2011 : Fascicule Bonnes pratiques compatibles à la Gestion Durable des Terres (GDT) dans la zone d'intervention du projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes. Décembre 2011

PLECO, 2011 : Étude sur l'identification des sites de suivi, la mise en place des mécanismes de collecte de données et la conception d'un système de suivi de l'ensablement et de la dégradation des terres dans la zone d'intervention du PLECO. Janvier 2011
PLECO, 2011 : Traduction opérationnelle de la composante 3 du PLECO intitulée « système de suivi de l'ensablement et de la dégradation des terres » (protocoles de suivi et de recherche/ Plan d'Action Quadriennal de suivi ensablement) Février 2011

PLECO, 2011 : Stratégie d'intervention du PLECO avec ses partenaires. Juin 2011

PLECO, 2011 : Rapport de mission : mise en place des commissions foncières de base (COFOB) dans les villages d'intervention du projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes (PLECO). Juillet 2011

PLECO, 2011 : Appui aux acteurs, pour la mise en place d'un réseau d'échanges, d'harmonisation et de collaboration sur la dynamique de l'ensablement, de la dégradation des terres et de la gestion durable des terres (GDT.) Novembre 2011

PLECO, 2011 : Étude pour la mise en place du système de planification et de suivi-évaluation. Mars 2011

PLECO, 2010 : Guide méthodologique d'élaboration d'un plan d'actions. Décembre 2010

UNDP/GEF, 2010 : Document de projet. Projet de Lutte contre L'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et de Maïné-Soroa PLECO. PIMS No. 3225

UNDP/GEF, 2010 : Document de mise en œuvre du projet

UNDP/GEF, 2010 : Manuel des procédures administratives, comptables et financières

UNDP/GEF, 2010 : Guide d'évaluation des projets PNUD/FEM: Textes de création et de fonctionnement ONG Associations de Développement (Ordonnance n° 84-6 du 1er mars 1984 ; décret n°84-49 du 1er mars 1984 ; décret 91-06 du 20 mai 1991 ; Ordonnance n° 96-067 du 9 novembre 1996 et décret n°96-430 du 9 novembre 1996)

7. ANNEXES

7.1. Annexe 1 : Termes de référence de la mission d'évaluation finale

Deux (02) Consultants (International et National) pour l'Évaluation Finale du Projet de Lutte Contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les Départements de Gouré et Maïné-soroa (PLECO)

Location :	Niamey et Région de Zinder, NIGER
Application Deadline :	01-Sep-15
Additional Category	Environment and Energy
Type of Contract :	Individual Contract
Post Level :	International Consultant
Languages Required :	English French
Starting Date (date when the selected candidate is expected to start)	: 01-Oct-2015
Duration of Initial Contract :	28 jours durables
Expected Duration of Assignment :	40 jours calendaires

Contexte

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, le Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et Maïné-soroa (PLECO) (PIMS 3225), mis en œuvre par la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF), doit faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre qui correspond à 2015. Le projet a été entamé le 07 avril 2010 et se trouve dans sa cinquième année de mise en œuvre. Le processus d'examen final doit suivre les directives énoncées dans le document Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets du PNUD financés par le GEF (voir en annexe).Le but à long terme du projet est «protéger l'intégrité des cuvettes oasiennes et d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorales des écosystèmes dans les départements de Gouré et de Maïné-soroa », les interventions du PLECO répondent ainsi au défi majeur et aux orientations politiques du Gouvernement du Niger visant à assurer un développement socioéconomique des deux régions cibles.

Objectif :

L'objectif du projet est : d'assurer une gestion durable et améliorée des terres et des ressources en eau en vue d'améliorer les moyens d'existence et les revenus des populations rurales dans les zones sahéliennes du Niger. Les principaux résultats attendus du projet sont les suivants:

- Protection de quelques 35 cuvettes oasiennes prioritaires.

7.510 ha protégés autours des cuvettes et sur les espaces sylvo-pastoraux répartis comme suit:

- PLECO : 4.410 ha;
- Projets et programmes dans la zone d'intervention du PLECO - 2.100 ha;
- Autres acteurs de la zone d'intervention du PLECO - 1.000 ha;
- Un plan opérationnel est élaboré, validé et mis en œuvre pour la protection de 35 cuvettes stratégiques;
- 90 sites pilotes d'expérimentation et de démonstration de bonnes pratiques agricoles et pastorales sont créés avec le plein engagement des populations;
- Au moins 50% de la population rurale dans les 35 cuvettes prioritaires ont amélioré leurs connaissances pratiques de la GDT;
- La productivité des zones agro-pastorales a augmenté de 20% à la fin du projet;
- Au moins la moitié des Commissions Foncières (COFO) de Gouré et Maïné-soroa ont amélioré leur fonctionnement grâce au projet.

Duties and Responsibilities

Portée des activités et tâches principales

L'équipe sera composée de deux consultants indépendants qui conduiront l'évaluation finale. Le consultant international sera le chef d'équipe et doit avoir des connaissances et une expérience considérables concernant les programmes opérationnels du FEM. Il est spécialement exigé du consultant international d'avoir une bonne connaissance des questions liées à la gestion durable des terres (en particulier dans le domaine de la lutte contre l'ensablement), une compréhension scientifique pertinente et une expérience profonde des techniques d'évaluation de projet, particulièrement ceux financés par le FEM.

Le consultant national doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de la gestion durable des terres et en développement local ainsi qu'une bonne connaissance de la zone d'intervention.

L'équipe chargée de l'évaluation finale procédera d'abord à l'examen des documents du projet (Fiche d'identité du projet (FIP), Plan d'initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, Rapport d'initiation de projet, PIR, Rapport d'évaluation à mi-parcours, outils de suivi finalisés du domaine d'intervention du GEF, procès-verbaux de réunions du Comité d'évaluation du projet, lignes directrices financières et administratives appliquées par l'équipe du projet, lignes directrices, manuels et systèmes opérationnelles du projet, etc.) fournis par l'équipe du projet et le bureau de PNUD Niger. L'équipe chargée de l'évaluation finale participera ensuite un atelier d'initiation à l'évaluation finale, de manière à comprendre plus précisément les objectifs et les méthodes de l'évaluation finale, et par la suite, pour l'élaboration du rapport initial l'évaluation finale. La mission pour l'évaluation finale consistera ensuite à mener des entretiens et des visites sur place (à Zinder, Gouré et Maïné-Soroa)).

L'équipe chargée de l'évaluation finale évaluera les progrès accomplis dans les domaines liés au projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après.

Stratégie du projet

Conception du projet

- Analyser le problème auquel s'attaquent le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le Document de projet;
- Examiner la pertinence de la stratégie du projet évalué et examiner si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés;
- Examiner la façon dont le projet répond aux priorités du pays;
- Examiner les processes decisional.

Cadre de résultats/cadre logique:

- Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à la fin du projet sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, appropriées et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire;
- Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc.) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.

Progrès vers la réalisation de résultats:

- Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet; remplir la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats, comme indiqué dans les Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF;

- Les progrès sont désignés par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation;
- Formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge);
- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du GEF avec celui réalisé juste avant l'évaluation finale;
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet;
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets.

Mise en œuvre du projet et gestion réactive

À l'aide des Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF, évaluer les progrès du projet dans les quatre catégories suivantes:

- Mécanismes de gestion;
- Planification des activités;
- Financement et co-financement;
- Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet;
- Participation des parties prenantes;
- Communication de données;
- Communication.

Durabilité

Évaluer l'ensemble des risques pour la durabilité du projet, dans les quatre catégories suivantes:

- Risques financiers pour la durabilité;
- Risques socio-économiques pour la durabilité;
- Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité;
- Risques environnementaux pour la durabilité.

Le consultant/l'équipe de l'évaluation finale introduira un paragraphe dans le rapport d'évaluation finale, présentant les conclusions fondées sur des données probantes de l'évaluation finale, à la lumière des résultats.

En outre, le consultant/l'équipe l'évaluation finale devra formuler des recommandations à l'équipe du projet. Ces recommandations devront être présentées sous la forme de propositions succinctes visant à des interventions essentielles qui seront spécifiques, mesurables, réalisables et appropriées. Un tableau regroupant les recommandations peut être intégré dans le résumé du Rapport. Le consultant/l'équipe de l'évaluation finale formuleront 15 recommandations au maximum.

Produits escomptés et documents à produire

Le consultant/l'équipe de l'évaluation finale préparera et soumettra:

- Rapport initial d'évaluation finale : l'équipe chargée de l'évaluation finale précise les objectifs et les méthodes pour l'évaluation finale au plus tard 2 semaines avant la mission pour l'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger et à la direction du projet;
- Présentation : les résultats initiaux sont présentés à la direction du projet et au Bureau du PNUD Niger à la fin de la mission pour l'évaluation finale;

- Projet de rapport final : le rapport complet avec les annexes devrait être présenté dans les trois semaines suivant la mission pour l'évaluation finale;
- Rapport final *: le rapport révisé avec les documents détaillant la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été pris en compte dans le rapport final d'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger dans la semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport.

Le rapport final d'évaluation finale doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, le Bureau du PNUD Niger peut organiser la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

Dispositions institutionnelles

C'est l'Unité mandatrice qui a la responsabilité principale de gérer l'évaluation finale. L'Unité mandatrice de l'évaluation finale du projet est le Bureau du PNUD Niger.

Bureau du PNUD Niger passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'évaluation finale disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays. L'équipe du projet aura la responsabilité de prendre contact avec l'équipe chargée de l'évaluation finale afin de lui fournir tous les documents nécessaires, de préparer les entretiens avec les parties prenantes, et d'organiser les visites sur le terrain.

Durée des activités

La durée totale de l'évaluation finale sera d'environ 28 jours ouvrables sur 5 semaines à compter du 1er octobre 2015, et n'excédera pas cinq mois à partir du recrutement du/des consultants. Le calendrier provisoire de l'évaluation finale est le suivant :

- Préparation de la mission – 3 jours;
- Mission devaluation -15 jours;
- Projet de rapport d'évaluation - 5 jours;
- Rapport final - 5 jours

La date de début de contrat est le 1er octobre 2015.

Lieu affectation

Voyage:

- Des voyages internationaux seront requis vers le Niger pendant la mission pour l'évaluation finale;
- Une formation à la sécurité de base sur le terrain de niveau II et une formation avancée en matière de sécurité sur le terrain doivent être suivies avec succès avant le voyage;
- Les consultants ont la responsabilité de s'assurer de faire les vaccinations nécessaires pour le déplacement dans certains pays, comme l'a prescrit le Directeur médical des Nations Unies;
- Les consultants doivent se conformer aux Directives des Nations Unies relatives à la sécurité énoncées dans https://dss.un.org/dssweb/;
- Tous les frais de déplacement associés seront couverts et remboursés, conformément au règlement du PNUD, sur présentation du formulaire F-10 et des documents justificatifs.

Competencies

- Connaissance dans l'application d'indicateurs SMART et dans le remaniement ou la validation des scénarios de départ;
- Compétences en gestion réactive;
- Compréhension avérée des questions liées au genre;
- Excellente aptitude à la communication;

- Compétences avérées en matière d'analyse.

Required Skills and Experience

Education:

- Diplôme d'ingénieur ou PhD en Environnement/Agroforesterie ou autres secteurs étroitement liés.

Experiences:

- Expérience d'au moins 5 ans en méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats;
- Expérience d'au moins 5 ans dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF;
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans la région sahélo-saharienne ou au Niger;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la Gestion Durable des Terres;
- expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre;
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies.

Langues requises:

- Excellente maitrise du français oral et écrit, qui est la langue de travail;
- La connaissance de l'anglais serait un atout.

Informations complémentaires

Modalités de paiement

- Versement de 10% du paiement après approbation de la note de cadrage de la mission d'évaluation finale
- 30% après la présentation du projet de rapport d'évaluation finale
- 60% après la finalisation du rapport d'évaluation finale

Présentation des offres:

Offre technique doit comprendre

- CV et Notice personnelle (Formulaire P11), indiquant les précédentes expériences dans des projets similaires, les coordonnées (courrier électronique et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois références professionnelles;
- Brève description de la méthode de travail/proposition technique indiquant les raisons pour lesquelles la personne estime être la mieux placée pour réaliser la mission attribuée, et méthodologie proposée indiquant de quelle manière elle abordera et réalisera la mission attribuée (1 page au maximum).

Offre financière doit comprendre:

- Proposition financière doit être « tout compris » et indiquer une somme forfaitaire pour la durée totale du contrat. L'expression « tout compris » signifie l'inclusion de tous les frais (honoraires, frais de déplacement, indemnité de subsistance, etc.)

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.

NB. Veuillez envoyer vos offres (financières et techniques) directement sur ce site.

Critères de sélection de la meilleure proposition

Le contrat sera attribué au consultant individuel qui obtiendra la meilleure évaluation combinée et a accepté les conditions générales du PNUD. Seules les propositions étant conformes aux critères seront évaluées.

Les propositions seront évaluées selon une méthode qui associe plusieurs évaluations où:

- La formation et l'expérience dans des fonctions similaires compteront pour 70 pour cent au maximum;
- Le tarif proposé comptera pour 30 pour cent de l'évaluation totale.

NB: Les critères pour l'évaluation technique sont les suivants:

- Diplôme d'ingénieur ou PhD en Environnement/Agroforesterie (notée sur 15 points);
- Note méthodologique proposée indiquant de quelle manière le consultant abordera et réalisera la mission attribuée (notée sur 20 points);
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la Gestion Durable des Terres (notée sur 30 points);
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation/la révision des projets PNUD/GEF (notée sur 30 points);
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans la région sahélo-saharienne ou au Niger (notée sur 5 points).

7.2. Annexe 2 : Méthodologie de l'évaluation

Introduction

Comme prévu, la mission d'évaluation finale du PLECO a démarré le 11 novembre 2015 avec l'arrivée à Niamey du Consultant international. Il est prévu que la mission de terrain dure 15 jours sur un total de 28 jours de travail effectif. Les livrables finaux devront être soumis au PNUD par le consultant international, Chef de mission 40 jours, au plus tard, après le démarrage de la mission, soit le 20 Décembre 2015.

Le présent rapport a pour but de cadrer le contexte et le déroulement de la mission de l'évaluation en indiquant, entre autres, le contexte et les résultats attendus de la mission, la méthodologie adoptée par l'équipe, le programme de travail et le calendrier des livrables.

Le rapport résume la compréhension que les experts ont de la mission, la méthodologie de travail, le calendrier des missions de terrain, l'organisation des rencontres, des réunions, etc. Cette note servira de référence à la conduite de la mission et de l'élaboration et validation des rapports attendus.

1. CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre du Programme Opérationnel du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) sur la «Gestion durable des sols», le Gouvernement du Niger a obtenu dudit Fonds et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers ce dernier, le financement de la phase opérationnelle du Projet de Lutte contre l'ensablement des Cuvettes Oasiennes (PLECO) dans les Départements de Mainé-Soroa et Gouré.

Nous comprenons que, le projet PLECO «Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes dans les départements de Gouré et Maïné-Soroa (PLECO) (PIMS 3225), poursuit un but à long terme du projet qui est de «protéger l'intégrité des cuvettes oasiennes et d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorales des écosystèmes dans les départements de Gouré et de Maïné-soroa». Les interventions du PLECO répondent ainsi au défi majeur et aux orientations politiques du Gouvernement du Niger visant à assurer un développement socioéconomique des deux régions cibles

1.1. Objectifs du projet

La mise en œuvre du projet permet au plan mondial la production des principaux bénéfices suivants: (i) la restauration des terres dégradées, (ii) la lutte contre la désertification, (iii) la préservation d'écosystèmes particuliers, (iv) le maintien de la diversité biologique et (v) la limitation des phénomènes migratoires extra-frontaliers qui engendrent des conflits et la pression sur les écosystèmes de cuvettes.

L'objectif général du projet est de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres et à la conservation des écosystèmes sahariens du Nord Niger, en intégrant les processus de développement local et de la décentralisation. Le projet vise à assurer une gestion durable et améliorée des terres et des ressources en eau en vue d'améliorer les moyens d'existence et les revenus des populations rurales dans les zones sahéliennes du Niger.

Les principaux bénéfices nationaux attendus comprennent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, l'inversion de la tendance à la dégradation des terres, l'identification des approches et des méthodologies appropriées de gestion durable des terres qui répondent aux besoins sociaux.

1.2. Résultats attendus

La finalité du projet est d'assoir une gestion locale et durable des terres à travers:

- la vulgarisation des pratiques éprouvées compatibles;

- les activités de protection contre l'ensablement des cuvettes oasiennes dans les départements de Gouré et de Maïné-Soroa;
- le renforcement des capacités des institutions locales.

Plus spécifiquement, les principaux résultats attendus du projet sont les suivants:

- Protection de quelques 35 cuvettes oasiennes prioritaires.
- 7.510 ha protégés autours des cuvettes et sur les espaces sylvo-pastoraux répartis comme suit:
  - ✓ PLECO: 4.410 ha;
  - ✓ Projets et programmes dans la zone d'intervention du PLECO - 2.100 ha;
  - ✓ Autres acteurs de la zone d'intervention du PLECO - 1.000 ha;
- Un plan opérationnel est élaboré, validé et mis en œuvre pour la protection de 35 cuvettes stratégiques;
- 90 sites pilotes d'expérimentation et de démonstration de bonnes pratiques agricoles et pastorales sont créés avec le plein engagement des populations;
- Au moins 50% de la population rurale dans les 35 cuvettes prioritaires ont amélioré leurs connaissances pratiques de la GDT;
- La productivité des zones agro-pastorales a augmenté de 20% à la fin du projet;
- Au moins la moitié des Commissions Foncières (COFO) de Gouré et Maïné-soroa ont amélioré leur fonctionnement grâce au projet.

1.3. Arrangements institutionnels

Le projet est cofinancé par le «Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)» dans le cadre du Programme Opérationnel du GEF dans le cadre du programme opérationnel «Gestion durable des sols» et le PNUD, avec la contribution du Gouvernement du Niger et des collectivités locales (Communes).

La signature officielle de la convention de financement est intervenue le 22 août 2006.

Le PLECO est mis en œuvre depuis le 07 avril 2010 par la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF) du Ministère de l'Hydraulique et l'Environnement (MHE). Le démarrage effectif du projet a eu lieu le 02 juillet 2010 à Diffa.

Le bureau du PNUD-Niger assure le rôle de l'agence de mise en œuvre, charge de la supervision, des opérations et d'appui technique.

2. Cadre de l'évaluation finale

2.1. Portée des activités et tâches principales

Le projet se trouvant dans sa cinquième année et arrivant à terme en Décembre 2015, conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation des projets du PNUD et du FEM, le Projet doit faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre qui correspond à 2015. C'est dans ce contexte que le PNUD/FEM et le gouvernement du Niger envisagent de recruter un consultant international pour conduire la mission d'évaluation finale. Le processus d'examen final doit suivre les directives énoncées dans le document Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets du PNUD financés par le GEF (voir en annexe).
Le processus d'évaluation finale doit se faire selon les directives énoncées dans le document Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets du PNUD financés par le GEF.

L'équipe chargée de l'évaluation finale participera ensuite à un atelier d'initiation à l'évaluation finale, de manière à comprendre plus précisément les objectifs et les méthodes de l'évaluation finale, et par la suite, pour l'élaboration du rapport initial l'évaluation finale. La mission pour l'évaluation finale consistera ensuite à mener des entretiens et des visites sur place (à Zinder, Gouré et Maïné-Soroa).

2.2. Composition de l'équipe d'évaluation

L'équipe de l'évaluation sera composée de deux consultants indépendants qui conduiront l'évaluation finale. Le consultant international sera le chef d'équipe et doit avoir des connaissances et une expérience considérables concernant les programmes opérationnels du FEM. Il est spécialement exigé du consultant international d'avoir une bonne connaissance des questions liées à la gestion durable des terres (en particulier dans le domaine de la lutte contre l'ensablement), une compréhension scientifique pertinente et une expérience profonde des techniques d'évaluation de projet, particulièrement ceux financés par le FEM.

Le consultant national doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de la gestion durable des terres et en développement local ainsi qu'une bonne connaissance de la zone d'intervention.

2.3. Produits escomptés et documents à produire

Le consultant/l'équipe de l'évaluation finale préparera et soumettra:

- Rapport initial d'évaluation finale : l'équipe chargée de l'évaluation finale précise les objectifs et les méthodes pour l'évaluation finale au plus tard 2 semaines avant la mission pour l'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger et à la direction du projet;
- Présentation : les résultats initiaux sont présentés à la direction du projet et au Bureau du PNUD Niger à la fin de la mission pour l'évaluation finale;
- Projet de rapport final : le rapport complet avec les annexes devrait être présenté dans les trois semaines suivant la mission pour l'évaluation finale;
- Rapport final *: le rapport révisé avec les documents détaillant la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été pris en compte dans le rapport final d'évaluation finale. Le rapport devra être envoyé au Bureau du PNUD Niger dans la semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport ;
- Le rapport final d'évaluation finale doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, le Bureau du PNUD Niger peut organiser la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

2.4. Activités attendues du consultant

Le consultant chargé de l'évaluation finale devra évaluer les progrès accomplis dans les domaines liés au projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après.

i. Conception du projet:

- Analyser le problème auquel s'attaquent le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le Document de projet;

Examiner la pertinence de la stratégie du projet évalué et examiner si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés;

- Examiner la façon dont le projet répond aux priorités du pays;
- Examiner les processus décisionnels
- Examiner la prise en compte et la stratégie d'intégration des aspects genre.

ii. Cadre de résultats/cadre logique:

- Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à la fin du projet sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, appropriées et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire;

- Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.

iii. Progrès vers la réalisation des résultats:

- Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet;
- Remplir la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats, comme indiqué dans les Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF;
- Les progrès sont désignés par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation;
- Formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge);
- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du GEF avec celui réalisé juste avant l'évaluation finale;
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet;
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets, plus particulièrement en ce qui concerne le rôle des femmes et la mesure dans laquelle le projet a contribué à leur autonomisation en matière d'organisation et de génération des bénéfices économiques.

iv. Mise en œuvre du projet et gestion réactive

À l'aide des Directives pour la conduite de l'évaluation finale des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF, le consultant évaluera les progrès du projet dans les catégories suivantes:

- Mécanismes de gestion;
- Planification des activités;
- Financement et cofinancement;
- Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet;
- Participation des parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes ;
- transfert de données;
- Communication.

v. Durabilité

Évaluer l'ensemble des risques pour la durabilité du projet, dans les quatre catégories suivantes:

- Risques financiers pour la durabilité;
- Risques socio-économiques pour la durabilité;
- Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité;
- Risques environnementaux pour la durabilité.

2.5. Dispositions institutionnelles

Comme indiqué dans les TDRs, c'est le Bureau du PNUD Niger, en sa qualité de mandatrice, qui aura la responsabilité principale de gérer l'évaluation finale et à cet effet passera un contrat avec les consultants et s'assurera que l'équipe chargée de l'évaluation finale disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays.

Quant à l'équipe du projet, elle aura la responsabilité de piloter le processus tout le long de la mission en s'assurant que tous les documents nécessaires à la bonne compréhension et évaluation objective, la

préparation et la planification des entretiens avec les parties prenantes, et l'organiser des visites sur le terrain sont faites convenablement.

2.6. Durée de l'évaluation

La durée totale de l'évaluation finale sera d'environ 28 jours ouvrables sur 5 semaines à compter du 1er octobre 2015, et n'excédera pas cinq mois à partir du recrutement du/des consultants.

Le calendrier provisoire de l'évaluation finale est le suivant :

- Préparation de la mission – 3 jours;
- Mission d'évaluation -15 jours;
- Projet de rapport d'évaluation - 5 jours;
- Rapport final - 5 jours

3. Méthodologie et plan de travail proposés

3.1. Approche de l'évaluation

Notre approche s'inscrit dans une démarche participative, consultative et itérative, bâtie autour d'une éthique professionnelle et une grande moralité de confidentialité et d'esprit de respect des procédures du client. Toutefois, le succès de cette approche participative ne sera effectif pour autant que les principaux acteurs et interlocuteurs concernés soient disponibles pendant la période de la conduite de l'évaluation.

Au démarrage de la mission, l'équipe met un accent particulier sur l'identification des différents acteurs clés tant institutionnels, opérationnels, de prise de décisions, les autorités gouvernementales que locales de mise en œuvre du projet, les équipes du projet (Unité de coordination et celles de terrain, etc.) les partenaires de cofinancements, les parties prenantes, et plus particulièrement les populations et les communautés de bases des sites d'intervention, la composante féminine et la société civile. Tous ces acteurs seront impliqués dans l'évaluation à différents niveaux, selon leurs implications dans la mise en œuvre du projet et leurs rôles et responsabilités.

Le consultant attachera une grande importance à la consultation permanente avec le PNUD, les équipes du projet et l'autorité gouvernementale d'exécution du projet, sans oublier les autres parties prenantes participant au cofinancement, de manière à mener une évaluation la plus consensuelle possible. Toutes les données collectées et informations fournies par les acteurs devront être vérifiées et confirmées avant leur diffusion pour éviter des travers souvent déroutants.

3.2. Phases des activités de l'évaluation

Les travaux de l'évaluation seront conduits en quatre phases successives :

L'ensemble des travaux nécessaires pour réaliser cet objectif peut être réparti dans les trois composantes (ou étapes) suivantes :

- **Phase 1(100)** Planification et préparation de la mission
- **Phase 2(200)** Visites de terrain et Analyse-Diagnostique de la situation
- **Phase 3(300)** Évaluation de la mise en œuvre et performances du projet
- **Phase 4(400)** Élaboration et partage des conclusions, recommandations et rapports d'évaluation

Ces quatre (4) phases/composantes sont subdivisées en unités de travail, elles-mêmes subdivisées en activités à mettre en œuvre pour réaliser l'ensemble des prestations demandées et atteindre les résultats et les objectifs visés par l'évaluation.

3.3. Description de la Structure de répartition des tâches

L'ensemble des activités à réaliser est présenté sous la forme d'une structure de répartition des tâches démontrée à figure 2 ci-après. Cette structure de répartition des tâches résume en fait les activités proposées pour la réalisation de l'ensemble des activités de la mission. Chaque structure des unités des taches est décrite de façon détaillée ainsi que les activités qui qui s'y rattachent.

Dans les paragraphes qui suivent, est décrit le contenu de chacune des quatre phases de la mission et de leurs structures des taches et activités.

3.3.1. Phase 1(100) : Planification et préparation de la mission

L'objectif de cette phase du mandat consistera d'une part, à s'entendre sur les TDRs, exploiter les documents disponibles sur le projet (rapport d'évaluation du projet, accord de crédit, rapports de suivi, différents documents d'études pertinentes, etc.) et d'autre part, à finaliser la méthodologie ainsi proposée et élaborer les grilles d'entretien et les questionnaires à administrer avec les principaux acteurs du projet, afin de collecter les données et compléter les informations de deuxième niveau en vue d'une évaluation assez objective et exhaustive.

Les orientations à donner à la mission, les questions clés à aborder et la démarche à suivre seront par la suite précisées avec les responsables du projet lors de la séance de briefing. Cela permettra non seulement de partir sur des bases consensuelles, mais aussi d'ajuster la démarche de la mission aux éventuelles réorientations souhaitées.

Cette composante du mandat comprend quatre unités d'œuvre :

- Unité de tache 110 : Revue détaillée des termes de référence de la mission
- Unité de tache 120 : Revue et analyse des documents de base du projet et des différents rapports
- Unité de tache 130 : Élaboration grilles d'entretien
- Unité de tache 140 : Restitution & validation du plan de travail et du calendrier de réalisation de la mission.

3.3.1.1. Unité de tache 110: Démarrage et Briefing

i. Au niveau du bureau du PNUD-Niamey:

Dans un premier temps, l'équipe de la mission a eu un briefing et aussi tenu des séances de travail avec les responsables charges de l'appui et du suivi du projet PLECO au niveau du PNUD, le Team leader de l'Unité Changement Climatique et Résilience, ainsi que le coordinateur Pays du PNUD-Niger, 11-16 novembre 2015.

Les discussions ont porté sur le cadrage de la mission (objectifs, résultats attendus, organisation, questions pratiques, rendez-vous avec les partenaires, revue des Termes de référence (TDRs) de la mission afin de clarifier le contexte et les résultats attendus de l'évaluation, etc.), la planification des visites de terrain, ainsi que les modalités pratiques de concertation avec les partenaires.

L'équipe des experts s'est aussi penchée sur les questions suivantes :

- comment va se dérouler la mission afin que les objectifs soient atteints dans les délais prescrits ?
- quelles dispositions à prendre pour que la mission se déroule comme prévue

- le niveau de participation des acteurs pour la gestion du processus, la collecte des données, l'analyse des données, la formulation des conclusions/présentation de recommandations et les réactions aux conclusions provisoires;
- les parties prenantes à rencontrer
- les sites à visiter sur le terrain
- le plan de travail (chronologie de visites de terrain, des entretiens, répartition des tâches entre les experts, grilles d'entretien, etc.);
- questions particulières

ii. Auprès des partenaires

L'équipe de la mission a tenu des séances de travail avec les partenaires de mise en œuvre du projet:

- 16 Novembre 2015 : Le Directeur du Centre national de suivi écologique et le représentant de la Faculté d'agronomie de l'Université MG de Niamey: entretiens ont porté sur les réalisations de recherche d'accompagnement en matière de maitrise de la dynamique d'ensablement et des paramètres environnementaux lies a l'ensablement en cours dans la zone de Goure;
- 17 Novembre 2015: Le responsable du volet institutionnel « Lutte contre la dégradation des terres » : entretiens axes sur les progrès réalisés depuis 2013, les acquis et documentations;
- 17 Novembre 2015 : Le programme Alimentaire mondial-Niger: entretiens axes sur les interventions et les orientations actuelles de leur apport au PLECO;
- 17 Novembre 2015 : La Direction générale des Eaux et forêts (DGEF): entretiens sur les appuis institutionnels et financiers sur réalisations du projet et les mesures post-projet.

iii. Auprès de la Coordination du Projet (Zinder) :

Sur la base de la concertation entre les membres de l'équipe et des discussions avec le PNUD et des partenaires au niveau central (Gouvernement et partenaires du PNUD), l'équipe aura une séance de briefing avec la coordination du projet a Zinder pour compte approfondir les aspects discutes et finaliser la revue approfondie des TDRs pour une compréhension mutuelle des objectifs et résultats attendus des visites de terrain et de l'évaluation en général. Il s'agira de faire une relecture des TDRs avec la coordination du projet, afin que le travail débute sur une base consensuelle et les modalités pratiques de démarrage soient définies (bureaux, documents à consulter, contacts à l'intérieur et à l'extérieur du projet, autres moyens logistiques nécessaires au départ).

Le but poursuivi est que l'équipe de la mission s'entende avec les responsables du projet sur le choix des sites à visiter et de fixer les modalités pratiques de la mission de terrain, la collecte des données, la consultation avec les acteurs et les populations, de manière à atteindre les résultats attendus.

A la suite de l'entretien, l'équipe et l'UGCP débuteront les visites de terrain.

3.3.1.2. Unité de tache 120 : Revue et analyse des documents de base du projet et des différents rapports

Toutes les sources d'informations et de données suggérées dans les TDRs nous paraissent pertinentes pour un cadrage efficace et efficient et l'élaboration de la grille d'évaluation de la mission. Il reste toutefois entendu que des informations supplémentaires pourraient être requises lors du déroulement de la mission. À ce titre, les informations et données devront fournies par le client dès la signature du contrat et, dans tous les cas, dans un délai raisonnable dès l'arrivée du consultant international et avant la mission de terrain.
La revue documentaire est une étape importante dans cette étude évaluative, car elle permettra de faire l'assemblage, l'exploitation, l'analyse et la synthèse de la documentation disponible sur l'exécution du Projet. Des données secondaires seront notamment collectées au niveau de la coordination et des institutions partenaires impliquées dans le projet.

Tous les documents susceptibles de contenir des données techniques, socio-économiques et financières concernant le projet, objet de la présente étude, seront analyses par l'équipe de la mission. Les données provenant de ces documents devront servir d'éléments de base à la rédaction du rapport sur l'évaluation technique.
Il s'agit, notamment de :

- Le Document d'évaluation du projet (PLECO- Numéro du projet : 00072224)
- La Revue de Mise en Œuvre du Projet FEM/GEF (PIR) (APR) 2005, 2006 et 2007 ;
- Les Programmes d'activités, budgets et bilans de réalisations ;
- Les Rapports des réunions du CPP;
- Rapport de l'évaluation indépendante à mi-parcours;
- Aide-mémoires de missions de supervision ou de revue à mi-parcours du projet;
- Rapports d'évaluation des microprojets et des projets pilotes de démonstration ;
- Rapports de voyages d'études et de participation à des rencontres ;
- Les manuels de procédures administratives, financières & de suivi-évaluation
- Les différents rapports d'activités,
- Diverses informations sur le site de l'ABN, documents, rapports d'audits et études pertinents.
- Document sur la capitalisation des bonnes pratiques

Cette revue documentaire permettra à la mission de se familiariser entièrement avec le projet, à travers ses composantes, et mieux cibler les grilles d'entretien à confectionner (Unité d'œuvre 130) et le démarrage des entretiens (Étape 200) et investigations nécessaires à l'évaluation mi-parcours.

3.3.1.3. Unité de tache 130: Élaboration des grilles d'entretien et collecte des données

Après exploitation sommaire des divers documents et rapports d'activités et d'études, le Consultant procèdera à l'élaboration des différents questionnaires pour la collecte d'informations complémentaires auprès des responsables des composantes du projet, des partenaires et des bénéficiaires sur le terrain. Les grilles d'entretien porteront surtout sur : l'exécution du projet, les réactions et le degré de réceptivité des bénéficiaires, l'appropriation de la planification, les problèmes et les mesures correctives.

Les critères d'investigation seront élaborés pour chacun des groupes cibles sur la base des éléments d'évaluation mentionnés dans les termes de référence et en complémentarité avec les données secondaires collectées. Comme suggère à titre indicatif dans le tableau 1ci-dessous, un référentiel sera élaboré. Ce référentiel définit les composantes du projet, les données pertinentes à collecter, les sources d'information appropriées, à interroger et les instruments ou procédures à appliquer.

Table 2.1 : Grille d'évaluation

Composantes	**Types de données à recueillir**	**Sources à consulter**	**Procédures ou instruments de collecte**
1. Développement institutionnel et gestion du projet			
2. Renforcement des capacités des communautés locales et sensibilisation publique			
3. Gestion des données et des connaissances			
4. Ateliers formation et autres organises			
5. Projets pilotes de démonstration et de micro subventions			
6. Élaboration de l'Analyse Diagnostique, études stratégiques, etc.			

Au cours de l'étape d'administration de ces outils, une attention particulière sera accordée aux indicateurs retenus pour le suivi de la mise en œuvre du projet.

3.3.1.4. Unité de tache 140 : Validation de l'approche méthodologique, des outils de collecte des données et du plan de travail

Il s'agit ici de cadrer la mission avec la vision et les attentes des responsables du Projet. À cet effet, le Chef de mission fera une présentation succincte de l'approche méthodologique préconisée au cours d'une séance de travail avec les responsables de la coordination du Projet et autres partenaires clés dans l'exécution du projet. Les résultats des discussions permettront d'arrêter un plan de travail définitif.

La liste des personnes responsables des composantes et d'autres acteurs directs et indirects (ministères, partenaires au développement, etc.) du projet à interviewer dans chacun des deux départements du projet (Goure/Zinder et Maine Soroa/Diffa), sera arrêtée d'un commun accord avec le maître d'ouvrage au cours de cette étape. Dispositions prises pour informer les points focaux.

3.3.2. Phase 2(200) : VISITES DES SITES ET ANALYSE-DIAGNOSTIQUE DE LA SITUATION

Dans le cadre de cette phase d'évaluation, les réalisations appropriées permettant une meilleure appréciation des changements immédiats générés dans une certaine mesure par le projet PLECO, à la fois au niveau des différents acteurs et sur l'ensemble de la zone d'intervention (les deux départements), seront mises en relief.

3.3.2.1. Unité de tache 210 : Rencontre et entretiens avec les autorités & acteurs

Le choix des sites à visiter se fera sur la base des critères suivants:

- réussite de fixation biologique: mauvais, moyenne et réussie
- motivation et implication des populations : mauvaise, moyenne et bonne
- implication des femmes et développement genre
- impacts environnementaux durables
- impacts socioéconomiques

Les entretiens/Discussions seront conduits avec les principaux acteurs et partenaires du Projet lors des visites de terrain et au niveau central. Ces entretiens se feront à différents niveaux du projet, à savoir:

i. Au niveau des acteurs :

- personnel du Projet (Coordonnateur, équipe du Projet, et points focaux du projet) ;
- cadres de département et de l'Arrondissement ;
- Autorité du Gouvernement ou locale;
- membres du Comité de Pilotage (CNP) et des Comités locaux de Pilotage (CLP) du Projet ;

ii. Au niveau des partenaires :

- partenaires chargés de l'exécution des activités du projet ;
- représentants des parties prenantes locales ;
- représentants des ONG pertinentes ;
- représentants de villages ou parties prenantes qui ne sont pas directement impliquées dans le projet qui peuvent avoir vécu ou ont espéré vivre ses impacts.

iii. Au niveau des bénéficiaires directs et indirects, notamment, les bénéficiaires des micro-subventions (femmes, jeunes, etc.).

Ces entretiens permettront de préciser certaines données obtenues à partir de la documentation (Unité d'e taches 120). Des informations seront collectées auprès des responsables des équipés de mise en œuvre des composantes à différents niveaux à travers des analyses d'expériences, des échanges sur leurs interventions dans le cadre du projet et qui pourront valablement contribuer à une évaluation pertinente et objective du projet.

Ces entretiens permettront d'apprécier le niveau de compréhension et appropriation de la planification stratégique et opérationnelle, l'efficacité du dispositif institutionnel du projet, la perception des forces et faiblesses dans l'exécution du projet, ainsi que des propositions à mettre au profit des futurs projets.

L'équipe s'entretiendra aussi avec les autorités locales pour recueillir leur impressions sur :

- Comment elles jugent les réalisations du projet?
- Quelle ont été la nature et l'ampleur de l'appui qu'elles ont apportées au projet?
- comment elles entrevoient l'avenir des réalisations physiques sur le terrain?

3.3.2.2. Unité de tache 220 : Séances de travail avec les Directeurs départementaux des services techniques

Au niveau des chefs lieu des départements et/ou des arrondissements, l'équipe aura des séances de travail avec les équipes de l'antenne pour s'enquérir des réalisations, des acquis et des contraintes et leçons apprises, avant les visites de terrain.

Elle s'entretiendra également avec les responsables des autres services techniques de l'état (agriculture, hydraulique, sante, affaires sociales et économiques, etc.) et les représentants des partenaires techniques et financiers décentralisés.

3.3.2.3. Unité de tache 230 : Visite et Description des sites et évaluation des réalisations

L'unité de coordination et gestion du projet devra proposer à l'équipe d'évaluation. Au niveau de chacune des trois zones d'intervention du projet, un certain nombre de sites basés sur quatre critères principaux des résultats:

- **Très satisfaisant**
- **Moyens**
- **Passables**

- **Mauvais (Échec) :**

Ainsi, l'équipe du projet choisira au hasard dans chaque catégorie un certain nombre de sites à visiter de façon à couvrir l'ensemble des gammes ci-dessus définies. D'autres critères discriminants seront pris en compte pour le choix définitif des sites, notamment, la distance du site, l'année d'établissement du site, la nature du site (fixation des dunes ou microprojet de production par les associations féminines ou mixtes).

Chaque site visite sera décrit tant pour le milieu biophysique, des réalisations physiques et que pour les aspects socioéconomiques. L'équipe procèdera a une évaluation de la qualité de la fixation mécanique et de la fixation biologique (recouvrement du sol, densité des plantes, stabilisation de la dynamique éolienne, l'abondance et l'utilisation des pâturages, reconstitution de la biodiversité, la faune sauvage, revenus générés pour la population, particulièrement les femmes, etc.), évaluation des acquis et particulièrement des impacts environnementaux et sociaux, durabilité des acquis, la stratégie de transfert du site aux communautés, etc.

En outre, l'équipe de la mission conduira des consultations et des entretiens/interviews avec l'ensemble de la population du site, en groupe cibles et individus pour mieux apprécier leur prise de conscience, leur engagement et les solutions envisagées pour la consolidation et la pérennisation des acquis

L'accent sera mis sur leur organisation à la base et leur réelle motivation, et comment elles jugent la conduite des travaux et la perception individuelle des acquis et des performances du projet.

3.3.2.4. Unité de tache 240 : Évaluation des réalisations physiques

L'équipe des consultants procèdera à l'évaluation des réalisations physiques de chaque sites visités et des acquis et impacts environnementaux et sociaux. Il s'agira d'apprécier:

- Fixation mécanique
- Fixation biologique
- Résultats quantitatifs et qualitatifs
- Progrès réalisés par rapport à l'évaluation à mi-parcours (EMP)
- Situation du site par rapport état initial
- Mise en valeur des terres protégées, notamment les zones pastorales, les cuvettes et les terres de cultures dunaires
- Acquis & impacts

3.3.2.5. Unité de tache 250 : Appréciation des mesures d'accompagnement

L'équipe de consultants, tentera lors des discussions avec les populations et les autres acteurs d'apprécier les mesures d'accompagnement développées par le projet dans chaque respectif. Il s'agit, entre autres de :

- Microréalisations
- Activités génératrices de revenus
- Actions spécifiques aux femmes
- Autres

Elle analysera la pertinence et la portée de ces mesures, ainsi que les retombées sur la conduite générale du projet et sur le milieu environnemental et socio-économique des populations impliquées dans les travaux du projet.

La composante féminine sera particulièrement ciblée pour l'évaluation de ces mesures, ainsi que les groupes sociaux marginalisés.

3.3.2.6. Unité de tache 260: Analyse des contraintes et solutions

Les contraintes faisant partie du processus de mise en œuvre de projet et pouvant dans certains cas affecter significativement les résultats des performances, l'équipe des consultants cherchera avec les acteurs à déterminer les contraintes auxquelles les équipes du projet et les différents acteurs, particulièrement à la base ont été exposés.

Il s'agira, entre autres les aspects d'ordre ;

- Institutionnel & juridiques
- Techniques
- Opérationnel
- Implication des femmes pour des considérations socio-culturelles ou relieuses
- D'utilisation des ressources et de l'espace
- Accès aux et gestion des ressources naturelles.

Les résultats de cette unité de tache permettront de mieux expliquer certaines performances des équipes ou sites.

3.3.2.7. Unité de tache 270: Synthèse visites de terrain

À la fin de la visite des sites sélectionnés d'un département donné, l'équipe préparera une note de synthèse comprenant la liste et la description des sites visite, les réalisations, les acquis, les leçons apprises et les conclusions et recommandations.

3.3.2.8. Unité de tache 280: Restitution autorités et acteurs locaux

Avant de quitter la zone, le consultant devra avec l'appui de la coordination du projet, organiser une réunion de restitution des conclusions et recommandations de l'évaluation pour en discuter avec les autorités et les acteurs du département de manière à recueillir les réactions, commentaires et suggestions sur les questions clés soulevées par l'évaluation.

Les commentaires et suggestions seront tenus en considération par l'équipe de l'évaluation dans leur rapport de mission.

3.3.3. Phase 3(300) : ÉVALUATION DU CONTEXTE ET DES PERFORMANCES DU PROJET

Les données obtenues des rapports de suivi interne, des visites des sites, ainsi que des entretiens réalisés sur le terrain avec les bénéficiaires et acteurs à la base (population et communautés de base), seront traitées et analysées. Cette analyse permettra l'évaluation du projet avec un accent sur les résultats obtenus à la fin du projet en termes d'efficacité, de pertinence, d'efficience et de durabilité. Une synthèse des résultats sera faite.

L'analyse de ces données quantitatives et celles qualitatives issues des documents et des interviews réalisées dans le cadre de cette mission devra permettre d'apprécier objectivement les résultats de la mise en œuvre du projet et de son impact tant sur l'environnement général des deux zones que sur le milieu socioéconomique.

Par rapport aux objectifs opérationnels, aux résultats attendus et aux activités planifiées, il est nécessaire d'apprécier les progrès réalisés de même que les thèmes majeurs du projet.

Sur la base des éléments quantitatifs disponibles, une analyse de la progression des principales réalisations techniques et financières du PLECO sera effectuée année par année jusqu'à la fin du projet et consolidée (synthèse des activités réalisées durant l'exécution du Projet devra être fournie par

l'équipe du projet et mis à la disposition des consultants). Une telle analyse sera complétée par une note sur l'état d'avancement du Projet depuis son démarrage jusqu'au moment de l'évaluation.

3.3.3.1. Unité de tache 310: Synthèse des visites de terrain dans les deux départements

À la fin des visites de terrain, au siège de la coordination du projet, l'équipe de l'évaluation élaborera un rapport faisant la synthèse des résultats des visites des sites, les performances et acquis des équipes de terrain, les leçons apprises et les conclusions et recommandations préliminaires.

3.3.3.2. Unité de tache 320: Séance travail avec l'Unité de coordination et discussions sur les conclusions des visites de terrain

L'équipe de l'évaluation présentera les conclusions des visites des sites à la coordination du projet à Zinder pour discussions et suggestions.

Cette présentation préliminaire permettra à l'équipe de l'évaluation de créer un consensus autour des questions brulantes pouvant créer des malentendus et d'aboutir aux résultats attendus de la mission.

En plus des questions de base liées à l'évaluation finale, la mission portera un intérêt particulier à la collecte d'informations pertinentes permettant de répondre aux questions suivantes au cours de la mission.

3.3.3.3. Unité de tache 330: Analyse de la conception du document de projet

De manière générale, la mission analysera la conception du document du projet par rapport à sa conformité aux règles d'élaboration des projets FEM, ainsi que la structuration du programme d'activités en composantes.

La prise en compte des priorités environnementales et des besoins de résilience des populations aux changements des zones d'intervention, des réalités politico-culturelles, a l'indice de pauvreté milieu d'intervention, la vision à long terme des actions ciblées et les alternatives et risques anticipés.

Il s'agira d'évaluer sur une base objective, partant des résultats des visites de terrain et de l'analyse des documents, d'analyser, entre autres :

- La pertinence du projet par rapport aux défis environnementaux et aux priorités de développement des populations à la base et du Gouvernement.
- La définition des objectifs, résultats attendus et les activités planifiées ;
- La structuration des composantes.
- Les arrangements institutionnels de financement et de mise en œuvre du projet ;
- Le cadre de suivi-évaluation des résultats (cadre logique)
- Risques du projet
- Problèmes, Hypothèses de base et changements après le projet
- Pertinence stratégie
- Réponse aux priorités
- Processus de décision

3.3.3.4. Unité de tache 340: Analyse mise en œuvre du projet

L'équipe des consultants analysera l'approche te la stratégie de mise en œuvre du projet, les aspects d'organisation et de renforcement des capacités des organisations communautaires de base, l'implication des ONG et la prise en compte des questions genres (autonomisation des femmes, atténuation des disparités entre les sexes, etc.).

L'équipe d'évaluation devra analyser l'organisation mise en place par l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UGCP), entre autres:

- Capacités des équipes
- Approche et stratégies de Coordination
- Mécanismes de gestion;
- Planification des activités;
- Financements et cofinancements
- Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet;
- Participation des parties prenantes
- Communication de données
- Communication.

À cet effet, l'équipe analysera le bien-fondé et le cadre de mise en œuvre du projet, notamment:

- La logique et les principes d'intervention à la base du projet sont-ils toujours corrects, pertinents vis-à-vis des objectifs, adaptés aux contextes (socio-économique, technique, environnemental et politique) du projet?
- Les concepts utilisés et la conception du projet sont-ils adéquats avec les préoccupations institutionnelles, socio-économiques et environnementales régionales;
- Le projet est-il bien intégré à la stratégie de réduction de la pauvreté et aux politiques sectorielles du gouvernement?
- Le cadre de gestion de coordination est-il adapté au type de projet? Analyse du cadre de concertation mis en place pour coordonner les activités avec les nombreux partenaires.
- Le système de passation des marchés, les procédures de gestion financière et le manuel des procédures administratives, comptable, et financière du projet sont-ils adéquats, efficaces et souples? Le système de gestion financière est-il conforme aux normes des bailleurs de fonds?
- Analyse des dispositifs institutionnels, du suivi et de l'appui donnés au projet par toutes les parties concernées;
- Évaluation de la capacité de réaction de gestion du projet aux changements dans son environnement;
- Identification des principaux facteurs qui ont facilités ou freinés l'évolution de la mise en œuvre du projet.

3.3.3.5. Unité de tache 350: Analyse des performances et Cadre de résultats/cadre logique

L'équipe de l'évaluation analysera les performances du projet et des acteurs dans la mise en œuvre et la réalisation de leurs activités spécifiques et du projet en général, notamment, l'exécution des différentes composantes du projet et produire les résultats attendus.

i. Évaluation du cadre des résultats et de l'efficacité

Le consultant s'attachera, à partir du cadre logique, à examiner les activités prévues/réalisées, de même que les résultats attendus/atteints. Il s'intéressera tout particulièrement à l'utilisation faite de ces résultats par les bénéficiaires, les progrès réalisés d'année en année pour atteindre ces objectifs. Il mettra en relief les facteurs ayant influencé les résultats du projet. Ainsi, les points suivants seront abordés :

- Analyse de la mise en place des ressources et des intrants nécessaires à mise en œuvre du projet (prévisions / réalisations, respect des échéanciers) à travers les plans de travail annuels des composantes
- Analyse des extrants/produits par composante (prévisions/réalisations), y compris les études connexes, questions de politique et dispositifs institutionnels, etc.
- Analyse des résultats (prévisions / réalisations) des composantes

- Évaluation des progrès dans la mise en œuvre des composantes du projet par les partenaires de mise en œuvre du projet
- Analyse des budgets dépensés par composante, catégorie et composante;
- Analyse de la prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours
- Évaluation de la qualité de la coopération entre partenaires du projet (Gouvernements, PNUD/FEM, Communes, etc.).

ii. Évaluation l'efficience

Le consultant analysera :

- Les résultats sous l'angle de la qualité, de l'échéancier, du coût des produits/services offerts. Analyse coûts-efficacité
- La qualité et quantité des ressources et intrants fournis pour mettre en œuvre le projet (humaines, intrants, méthodologies développées, etc.)
- L'organisation mise en place pour gérer la mise en œuvre du projet en faisant appel aux prestataires de services;
- Les mécanismes de concertation mis en place pour consulter les bénéficiaires

3.3.3.6. Unité de tache 360: Suivi-Évaluation des acquis et impacts

Au cours de cette étape, la mission procèdera à l'analyse du système de suivi-évaluation mis en place. La structure chargée du suivi-évaluation du projet sera pour le Consultant, un partenaire privilégié, car elle est supposée a priori, détenir la mémoire institutionnelle du projet.

Une attention particulière sera accordée au cadre logique et aux indicateurs retenus pour le suivi du projet. L'évaluation technique basée sur ces indicateurs, donnera des résultats plus exhaustifs et objectifs possible, car ils constituent des moyens adéquats de hiérarchiser les objectifs résumés dans le cadre logique.

L'équipe de l'évaluation devra s'interroger si le système de suivi-évaluation mis en place est-il adapté au contexte du projet pour suivre les progrès réalisés et mesurer les acquis? Est-il simple en mettant l'accent sur des indicateurs pertinents? Les données collectées sont-elles validées et permettent-elles des ajustements pour améliorer la mise en œuvre du PTA et le rendre plus efficace?

Une étude de base/référence a-t-elle été réalisée pour mesurer l'impact du projet (incluant la méthodologie)? L'idéal aurait été de disposer entre autres, des résultats d'études de la situation de référence ou spécifiques pour les besoins du suivi d'impact, afin de mieux apprécier les changements induits par le projet à partir des indicateurs d'impact retenus et ayant fait l'objet d'enquête de référence au début du projet.

Plus spécifiquement, le consultant évaluera des effets et des impacts, notamment :

- données collectées pour apprécier les effets (prévus et non-prévus) et les impacts du projet (analyse du cadre de suivi, pour toutes les composantes, en se basant sur les indicateurs), c'est-à-dire les réalisations du projet en regard aux objectifs régionaux, résultats et activités tels que détaillés dans le Document d'Évaluation du Projet et le plan de mise en œuvre du projet*;*
- *impacts sur la sensibilisation des partenaires participants con*cernant les résultats du projet ; le niveau d'appropriation du projet par les participants ; l'engagement des autorités pour appuyer le projet; aspects relatifs aux ressources humaines au niveau de l'unité de gestion de projet et des structures de terrain (dans les deux zones).
- adhésion des autorités du MESUDD et autres départements ministériels pour intégrer les objectifs et les résultats atteints et acquis dans leurs programmes lies aux questions de développement environnemental et autres projets connexes;

- cohérence et concordance du projet par rapport à la politique de développement des partenaires d'assistance technique et financière du pays ;
- impact du projet sur l'amélioration des capacités à préparer et à mettre en œuvre des efforts collaboratifs, ciblés et efficaces en faveur de la gestion des ressources naturelles et de lutte contre l'ensablement des infrastructures socio-économiques au Niger et dans les pays ayant les problèmes similaires (Mali, Tchad, Nigeria, etc.) ;
- impact du projet sur la valoriser de la coopération inter agences et interministérielles et au niveau de la coopération régionale ;
- impact du projet sur la coopération entre organisations internationales, de la société civile et toutes les autres parties prenantes ;
- impact du projet sur la coopération avec les projets sœurs du portefeuille FEM ayant contribué au cofinancement du PLECO.

3.3.3.7. Unité de tache 370: Identification et évaluation des contraintes & risques

L'équipe de l'évaluation devra identifier si oui et comment le projet a pu identifier les hypothèses critiques, les risques et les contraintes qui ont contribué à freiner la bonne mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés par le projet. Les risques ont-ils été sous-évalués, comment les a-t-on gérés? Étaient-ils prévisibles?

Ces contraintes à la mise en œuvre du projet ont-elles été suffisamment analysées et prises en compte dans le design du projet? De nouvelles contraintes sont-elles apparues?

La participation des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet et à la prise de décisions concernant le projet ont-elles été effectives et de quelle manière? Les bénéficiaires se sentent-ils impliqués dans le projet, dans la prise de décisions? Les outils et méthodes de travail mises en place par les projets et les partenaires sont-ils adaptés au contexte et à la capacité des administrations locales?
Plus spécifiquement, le consultant analysera :

- Risques financiers pour la durabilité;
- Risques socio-économiques pour la durabilité;
- Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité;
- Risques environnementaux pour la durabilité.

3.3.3.8. Unité de tache 380: Évaluation de la durabilité

La durabilité ou la pérennisation des acquis de projet de terrain est toujours une question délicate à appréhender, dans la mesure il y a beaucoup d'impondérables.

On peut s'interroger si les actions mises en œuvre dans le cadre de l'ensemble du projet produiront-elles des résultats tangibles tant sur les plans social qu'environnemental? Les micro-projets de micro-subventions permettent-ils des gains de revenus appréciables aux populations de façon à contribuer à terme à la réduction de la pauvreté tout en garantissant la protection de l'environnement et des ressources naturelles? Les résultats obtenus et les gains générés sont-ils pérennes (durables)? Les structures nationales et locales sont-elles en mesure de poursuivre certaines activités avec les populations, après le projet?

Plus spécifiquement, le consultant évaluera des effets et des impacts, notamment :

- l'organisation du projet sous l'angle de l'appropriation et de la poursuite des activités par les Communautés et les bénéficiaires au niveau de chaque zone d'intervention;
- l'appréciation de la transférabilité des acquis au niveau national;

- L'analyse de la durabilité de l'impact du projet concernant l'objectif spécifique de chaque composante.
- transférabilité des pratiques adoptées sous l'angle du développement durable (ressources naturelles).
- capitalisation des acquis pour les projets futurs ;
- l'analyse d'un Scénario Sans Projet
- l'analyse des pratiques de coopération et de partenariat adoptées dans la philosophie, la conception et la mise en œuvre du projet (Gouvernement, administration décentralisée, PNUD/FEM, Équipe du projet, Organisations internationales, ONG, etc.) au profit des projets futurs.

3.3.4. Phase 4 (400) : Élaboration et partage des conclusions, recommandations et rapports d'évaluation

Cette composante 400 comprend trois (3) unités de taches:

- 410 - Élaboration et validation du rapport provisoire d'évaluation
- 420 – Commentaires et du rapport provisoire et suggestions
- 430 - Correction, amendement et soumission du rapport final d'évaluation + annexes

3.3.4.1. Unité de tache 410: Élaboration et validation du rapport provisoire d'évaluation

Sur la base des différentes synthèses (documentaire, des divers entretiens sur le terrain et des analyses, etc.), le consultant dégagera les conclusions et recommandations finales et élaborera le rapport provisoire de la mission d'évaluation du projet. Ce rapport provisoire prendra en compte les rubriques suivantes :

- L'évaluation de l'exécution du Projet. Cette évaluation comprendra : l'adéquation des apports fournis, la pertinence des résultats physiques et financiers, la qualité des approches d'intervention, l'efficacité des dispositifs de gestion et de pilotage du projet, la relation entre les principaux acteurs du projet. ;
- L'évaluation des produits du Projet ;
- Les forces et faiblesses du dispositif mis en place ;
- L'analyse du ratio coûts / efficacité ;
- Les principaux indicateurs et acquis majeurs du Projet ;
- Une synthèse des actions nécessitant un suivi, une prise de décisions avec indication du niveau de responsabilité (PLECO, partenaires, bénéficiaires spécifiques) ;
- Les observations et recommandations par rapport au degré d'atteinte des objectifs du projet pour en tirer des enseignements en faveur des projets similaires en cours et d'autres à concevoir. Il s'agit de :
  - ✓ faire des recommandations générales sur la mise en œuvre du projet ;
  - ✓ définir le degré auquel les objectifs du projet ont été satisfaits ;
  - ✓ définir les leçons importantes qui peuvent être tirées de l'expérience et des résultats du projet, particulièrement les éléments qui ont bien marché et ceux qui n'ont pas bien fonctionné ;
  - ✓ faire des recommandations sur les actions ultérieures après l'achèvement du projet actuel;
  - ✓ Etc.

Le rapport provisoire (Unité de tache 410) sera restitué aux principaux responsables du MESUDD, PNUD et équipe du PLECO, ainsi qu'aux partenaires lors d'un atelier de validation.

3.3.4.2. Unité de tache 420: Commentaires et suggestions

Une fois valide, l'équipe du projet, le PNUD/FEM et leurs partenaires devront procéder à une revue exhaustive du rapport et faire parvenir au consultant les commentaires et suggestions pour la finalisation du rapport de l'évaluation, dans un délai d'une semaine.

3.3.4.3. Unité de tache 420: Correction, amendement et soumission du rapport final d'évaluation + annexes

Le rapport provisoire de la mission sera revu sur la base des commentaires et suggestions reçus de l'équipe du projet et du PNUD, comme indiqué dans les TDRs, avant sa transmission officielle au maître d'ouvrage. La finalisation du rapport de la mission tiendra donc compte des observations et recommandations formulées par les acteurs lors de la réunion de travail ou atelier (voir unité d'œuvre 420), ainsi que ceux soumis après la validation, notamment ceux relatifs aux autres observations formulées par les partenaires financiers, notamment le FEM. Ce rapport final contiendra également les annexes comme :

- tout autre élément des « Objectifs et étendus de l'évaluation à mi-parcours » ne faisant pas parti du canevas du formulaire FEIS.
- Termes de Référence de l'évaluation finale ;
- itinéraire de la mission d'évaluation ;
- liste des réunions organisées et/ou fréquentées ;
- liste des personnes interrogées ;
- résumé des visites de terrain ;
- liste des documents révisés ;
- tout autre support pertinent exploité.

3.4. Programme et Calendrier de la mission

Le calendrier ci-dessous de déroulement de la mission a été élaboré sur la base des indications des TDRs et des entretiens préliminaires avec le client, les partenaires et l'UGCP du PLECO. Il est prévu que la mission commence le 11 novembre et se termine le 18 juillet 2015, y compris les briefings, les visites de terrain et l'élaboration et validation des livrables.

Tableau 2.2 : Programme et calendrier de la mission d'évaluation finale

11/11/2015	(i) Arrivée à Niamey à 13 h 32 par Vol ET 937 (ii) Réservation de chambre u Grand Hôtel (11-15 Novembre) (iii) Envoi de chauffeur pour transport aéroport- Hôtel (Grand Hôtel)
11/12/2015	Briefing au PNUD, PAM, DGEF/Ministère, etc. ;
11/13/2015 :	Briefing a la DGEEF et CNSEE
11/14-15/2015 :	Revue des documents PLECO
11/16/2015	Briefing avec représentante Adjointe du Programme Briefing avec El Hadj Lawali Briefing au PAM-Niamey
11/19/2015	Revue des documents et préparation des fiches de collecte de données et entrevue
11/20/2015 :	Voyage sur Zinder par UNHAS Séance de Briefing et de travail avec coordination du projet, (ii) contacts avec les autorités et les partenaires
11/21/2015 :	(i) Préparation du programme de visites de terrain (ii) Soumission du rapport de démarrage (Rapport 1)
11/22-23/2015 :	Visites de terrain et entretiens avec les populations et autorités locales (Goure et Maïné-Soroa = aller et retour)
11/24-26/2015 :	Synthèse a Zinder et Niamey
11/25/2015 :	Atelier de restitution aux acteurs de Diffa et de Zinder : présentation et discussions des conclusions et recommandations
11/27/2015 :	Voyage sur Niamey
11/28-29/2015	Synthèse des résultats, Niamey
11/30/2015 :	Réunion de restitution des conclusions et recommandations au PNUD
12/01/2015 :	Réunion de restitution des conclusions et recommandations au SG-MESUDD
12/01-06/2015	Commentaires du projet, du PNUD et des partenaires
12/02-04/2015	Rencontre avec l'UCP pour passer en revue les conclusions et recommandations discutées lors des restitutions Élaboration du rapport provisoire
12/05/2015 :	Voyage retour du Consultant international
12/07/2015 :	Soumission du rapport provisoire
12/07-13/2015 :	Soumission des commentaires du rapport provisoire
12/13-14/2015 :	Soumission du rapport final de la mission d'évaluation

7.3. Annexe 3 : Planches photos

Photos 1 et 2 : **Ensablement de cuvettes et des habitations**

Source : Photos, PLECO (2013)

Photos 3: Travaux de fixation mécanique des dunes

Photo 3a **:** Coupe et transport de matériaux de fixation (Leptadenia pyrotechnica

Source: PLECO

Photo 3b : Creusage des tranchées de fixation mécanique

Source : PLECO

Photo 3c: Creusage des tranchées et installation des claies

Photo 3d: Bonne fixation mécanique avec un maillage approprié des claies

Source : PLECO

Photos 4 : Fixation biologique des dunes stabilisées mécaniquement

Photo 4a : Bonne fixation

Photo 4b : Fixation moyenne

Source : PLECO

Photo 5 : Dunes menaçant les anciennes parcelles protégées entre 1990 et 1994

Photo 5 a: Nguel Beyli (MEMP, 2013) Photo 5 b : Ambouram Ali (MEF, 2015)

Photo 5 c : Protection de la route de Gouré (MEF, 2015)

Photo 6 : Parcelles protégées (1990-1994) surannées non aménagées (MEF, 2015)

Photo 6 a: Protection route Maïné-Soroa -Diffa Photo 6 b: Cuvette village Ambouram Ali

Photo 7: Équipements de mesure automatique des paramètres météorologiques installés aux environs de Balla (a) et de Nguel Magagi (b)-Département de Gouré pour la dynamique éolienne et d'ensablement des terres et de suivi environnemental

Source : Mission d'évaluation finale (Novembre 2015)

Photo 8 : Mesure de la progression d'un front dunaire Photo 9 : Front d'avancement dunaire vif

7.4. Annexe 4 : Mise en œuvre des recommandations de la Mission à mi-parcours (2013)

PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EVALUATION A MI PARCOURS

Bureau de pays : Niger

No.	Constat/Observation/Commentaire des évaluateurs	Recommandation	Commentaires Mission	Actions Planifiées	Date cible	Responsable		Etat de mise en œuvre (Achevé, En cours ou non adressé)
						Unité	Personne	
1	**Titre du Projet : PIMS 3225 : FSP - Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes**							
R1	Réalisations et acquis du projet sont jugés encore très fragiles et ainsi même après la fin du projet	Ajuster la durée du projet dans phase actuelle	N'a pas fait l'objet d'une prolongation	Demander la prorogation de la date d'achèvement du projet pour prendre en compte le retard d'un an de démarrage	T4 2013	PNUD	Mahamane Lawali	PAS DE PROLONGATION OFFICIELLE, MAIS LE PROJET A BENEFICIÉ D'UNE RALLONGE DE SIX MOIS (DEC 2015)
R2	Faibles impacts même à la fin du projet en raison de la nature des activités et de l'hostilité du milieu d'intervention	Envisager la possibilité d'une deuxième phase de développement durable	ACCEPTE MAIS SOUS FORME DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	Prendre les mesures pour une deuxième phase de consolidation et diffusion des acquis de GDT et de développement durable	T3 2015	PNUD-GoV	?	Accepté mais non encore officialisél; consiolidation phase 1 et élaboration et formulation de programme à long terme (mise à l'échalle) Durée suggérée du Programme = 15 ans en 3 phases
	Le programme d'activité paraissant très ambitieux et certains résultats majeurs ne pourront être réalisés dans la phase actuelle du projet	Recadrer le programme d'activités		Mettre l'accent sur les actions prioritaires et stratégiques permettant de réaliser globalement les objectifs et les principaux résultats attendus du projet (section 5);	Nov. 2013	UGP-PNUD	Coordinateur-Mahamane	FAIT: 1. Accent mis sur la consolidation; 2. la mise en valeur des cuvettes; 3. poursuite de la recherche développiner les (simplifier les résultats pour qu'ils soient aceessibles aux utilisateurs, permettent de comprendre la dynamique d'ensablement et d'affiner les techniques de fixation mécaniquement; le suivi piézométrique des nappes a permis de déterminer la profondeur minimale des forages(min 15m); mise en eau de 5m.
				Assurer la consolidation des parcelles protégées par la fixation biologique des 3952 ha réalisés par le PLECO	2013-2016	UGP	Coordinateur	Continu
				Réhabiliter et aménager les anciennes parcelles réalisées par les projets précédents dans les 44 cuvettes protégées	2013-2016	UGP	Coordinateur	Continu
R3				Rencontre entre le PNUD, la DGEEF et UGP/PLECO	Nov. 2013	UGP/PNUD	Coordinateur-Mahamane	Consultations permanentes
R4	Le budget et l'exécution budgétaire manquent de lisibilité du fait de l'augmentation substentielle non justifiée advenue en cours de réalisation du projet (aucune note de révision n'a été remise à cet égard à la mission)	La mission recommande une révision budgetaire		Entreprendre une révision budgétaire pour mettre à jour les lignes budgétaires et donner une meilleure lisibilité aux dépenses	Octobre 2013	UGP/PNUD	Coordinateur-Mahamane	ALLOCATIONS CONTINUES, MAIS SANS REVISION BUDGETAIRE
				Officialiser la contribution du PAM, en l'intégrant comme un cofinancement au Projet (Cadre de UNDAF)	Octobre 2013	PNUD-PAM	Operations	Non Fait; Formaliser le cofinancement du PAM (convention PNUD, PAM et Gouvernement)
R5	Les actions de renforcement des capacités n'ont pas produit les impacts recherchés tant au niveau de la maîtrise des outils de diagnostic-analyse des phénomènes de GDT et de lutte contre l'ensablement, ainsi que de mise en valeur des cuvettes stabilisées	Continuer le renforcement des capacités des acteurs		Mettre en œuvre un programme efficient de renforcement des capacités des acteurs locaux et de constitution d'un référentiel en matière de GDT/Lutte contre l'ensablement. (Syaka : voir doc ABN)	2013-2014	UGP, CNSEE, DGEEF	Coordinateur	Existence d'une étude IEC mais le programme reste à etre élaboré
				Renforcement des capacités des acteurs locaux	2013-2016	UGP	Coordinateur	Fait mais à élargir aux ONG, communes , Cofo et Cogernat
R6	Les actions de renforcement des capacités étant jugées encore faibles	Redynamiser les cadres de concertation communaux pour prendre en charge les questions de développement local		Inciter les communes à intégrer des actions de GDT dans leurs PDC respectifs	2013-206	UGP/DGEEF	Coordinateur	Pas encore automatique mais la prise de conscience est réelle et certains engagements sont pris au niveau des communes
				Encourager les communes à contractualiser avec les pépiniéristes locaux, notamment les groupements féminins, la production de plants	2013-2016	UGP	Coordinateur	FAIT
R7	Il a été noté que la faiblesse des résultats reposait en partie sur le manque d'outils et de cadre de communication appropriés dans la chaine de réalisation des actions de renforcement des capacités des acteurs	Procéder au recrutement à temps plein d'un expert en communication expérimenté et averti des questions d'environnement en général et de développement rural en particulier avec une longue expérience dans la vulgarisation agricole		Mettre en œuvre les volets d'information, communication et Éducation environnementale Non fait	2013-2016	UGP	Coordinateur	NON FAIT
				Créer des ouils adaptés en matière d'organisation sociale et de renforcement des capacités de GDT Non fait	2014	UGP	Coordinateur	NON FAIT
R8	Malgré les succèes enregistrés au niveau de partenariat avec le PAM, CNSEE et l'université/Faculté d'agronomie, les acquis réalisés dans le domaine de transfert des compétences restent très faibles	Encourager l'UGP à poursuivre les contacts avec d'autres partenairespour mobiliser des ressources financières additionnelles et acquérir une assistance technique		Etablir des contacts avec les anciens partenaires financiers et techniques (FAO, USAID, etc.) pour accompagner la réalisation du projet	2013-2015	UGP-DGEEF	Coordinateur-DGEEF	Pas fait. Lors du forum de Mai 2015 des bailleurs de fonds ont pris des engagements pour appuyer le GDT ;A Continuer
				Signer des accords de partenariat stratégique avec des institutions qualifiées en matière de gestion des bases de données et de GDT: ABN (PLCE, OBN), AGRHYMET, etc.	2013	UGP	Solange Bako	Non Fait. mais à réaliser par le projet et la CGDT
				DGEEF et le PLECO explorer la possibilité de renforcer les capacités des cadres du projet à travers des voyages d'études à l'étranger (Sénégal, Maroc, Egypte, etc.)	T2 2014	UGP-PNUD	Coordinateur-Mahamane	NON FAIT
R9	Faible coordination des volets opérationnels et institutionnels de la part de la DGEEF, les différentes composantes PLECO opérationnel, CNSEE et Cellule de GDT ayant travaillé en vase clos, sans réel prise en main des actions par la Direction des aménagements	Faire jouer à la Direction des aménagements et de la restauration des terres son rôle de superviseur direct de la mise en œuvre globale du projet		Instituer des réunions périodiques de coordination entre UGP-PLECO, CNSEE et Cellule GDT	2013-2016	UGP-DGEEF	Coordinateur-DGEEF	Consultation permanente non officialisée
				Améliorer la visibilité des réalisations du projet par l'installation des panneaux d'indication sur les sites d'intervention	2013-2014	UGP	Equipes	FAIT
R10	Il a été constaté un manque de référence en matière des techniques de GDT et de lutte contre l'ensablement, malgré l'existence d,expériences solides au niveau du pays. La capitalisation de ces expériences permettraient d'augmenter l'efficacité des projets actuels et d,assurer une base durable	La mission recommande l'organisation urgente, si possible d'ici la prochaine session de préparation du PTAB 2014 (Novembre 2013), du Forum national sur la GDT et la lutte contre l'ensablement (voir détails ci-dessous, section 4.15)		Finaliser le recrutement des trois consultants retenus par la DGEEF en avril dernier pour élaborer le document introductif du Forum	Octobre 2013	UGP-DGEEF	Coordinateur-Mahamane	FAIT
				Relancer le Comité d'organisation du Forum, préparer un budget et initier les actions d'organisation	Octobre 2013	UGP-DGEEF	Coordinateur-DGEEF	FAIT

.

7.5. Annexe 5 : Tableau 1: Détail de l'exécution budgétaire du PLECO opérationnel par source de financement de Juin 2010 à Juillet 2015

Réalisations financières du PLECO opérationnel de Juin 2010 à juillet 2015							
Composantes du projet	**Type de fonds**	**Dépenses 2010**	**Dépenses 2011**	**Dépenses 2012**	**Dépenses 2013**	**Dépenses 2014**	**2015 (Prévision)**
		$US	*$US*	*$US*	*$US*	*$US*	*$US*
Composante 1 : Amélioration des pratiques locales de gestion des terres et des écosystèmes	**Fonds PNUD**	9,307.02	134,289.24	143,549.40	145,103.38	170,805.38	303,300
	Fonds FEM	30,228.80	185,741.13	165,443.01	191,193.99	186,676.94	-
	Contrepartie	-	32,500.00	79,500.00	140,000.00	200,000.00	140,000
	PAM	-	43,319.04	11,944.62	102,237.00	102,486.83	-
Total 1	**2, 517,625.78**	**39,535.82**	**395,849.41**	**400,437.03**	**578,534.37**	**659,969.15**	**443,300.00**
Composante 2 : Renforcement des capacités des institutions et des communautés locales pour la GDT	**Fonds PNUD**	5,884.62	8,583.11	28,239.06	19,662.10	34,843.19	97,000
	Fonds FEM	0	-	11,683.61	19,576.06	29,377.91	-
Total 2	***254,849.66***	***5,884.62***	***8,583.11***	***39,922.67***	***39,238.16***	***64,221.10***	***97,000***
Composante 3 : Système de suivi des phénomènes d'ensablement et de dégradation des terres	**Fonds PNUD**	0	-	13,928.84	10,487.28	-	8,000
	Fonds FEM	23,665.40	65,923.22	41,674.07	19,471.30	33,862.01	-
Total 3	***217,012.12***	***23,665.40***	***65,923.22***	***55,602.91***	***29,958.58***	***33,862.01***	***8,000***
Composante 4 : Gestion du projet	**Fonds PNUD**	50,097.87	113,222.65	117,075.86	69,826.98	118,977.90	187,700
	Fonds FEM	307,616.54	148,056.85	114,310.05	153,764.14	156,536.68	-
Total 4	***1, 537,185.52***	***357,714.41***	***261,279.50***	***231,385.91***	***223,591.12***	***275,514.58***	***187,700***
TOTAL BUDGET	**4, 526,673.08**	***426,800.25***	***731,635.24***	***727,348.52***	***871,322.23***	***1, 033,566.84***	**736,000**
Coordination	***515,984.29***	***44,155.44***	***106,052.28***	***122,776.57***	***96,800***	***73,000***	***73200***
Total hors Coordination	**4, 010,688.79**	***382,644.81***	***625,582.96***	***604,571.95***	***774,522.23***	***960,566.84***	***662,800.00***

7.6. Annexe 6: Situation du personnel du PLECO

Nom et Prénom	Fonction
Zabeirou Toudjani	Coordonnateur
Guéro Mamane	Expert suivi évaluation
Mme Gambo Bassira Magagi	Gestionnaire
Mme Lawan Halimatou Aboubacar	Secrétaire
Oumarou Elhadji Adamou	Gardien-planton
Issa Rabilou	Animateur
Ramatou Habou	Animateur
Daouda Sani	Animateur
Diallo Maimouna	Animateur
Haido Abou kassoum	Animateur
Djibrim Abdou	Animateur
Lamido Gagaré	Animateur
Boubacar Abdou Bara	Animateur
Soumana Hama	chauffeur
Mamadou Touré Harouna	chauffeur
Tandja Moussa Diallo	chauffeur
PERSONNEL MIS À LA DISPOSITION DU PLECO	
Issoufou Soumana	DDE/Chef d'antenne
Maman Siradja Mani	DDE/Chef d'antenne
Boubacar Boula Seydou	Chef de l'équipe opérationnelle
Bouzou Mani	Membre de l'équipe opérationnelle
Mamadou Ousmane	Membre de l'équipe opérationnelle
Moustapha Magagi	Membre de l'équipe opérationnelle

7.7. Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE
Mourtala	PNUD
Michel Abedi	PNUD
Ibrahim Goumey	PNUD
Fode NDiaye	PNUD
Abdou Soumaila	PNUD
El Hadj Mahamane	PNUD
Elizabeth /Opération	PNUD
Martine/programme	PNUD
Maria/M&E	PNUD
Bouzou	PNUD
Amadou	PNUD
Security	PNUD
Hamissou GARBA	DGEF/GDT
Abdoulaye Maizama	D/CNSEE
Dr. TIDJANI A Didier	Fac. Agro- Université A. Moumouni
Mr IBRO	DGA/DGEF/MESUDD
Toudjani Alou Ibrahim	PAM
C.Mjr Bila Maina	SG/MESUDD
Toudjiani Zabeirou	PLECO
Guéro Mamane	PLECO
Mme Gambo Bassira Magagi	PLECO
Mme Lawan Halimatou Aboubacar	PLECO
Issoufou Soumana	DDE/Goure
Maman Siradja Mani	DDE/Maine
Boubacar Boula Seydou	Équipe opérationnelle
Bouzou Mani	Équipe opérationnelle
Mamadou Ousmane	Équipe opérationnelle
Moustapha Magagi	Équipe opérationnelle
Diallo Maimouna	Animatrice/Maine

7.8. Annexe 8 : Liste de présence à la restitution de la mission d'évaluation finale du projet (Zinder, 24 novembre 2015)

NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT
Soumana Issoufou	Chef Antenne Gouré	96 67 97 75
Issa Ado	DREL/ZR	96 58 54 11
Ousmane Lamido H.	Initiative 3N	96 50 41 05
Salifou Abdou Aziz	DRGR/ZR	96 06 69 90
Souley Zangui	DRA/ZR	90 22 50 05
Maman Sirradja Mani	Chef Antenne Maïné-Soroa	96 07 83 02
Ari Jarami	Maire Guidiguir	96 48 64 01
Malam Moctar Garba	Maire Bouné	96 90 21 51
Alassan Maman	Maire Gouré	96 70 01 72
Moussa L. Kanta	Maire Foulatari	97 20 34 00
Elh Sani Ado	CRAC/GRN	96 98 50 60
Elh Soulé Gambo	CRI 3N	96 98 24 61
Rado Moustapha	CR Goudoumaria	96 96 52 04
Almadjir Mamane	DRESU/DD/Zinder	96 99 65 87
Pierre Nignon	Consultant	96 98 15 97
Syaka Sadio	Consultant	90 25 95 11
Zabeirou Toudjani	Coordonnateur PLECO	96 98 25 21
Tahirou Moussa	SG/Maire Maïné-Soroa	96 28 26 98
Rahman Brandé	DDEST/DD/Goudoumaria	96 50 59 85
Assane Amadou	1er Vice Président Conseil Régional Zinder	96 46 36 06
Issa Moussa	SGA Zinder	96 96 64 11
Mme Adamou Maimounatou	SGA/Diffa	97 16 60 08
Moustapha Magagi	Superviseur PLECO	96 42 25 25

PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EVALUATION FINALE

e pays : Niger

No.	Constat/Observation/Commentaire des évaluateurs	Recommandation	Commentaires du Management du Projet / Bureau Pays	Actions Planifiées	Date cible	Responsable		Etat de mise en œuvre (Achevé, En cours ou non adressé)
						Unité	Personne	
	Titre du Projet : PIMS 3225 : FSP - Projet de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes							
R1	La lutte contre l'ensablement doit être considérée comme une action de longue haleine afin de garantir les conditions de survie des populations pour les régions concernées, à moyen terme, des dégradations irréversibles des ressources naturelles et des pertes importantes des potentiels de production et de survie, avec des migrations forcées des populations vers d'autres zones.	Donner une plus grande visibilité au niveau national à la Lutte contre l'ensablement et la valorisation des cuvettes, par la création d'une Structure permanente et autonome, financée par le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et des agences de coopération à poursuivre leurs efforts de financement des actions de lutte contre l'ensablement à travers des engagements à long terme pour assurer un développement durable à la base.	Cette recommandation dépend de la volonté politique du gouvernement. Il faut cependant noter que la structure proposée si elle est mise en place et financée par le gouvernement ne pourra qu'être sous la tutelle d'une institution étatique.	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
R2	La non-poursuite à la fin du PLECO en décembre 2015 des actions initiées, entrainera un risque inévitable de perte des acquis réalisés, comme ce fut le cas durant la période de rupture du projet NER/89/004 financé par le PNUD de 1990 à 1994.	Assurer une phase transitoire de deux ans (2016-2017) pour la consolidation des acquis et la préparation du Programme Stratégique à Long Terme	Recommandation pertinente et en accord avec les souhaits du Gouvernement. Toutefois, certaines actions préconisées pour être conduites pendant cette phase ne pourraient être réalisées que pendant la phase Programme Stratégique à Long Terme. Il s'agit notamment de la formalisation des COGERNATs, de la prise en charge par les communes de certaines activités de lutte contre l'ensablement, de la mise en oeuvre des actions conséquentes d'IEC, de la mise en place d'un système de valorisation des données collectées par le CNSEE, du renforcement de la collaboration avec les universités, de la dissémination des résultats de recherche et de leur traduction en actions de développement. Il convient également de noter que le programme à long terme envisagé portera plutôt sur la gestion durable des terres et non uniquement sur la lutte contre l'ensablement. Par ailleurs ce programme constituera une composante d'un programme intégré modulaire.	Financer une phase transitoire d'un an pour la consolidation et la pérennisation des acquis ainsi que la préparation d'un Programme à Long Terme de Lutte contre l'ensablement (2016-2017).	Janvier 2016	PNUD	Martine Therer (DRRP)	Réalisé
				Mettre en œuvre les activités de consolidation des acquis (identification des parcelles à réhabiliter, renforcement des capacités des acteurs, actions de fixation des dunes et de valorisation des cuvettes).	Décembre 2016	UCP, DGEEF, Services régionaux et départementaux et des Communes	Zaberou Toudjani	En cours
				Appuyer la formulation d'un Programme stratégique à long terme (2018-2032) de lutte contre l'ensablement des dunes et de mise en valeur des cuvettes	Décembre 2016	ME/SU/DD PNUD	Abdou Malam Issa, Abdou Soumaila, Mahamane Lawali	En cours
R3	Le développement de la zone ne pourra se faire que dans le cadre d'un Programme à long terme (15 ans) mettant l'accent sur la gestion durable des terres et la valorisation des ressources des cuvettes oasiennes.	Mettre en œuvre le Programme Stratégique à Long Terme de Lutte contre l'Ensablement et la Mise en Valeur des Cuvettes PSLE/MVC-(2018-2032)	Toutefois, le programme envisagé porte plutôt sur la gestion durable des terres et non uniquement sur la lutte contre l'ensablement	Appuyer le processus de mobilisation de ressources pour la mise en oeuvre du programme notamment aupès du Fonds Vert pour le Climat.	Mars 2017	ME/SU/DD CNEDD PNUD	Abdou Malam Issa	En cours